



Communauté de développement de l'Afrique australe

Programme de Tourisme de la SADC
2020-2030





Programme de Tourisme de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) 2020 - 2030

Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
Plot 54385 CBD Square
Private/Bag 0095
Gaborone, Botswana
Tel: +267 395 1863
Email: registry@sadc.int
Website: www.sadc.int

©SADC, 2019

ISBN: NO. 978-99968-480-7-0

Citation: Programme de Tourisme de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) 2020 - 2030, Gaborone, Botswana, 2019

A propos de la SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation fondée et maintenue par des pays d'Afrique australe qui s'efforcent de promouvoir la coopération socioéconomique, politique et sécuritaire entre ses États Membres et de favoriser l'intégration régionale en vue d'instaurer la paix, la stabilité et la richesse. Les États Membres sont: l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo, Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Table des matières

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX	IV
ABBREVIATIONS	V
SOMMAIRE EXÉCUTIF	02
1 INTRODUCTION	06
1.1 Contexte	06
1.2 Méthodologie	06
2 POLITIQUE ET CADRE JURIDIQUE	07
2.1 Le Tourisme durable dans le contexte international	07
2.2 Le Tourisme dans le contexte cotinental	08
2.3 Le Tourisme dans le contexte de la SADC	09
2.4 Politiques et programmes de la SADC affectant le secteur du Tourisme	12
2.5 Implications des politiques et programmes actuels du Tourisme de la SADC	14
3 ETAT ACTUAL DU TOURISME	16
3.1 Importance du secteur de tourisme dans la SADC	16
3.2 Tendances mondiales du tourisme	16
3.3 Performance recente	18
3.4 Leçons de comparaison avec des initiatives d'autres organismes regionaux	20
3.5 Vues de l'industrie concernant les facteurs de succes de la croissance do tourisme	21
3.6 Resume des grandes opportunités et défis de la croissance du tourisme	23
4 DIRECTION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	26
4.1 Vision	26
4.2 Mission	26
4.3 Objectifs	26
4.4 PRINCIPES DE CROISSANCE Principes de croissance	26
4.5 Roles du TCU	27
4.6 Domaines de concentration clefs	27
5 OBJECTIFS ET ACTIVITES DU PROGRAMME	28
5.1 Objectif 1: Stimuler la circulation des visiteurs et flux vers et au sein de la region	28
5.2 Objectif 2: Ameliorer et defendre la reputation et l'image du tourisme regional	32
5.3 Objectif 3: Developper le tourisme dans les zones de conservation transfrontalieres	34
5.4 Objectif 4: Amelioration la qualite des experiences et du niveau de satisfaction des visiteurs	37
5.5 Objectif 5: Maximiser les partenarits et la collaboration dans le domaine du tourisme	39
6 ROLES DES PARTIES PRENANTES	42
6.1 Les etats membres	42
6.2 Le secteur prive	42
6.3 Les ONG et les PIC	43
6.4 Les Communautés	43
7 PLAN DE MISE EN OEUVRE	44
REFERENCES	49

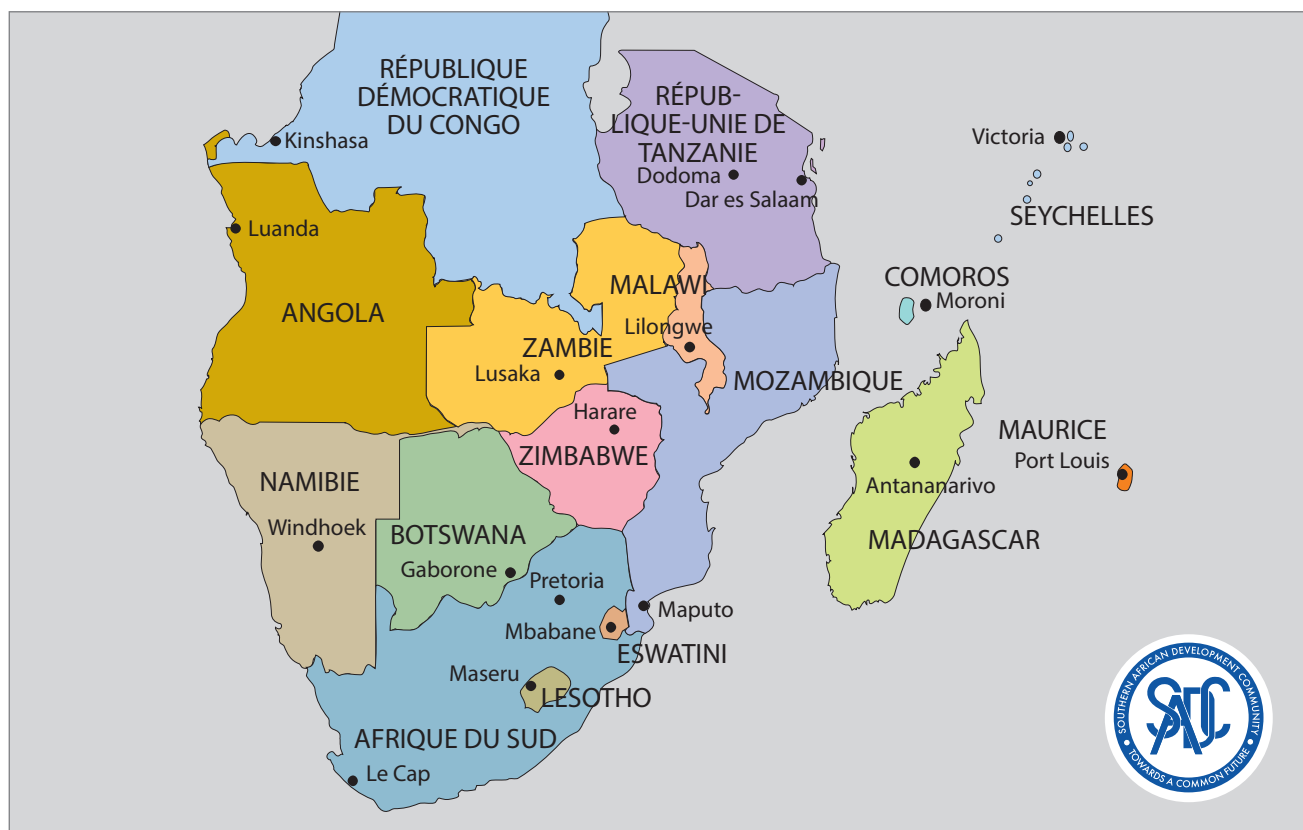
Liste des figures et des tableaux

Fig. 1: Statut des TFCA dans la SADC (2017)	13
Fig. 2: Arrivées de touristes internationaux, variation en% 2016/17 et 2017/18 19	17
Fig. 3: Part des arrivées et des recettes touristiques de la SADC, 2016	18
Fig. 4: Taux de croissance annuel moyen des arrivées de touristes, 2005-2016	18
Fig. 5: Recettes touristiques par habitant (ex Seychelles / Maurice)	18
Fig. 6: Recettes touristiques moyennes par arrivée, 2016	19
Fig. 7: Note moyenne des principaux aspects de la gestion du tourisme régional	21
Fig. 8: Nombre de répondants qui ont évalué certains aspects comme 'très importants' pour la SADC	22
Fig. 9: Objectifs stratégiques essentiels du programme et questions clés à traiter dans chaque cas	27
Fig. 10: Proposed Organisational Structure for Tourism	41
Table 1: Tableau 1: Résumé des politiques, plans et programmes régionaux liés au tourisme et leurs implications pour le programme de tourisme de la SADC	14
Table 2: Impact économique du tourisme dans le monde et dans la SADC (2017)	16
Table 3: Tendances du tourisme mondial et implications pour le programme du tourisme de la SADC	17
Table 4: Classement des pays membres sur l'indice de compétitivité touristique du FEM (2017)	19

Abbreviations

ATA	Africa Travel Association
BSA	Boundless Southern Africa
COM	Conseil des Ministres
COSO	Comité des hauts fonctionnaires
CTO	Organisation du Tourisme des Pays de Caraïbes
DEA	Departement des Affaires Environnementales, Afrique du sud
ECOWAS	Communauté économique des pays de l'Afrique de l'Ouest
EMP	Plan de gestion environnementale
ETC	Commission Européenne du Tourisme
FANR	Direction chargée de l'Alimentation, Agriculrure et Ressources Naturelles
GBP	Livre Sterling Britannique
ICP	Programme de Conservation Internatiomnale
ICT	Technologie de l'Information et de la Communication
IORA	Association des pays riverains de l'Océan indien
KAZA	Zone de Conservation Tranfrontalière Okavango Zambèze
M&E	Suivi & Evaluation
MICE	Réunions, Motivations, Conventions et Exhibitions
MOU	Memorandum d'entente
N=	Nombre des repondants dansl'enquete
NGO	Organisation non gouvernementale
PATA	Association de tourisme PATA
PPF	Fondation Peace Parks
PR	Relations Publiques
RETOSA	Organisation Regionale du Tourisme de l'Afrique australe
RISDP	Plan de développement stratégique indicatif régional de la SADC
SADC	Communauté de developpement de l'Afrique australe
SANPARKS	Parcs nationaux sud africains
SDGS	Objectifs du Millenaire pour le Developpement
TCU	Unité de coordination du tourisme
TFCA	Zone de Conservation Transfrontalière
TOC	Table des matières
TP	Prc transfrontalier
USD	Dollar Américain
UNWTO	Organisation Mondiale du Tourisme
VAT	Taxe sur valeur ajoutée
WTTC	Conseil Mondial du Voyage et du Tourisme
WEF	Forum Economique Mondial

Sommaire exécutif



Ce programme de tourisme de la SADC sert de feuille de route pour guider et coordonner le développement d'une industrie du tourisme durable dans la région et faciliter l'élimination des obstacles au développement et à la croissance du tourisme.

CONTEXTE DU PROGRAMME:

Le programme de tourisme sera mis en œuvre en tenant dûment compte des programmes de tourisme mondial et continental, y compris l'agenda pour l'Afrique de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), l'agenda 2063 de l'Union africaine, des programmes de tourisme de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et des initiatives du tourisme du marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

Le programme sera mis en œuvre conformément aux directives en matière de politique et de planification fournies par le Plan indicatif de développement stratégique régional (RISDP) de la SADC (2015-2020), le Protocole initial sur le développement du tourisme de la SADC (1998) et le Protocole sur le développement du tourisme de la SADC modifié ultérieurement (2009).

Divers développements institutionnels du tourisme dans la SADC au cours des cinq dernières années ont été pris en compte dans l'élaboration du programme de tourisme et dans la formulation des propositions institutionnelles contenues dans ce document. Il s'agit notamment des décisions prises par le Comité des ministres du tourisme en 2017 de réactiver l'unité de coordination du tourisme au sein de la SADC et par le Conseil des ministres en août 2018 pour mettre fin à l'organisation régionale du tourisme de l'Afrique australe (RETOSA). Lors de sa réunion d'août 2018, le Conseil a également approuvé l'inclusion des ministres responsables du tourisme dans le Comité mixte des ministres de l'environnement et des ressources naturelles et dans l'organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, ouvrant ainsi la voie à une collaboration multisectorielle au sein de la SADC.

En outre, d'autres initiatives, documents, cadres et politiques de la SADC ont été pris en compte dans la formulation du document. Il s'agit notamment de l'initiative des zones de conservation transfrontalières (TFCA) de la SADC, qui s'inspire du Plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC (RIDMP, 2012), du programme TFCA de la SADC (2013) et de la création de Boundless Southern Africa (2008). Les protocoles de la SADC examinés comprennent le Protocole de la SADC sur la conservation de la faune et l'application des lois (1999), le Protocole révisé sur les cours d'eau partagés (2002) et le Protocole sur le commerce des services (2012).

STATUT DU TOURISME DE LA SADC

Selon l'OMT, le tourisme mondial a connu une croissance constante au cours des deux dernières décennies et le seul ralentissement du nombre d'arrivées de touristes dans le monde au cours de cette période s'est produit en 2008/9, au plus fort de la crise économique mondiale. L'industrie touristique mondiale et régionale est influencée par diverses tendances politiques, environnementales, sociales et technologiques qui conditionnent la croissance du tourisme et doit s'y adapter.

Le tourisme est une pierre angulaire de l'économie de la SADC, avec l'agriculture, les mines et autres services. C'est une valeur ajoutée majeure pour les économies mondiales et régionales et une industrie à forte intensité de main-d'œuvre qui a directement contribué pour environ 2,8% du PIB total de la SADC en 2017. En considérant les impacts indirects et induits, elle a contribué jusqu'à 8% du PIB de la SADC¹. Le secteur a directement généré environ 2,5 millions d'emplois dans la région en 2017; au total, plus de 6,3 millions d'emplois dépendent du tourisme.

Les sept principaux pays touristiques (RSA, Zimbabwe, Botswana, Mozambique, Namibie, Maurice et Tanzanie) ont reçu plus de 78% des arrivées de touristes internationaux dans la SADC et près de 85% des recettes touristiques en 2017. La majorité des États membres d'Afrique continentale souffrent de petites parts de marché et faibles rendements économiques du tourisme. En moyenne, les pays de la SADC reçoivent 51 dollars EU de dépenses de tourisme international par habitant et par an, soit près du double du revenu touristique moyen par habitant pour l'Afrique (27 USD). Les recettes moyennes par arrivée dans la SADC s'élevaient à 670 USD en 2016, soit un niveau inférieur à la moyenne mondiale de 1004 USD par arrivée, mais nettement supérieur à la moyenne de 578 USD par arrivée pour l'ensemble du continent. Les îles de l'océan indien (tourisme de grande valeur et à volume plafonné), l'Angola (tourisme d'affaires à valeur élevée) et la Tanzanie (tourisme de safari à haute valeur) ont enregistré les recettes les plus élevées par visiteur.

L'indice de compétitivité du tourisme du Forum économique mondial (WEF) indique que les principaux défis de la compétitivité du tourisme au niveau régional sont notamment la création de marques et la gestion de l'image, l'accès aux TIC et à Internet, l'accès et l'ouverture internationaux (y compris les politiques d'accès et les régimes de visas), les infrastructures d'accès terrestre et aérien, la conservation des ressources naturelles en tant que USPs et l'amélioration des expériences culturelles. Toutefois, la portée, l'ampleur et les niveaux de développement du tourisme diffèrent considérablement entre les États membres de la SADC et, en tant que tels, les besoins et les priorités en matière de soutien et de facilitation du tourisme sont divers et variés.

Une comparaison des structures du tourisme des organisations de plusieurs pays, par exemple l'Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO), la Commission européenne du tourisme (ETC), le Pacific Asia Travel Association (PATA) et d'autres organisations fournissent diverses indications sur la valeur et l'importance des organisations touristiques régionales. Celles-ci comprennent: a) la facilitation, l'autonomisation et la création de partenariats qui sont des capacités importantes, b) la suppression des barrières aux voyages entre les pays qui est un domaine prioritaire pour ces organisations, c) la plupart des organisations développent l'image de marque et la construction de la marque, d) une large adhésion, e) la collaboration entre le secteur public et le secteur privé, qui est essentielle à leur succès, f) les partenariats institutionnels, qui sont essentiels, g) elles procurent des avantages tangibles, g) elles sont axées sur des stratégies, h) elles sont opérationnellement "efficaces et rationnelles", i) elles sont fondées sur le consensus et j) elles sont financées de manière adéquate et cohérente.

Dans une enquête en ligne, les voyageurs régionaux ont qualifié de médiocres les conditions permettant au secteur privé de faire des affaires de manière efficace dans la SADC (telles que les conditions et pratiques douanières, la fiscalité, l'accès transfrontalier, la sûreté et la sécurité du tourisme et les conditions d'investissement). Les opérateurs ont évalué les conditions d'immigration et de visa, ainsi que la collaboration entre le tourisme et d'autres secteurs qui affectent particulièrement l'industrie.

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer l'importance des activités potentielles à inclure dans le programme régional de la SADC sur le tourisme au cours des cinq prochaines années, près de 80% des personnes interrogées ont déclaré «améliorer les pratiques en matière de visas et d'immigration» comme étant d'une importance cruciale pour la SADC. Une collaboration accrue entre le tourisme et d'autres secteurs qui ont une incidence sur le tourisme, le marketing et la stratégie de marque de la région, qui facilite et coordonne la sécurité et la sécurité des touristes et facilite l'adoption de politiques en matière d'accès aérien est également jugée extrêmement importante par plus de 60% des répondants.

Le résumé des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) révèle un large éventail de facteurs devant être pris en compte dans l'intérêt du développement du tourisme régional, qui étayent dans une large mesure les résultats de l'enquête et de la recherche documentaire.

DIRECTION STRATÉGIQUE

La vision du programme pour 2030 est que la croissance des voyages transfrontaliers et à destinations multiples dans la SADC puisse dépasser les niveaux moyens de croissance du tourisme mondial.

¹ En additionnant les impacts directs, indirects et induits, on obtient l'impact économique total de Travel & Tourism. Les impacts directs incluent uniquement les transactions directes effectuées par les touristes pour des services et produits touristiques tels que l'hébergement, les loisirs, les transports et d'autres secteurs connexes; Les impacts indirects sont des contributions tout au long de la chaîne d'approvisionnement du tourisme et les impacts induits se produisent lorsque l'argent est dépensé dans l'économie locale par des employés qui occupent des emplois directement ou indirectement soutenus par le tourisme.

La mission doit promouvoir, faciliter et coordonner efficacement les politiques, programmes et pratiques en matière de tourisme dans la région, en collaboration avec les États membres.

Le programme de tourisme de la SADC vise à atteindre les objectifs suivants:

- Dépasser les niveaux de croissance mondiaux moyens des recettes et des arrivées touristiques vers et au sein de la région, tels que mesurés par le baromètre du tourisme de l'OMT.
- Élargir l'extension des entrées et des recettes touristiques entre les États membres de la SADC, c'est-à-dire augmenter le nombre de pays visités en moyenne.
- Allonger la durée moyenne de séjour des visiteurs dans la région de la SADC.
- Augmenter le nombre de visiteurs retournant dans la région.
- Harmoniser les politiques axées sur le développement et la croissance du tourisme dans la SADC.

Le programme du tourisme de la SADC repose sur trois principes, à savoir a) faire progresser le développement du tourisme durable et promouvoir l'inclusion et la transformation économiques b) en maximiser les partenariats et c) suivre une approche tout à fait gouvernementale.

Compte tenu des ressources limitées de l'Unité de coordination du tourisme de la SADC et du fait que le tourisme est un secteur hautement intégré, cette unité adoptera, selon les enjeux, une approche à trois niveaux, notamment : a) de 'faire la plaidoirie', b) 'faciliter' et c) 'coordonner et faire la mise en œuvre'.

DOMAINES PRIORITAIRES DE CONCENTRATION

Compte tenu des défis et des opportunités mis en évidence, ainsi que de la vision et des objectifs du Programme, le Programme du tourisme de la SADC poursuivra cinq objectifs stratégiques fondamentaux:

- Objectif 1: Stimuler le mouvement des visiteurs et les flux vers et dans la région.
- Objectif 2: Améliorer et défendre la réputation du tourisme et l'image de la région.
- Objectif 3: développer le tourisme dans les zones de conservation transfrontalières.
- Objectif 4: améliorer la qualité des expériences et des niveaux de satisfaction des visiteurs.
- Objectif 5: Maximiser les partenariats et la collaboration touristiques.

OBJECTIFS, STRATÉGIES ET ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Les cinq buts seront adressés à travers les buts, stratégies et actions suivantes du programme.

Objectif 1: Stimuler la circulation des visiteurs et du flux vers et au sein de la région

Stratégie 1.1: Programme de facilitation de l'immigration

- Harmonisation des visas
- Améliorer les postes frontaliers
- Améliorer les services d'immigration

Stratégie 1.2: Programme d'amélioration de l'accès aérien et routier

- Améliorer les politiques et pratiques d'accès aérien
- Harmoniser les coûts et exigences des douanes en matière de tourisme
- Améliorer les routes prioritaires du tourisme
- Améliorer les signalétiques routières

Stratégie 1.3: Programme de la mobilité des ressources humaines

- Harmonisation de la reconnaissance des qualifications régionales et des systèmes d'accréditation des formations
- Harmoniser les politiques relatives aux permis de travail
- Assurer une grande mobilité des guides touristiques

Objectif 2: Améliorer et défendre la réputation et l'image du tourisme régional

Stratégie 2.1: Programme de communication de l'image

- Formulate a regional tourism communication Stratégie
- Conducting a regional public relations programme
- Developing a tourism crisis communication Stratégie

Stratégie 2.2: Programme de Pérennité de l'Afrique australe

- Promouvoir la gestion durable du tourisme
- Promouvoir l'accès universel du tourisme

Objectif 3: Développer le Tourisme dans les Zones des Conservation Transfrontalières

Stratégie 3.1: Programme de développement des marchés des TFCA

- Formuler une stratégie de développement du marché centrée sur la recherché pour les TFCA
- Élargir la dynamique commerciale des TFCA
- Développer et promouvoir les routes et itinéraires transfrontalières
- Appuyer le développement et la croissance des événements relatifs aux TFCA

Stratégie 3.2: Programme de promotion de l'investissement

- Profiler les opportunités d'investissement aux TFCA
- Promouvoir et mettre en œuvre les principes directeurs de la SADC sur les produits transfrontaliers du tourisme dans les TFCA

Stratégie 3.3: Programme d'inclusion de l'économie rurale

- Lancer des initiatives communautaires du tourisme pour les TFCA
- Promouvoir les directives de fonctionnement et les normes pour le développement des produits communautaires

Objectif 4: Améliorer la qualité de l'expérience des visiteurs et les niveaux de satisfaction

Stratégie 4.1: Programme de la sûreté et du bien-être des visiteurs

- Engager l'organe de la SADC chargé de la politique, défense et sécurité pour créer une grande sensibilisation de la sûreté et des besoins de santé des voyageurs auprès du personnel chargé de la sécurité
- Initier la dynamique de la lutte contre la corruption dans le tourisme
- Faciliter des systèmes d'assurance effectifs des visiteurs

Stratégie 4.2: Programme de l'amélioration de la qualité

- Promouvoir l'harmonisation des normes des facilités et services du tourisme
- Promouvoir la standardisation et la mobilité des guides touristiques
- Promouvoir l'expansion de la connectivité internet dans la région

Objectif 5: Maximiser les partenariats et la collaboration dans le tourisme

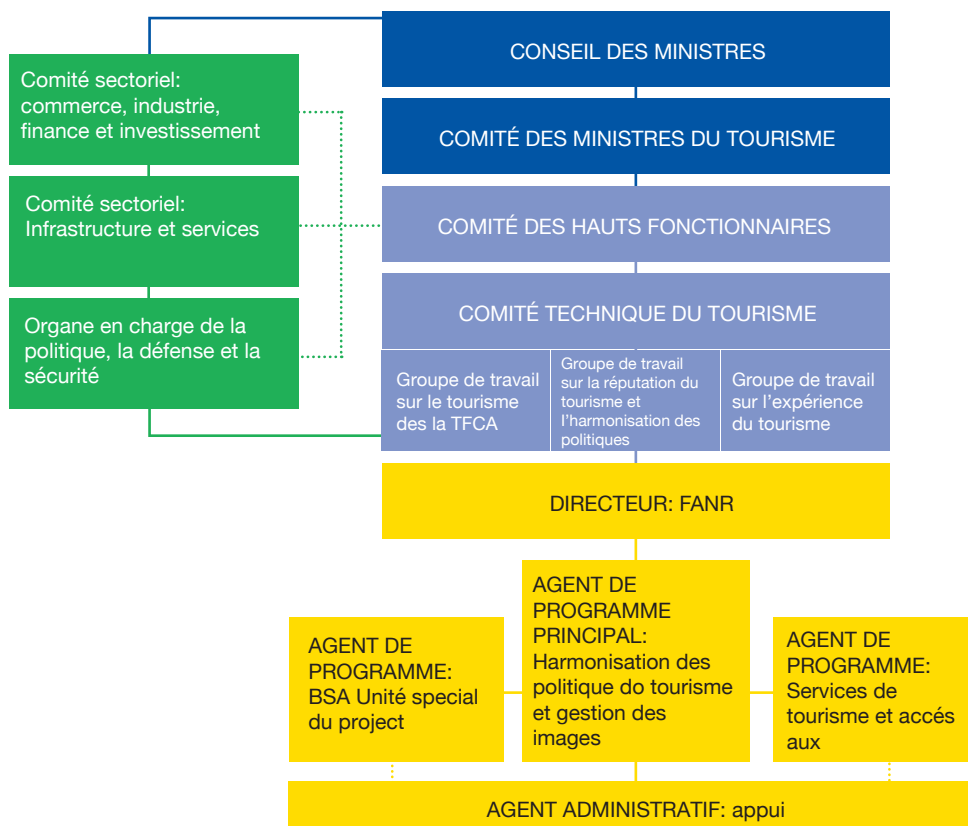
Stratégie 5.1: Programme de partenariats dans le tourisme

- Etablir des comités de travail convenables comprenant le public et le privé pour diriger la mise en œuvre du Programme de tourisme de la SADC
- Renforcer les relations avec les comités sectoriels de la SADC

Stratégie 5.2: Programme de renforcement des institutions chargées du tourisme

- Formaliser la structure institutionnelle de la SADC chargée du tourisme
- Se convenir sur les capacités convenables pour combler les lacunes afin de s'assurer que le TCU fonctionne effectivement pendant que la structure s'affirme
- Se convenir sur une approche de financement convenable pour appliquer le Programme de tourisme
- Faire la collecte et analyser les statistiques de performance et la recherche du tourisme:

Proposition de structure institutionnelle:



Les rôles clés des Etats membres, du secteur privé, des ONG et les structures des communautés locales dans la mise en œuvre du Programme de tourisme sont soulignés dans la section 7.

1 Introduction

1.1 CONTEXTE

Les Ministres de la SADC chargés du tourisme, dans leur réunion du comité des ministres de tourisme tenue en Novembre 2017 avaient instruits le Secrétariat de la SADC de coordonner le processus de formulation d'un programme complet du tourisme qui servira de feuille de route pour guider et coordonner le développement d'une industrie de tourisme durable dans la région et facilitera l'enlèvement des barrières au développement et à la croissance du tourisme.

Les principaux objectifs de la SADC sont de parvenir au développement, à la paix et à la sécurité, ainsi qu'à la croissance économique, d'atténuer la pauvreté, d'améliorer le niveau et la qualité de vie des peuples d'Afrique australe et d'aider les personnes socialement défavorisées par l'intégration régionale, fondée sur des principes démocratiques et un développement équitable et soutenable.

Ce Programme de tourisme de la SADC sert de feuille de route pour guider et coordonner le développement d'une industrie de tourisme régional durable et facilitera l'enlèvement des barrières au développement et à la croissance du tourisme.

1.2 MÉTHODOLOGIE

Plusieurs méthodes ont été utilisées dans la formulation du Programme de tourisme, y compris :

- Étudier et évaluer tous les cadres politiques existants et pertinents liés au tourisme de la SADC, y compris les protocoles, plans et stratégies, et évaluer les liens et les implications de ces politiques et plans pour le Programme du tourisme. L'évaluation complète est présentée à l'annexe A.
- Analyser les recherches et les statistiques disponibles, sur la base des informations fournies par l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMT), le Conseil mondial du tourisme et des voyages (WTTC), la SADC et d'autres sources. Les principales constatations sont présentées à l'annexe B.
- Analyser et extraire les principaux enseignements des stratégies et approches adoptées par divers organismes de tourisme multilatéraux, notamment la Pacific Asia Tourism Association (PATA), l'Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Indian Ocean Rim Association (IORA), European Travel Commission (ETC) et Africa Travel Association (ATA). Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe C.
- Consulter un large éventail de parties prenantes des secteurs public et privé sur leurs points de vue sur les tâches, les responsabilités et les mécanismes de gestion de la SADC en vue de maximiser le potentiel touristique de la région en:
 - Réalisation d'un sondage en ligne pour évaluer les perceptions des parties prenantes concernant les défis et les opportunités auxquels l'industrie sera confrontée au cours des cinq prochaines années. Plus de 100 intervenants de l'industrie ont répondu au sondage, ce qui a permis d'obtenir 90 réponses utilisables, dont la majorité sont des entreprises de tourisme privées. Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe D.
 - Entretiens personnels avec des leaders d'opinion clés, y compris des directeurs du tourisme de divers pays membres.
- Animation d'un atelier consultatif régional auquel ont assisté les directeurs du tourisme de la SADC, des représentants d'organisations nationales du tourisme (ONT) des États membres de la SADC ainsi que certains points focaux pour les aires de conservation transfrontalières, en vue d'identifier les éléments et tâches clés à inclure dans un programme touristique de la SADC. Les résultats sont présentés à l'annexe E.
- Réviser la première version du document sur la base des commentaires reçus d'un groupe de travail composé de représentants des ministères du tourisme et des ONT des États membres.
- Présentation de la deuxième version du document à tous les ministères du Tourisme des États membres pour obtenir leurs commentaires sur la base d'un processus de consultation nationale impliquant les organismes de tourisme des secteurs privé et public concernés dans leurs pays respectifs.
- Sur la base des conclusions et des commentaires ci-dessus, rédaction du projet de programme final du tourisme.
- Valider et finaliser le programme lors d'une réunion de validation réunissant des représentants de tous les États membres, y compris des représentants nommés des ministères du tourisme, des ONT et des représentants d'organisations faitières du secteur privé des principaux pays membres.
- Présentation du programme final de la SADC sur le tourisme au Comité des ministres du tourisme pour approbation et au Conseil des ministres de la SADC pour approbation.

2 Politique et cadre juridique

Les dispositions politiques et institutionnelles suivantes constituent la base sur laquelle ce programme est formulé. Cette section doit être lue conjointement avec l'Annexe A, qui fournit une analyse détaillée des politiques et des arrangements institutionnels.

2.1 LE TOURISME DURABLE DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Selon l'OMT, le tourisme durable peut être défini² comme:

“Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, de l'industrie, de l'environnement et des communautés d'accueil”

Les principes de durabilité font référence aux aspects environnementaux, économiques et socioculturels du développement du tourisme et un équilibre approprié doit être établi entre ces trois dimensions afin de garantir sa durabilité à long terme.

Ainsi, le tourisme durable devrait:

- Utiliser de manière optimale les ressources environnementales qui constituent un élément clé du développement du tourisme, en maintenant les processus écologiques essentiels et en aidant à préserver le patrimoine naturel et la biodiversité.
- Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leur patrimoine culturel bâti et vivant et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à la compréhension et à la tolérance interculturelle.
- Assurer la viabilité économique des entreprises touristiques et fournir des avantages socio-économiques équitables à toutes les parties prenantes (y compris un emploi stable, des possibilités de revenus et des services sociaux), contribuant ainsi à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

2.1.1 L'AGENDA DE L'OMT POUR L'AFRIQUE

L'OMT, par l'intermédiaire de sa Commission pour l'Afrique (CAF), a lancé en 2017 un plan d'action commun visant à répondre aux objectifs des États membres en matière de tourisme, avec les priorités essentielles suivantes:

- Réduire la pauvreté par le biais de projets touristiques.
- Trouver des approches novatrices pour développer le tourisme dans la région; et
- Trouver et favoriser de nouveaux partenariats et ressources.

Le plan d'action définit le programme suivant en 10 points pour l'Afrique, fondé sur les objectifs de développement durable (ODD):

UNWTO Agenda for Africa	Implications for SADC Programme
1. Plaider pour la marque Afrique, SDGS 8,10,11,14,15	Gérer la marque et l'image de tourisme régional
2. Promotion de la facilitation des voyages (connectivité / visas) SDGS 8,9	Faciliter l'obtention de visas de tourisme et les procédures d'immigration transfrontalières, en mettant l'accent sur les TFCA
3. Renforcement des systèmes de statistiques du tourisme ODD 8,15,17	Orienter les États membres vers la production de statistiques valides et fiables conformes aux meilleures pratiques mondiales
4. Développement du renforcement des capacités incl. Installations de formation ODD 4, 8,10,17	Faciliter l'utilisation maximale de la capacité de formation et assurer des normes cohérentes et de qualité en matière de formation et de qualifications
5. Promotion de l'innovation et de la technologie ODD 8,9,17	Échanger les meilleures pratiques en matière d'application de la technologie touristique entre les États membres
6. Favoriser la résilience (sécurité + sécurité, communication de crise) ODD 8,12,13,16	Assurer une focalisation régionale sur la sécurité du tourisme et assurer une communication de crise régionale efficace
7. Libérer la croissance grâce à la promotion des investissements par les partenariats public-privé ODD 8,9,11,12,14,15,17	Coordonner l'échange d'opportunités d'investissement et des meilleures pratiques en matière de gestion des concessions de tourisme, etc., avec accent particulier aux TFCA
8. Autonomiser les jeunes et les femmes par le tourisme ODD 5, 8,10	Encourager et surveiller les programmes de tourisme visant à l'autonomisation des jeunes et des femmes
9. Faire progresser le programme de développement durable (en particulier la biodiversité) ODD 12,13,14,15	Faire progresser les pratiques de gestion du tourisme durable dans la région et soutenir la mise en œuvre de telles pratiques dans les AET
10. Promotion du patrimoine culturel ODD 8,16	Faire progresser la culture et la protection du patrimoine et le tourisme culturel, en mettant l'accent sur les TFCA

² PNUE et OMT, 2005: Faire du Tourisme Une Industrie Durable – Guide pour les Decideurs Politiques

2.2 LE TOURISME DANS LE CONTEXTE CONTINENTAL

2.2.1 L'AGENDA 2063 DE L'UNION AFRICAINE

L'Agenda 2063 est un cadre stratégique pour la transformation socio-économique du continent au cours des 50 prochaines années. Il s'appuie sur et cherche à accélérer la mise en œuvre des initiatives continentales passées et existantes en faveur de la croissance et du développement durable³.

La vision directrice de l'Agenda 2063 est la vision de l'UA d'une «Afrique intégrée, prospère et en paix, conduite par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale».

L'Agenda met en évidence sept aspirations africaines, issues d'un processus de consultation avec le citoyen africain. Ceci comprend ce qui suit:

- Une Afrique prospère, basée sur une croissance inclusive et un développement durable.
- Un continent intégré, politiquement uni, fondé sur les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance de l'Afrique.
- Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et de prééminence du droit.
- Une Afrique pacifique et sécurisée.
- Afrique à forte identité culturelle, patrimoine commun, valeurs et éthique.
- Une Afrique dont le développement repose sur le potentiel des personnes, en particulier des femmes et des jeunes, et s'occupe des enfants.
- Une Afrique en tant qu'acteur et partenaire mondial fort, uni, résilient et influent.

L'Agenda 2063 inclut également un plan d'action avec diverses initiatives phares prioritaires qui ont été approuvées par le Sommet de l'UA. Bien que le développement du tourisme ne soit pas un domaine prioritaire de l'Agenda 2063, divers projets phares auront une incidence directe sur la croissance du tourisme, notamment:

- Zone de libre-échange continentale (un marché continental unique pour les biens et services, avec la libre circulation des hommes d'affaires et des investissements).
- Passeport africain et libre circulation des personnes (document de passeport commun exemptant les détenteurs de l'obligation d'obtenir un visa pour les 55 États d'Afrique).
- Réseau de transport aérien unique (dans le but de mettre pleinement en œuvre la décision de Yamoussoukro de 1999).

2.2.2 LA COMMUNAUTÉ DE L'AFRIQUE DE L'EST ET LE TOURISME

La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) est une organisation intergouvernementale régionale regroupant 6 États partenaires: les républiques du Burundi, du Kenya, du Rwanda, du Sud-Soudan, de la République-Unie de Tanzanie et de la République d'Ouganda, dont le siège est à Arusha, en Tanzanie.

Du point de vue du tourisme, l'objectif de la CAE est de promouvoir et de commercialiser collectivement la Communauté en tant que destination touristique unique tout en préservant et en assurant une utilisation durable de la faune et des autres sites touristiques⁴. Certains succès à cet égard comprennent:

- Depuis novembre 2008, l'Afrique de l'Est est commercialisée comme une seule région et les États partenaires de la CAE participent à des foires internationales du tourisme.
- Taux uniformes pour les Africains de l'Est.
- Création de l'Agence de coordination du tourisme et de la vie sauvage en Afrique de l'Est.
- Lancement du magazine de voyage EAC, surnommé Travel Around East Africa.
- Conférence régionale sur la faune touristique, organisée chaque année à tour de rôle dans la région de l'Afrique de l'Est.

2.2.3 MARCHÉ COMMUN DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (COMESA)

Le COMESA vise à créer une stratégie de marketing du tourisme durable, à incorporer des éléments du tourisme durable, à promouvoir la région en tant que destination unique, à développer un portail en ligne du COMESA et à participer à des foires commerciales en tant que région. Pour la première fois, le Conseil des entreprises du COMESA (CBC) a publié un manuel sur le patrimoine touristique et faunique destiné à promouvoir les États membres du COMESA. Le livre contient des informations factuelles sur la population, les langues, la religion, la monnaie et les arrivées de touristes de chaque État membre. Il met également en évidence les principales attractions de la faune et du patrimoine⁵.

³ <https://au.int/agenda2063/about>

⁴ <https://www.eac.int/tourism>

⁵ <http://comesabusinesscouncil.org/Handbook/index.html>

2.3 LE TOURISME DANS LE CONTEXTE DE LA SADC

2.3.1 LE TOURISME DANS LE CADRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE INDICATIF RÉVISÉ DE LA SADC (2015-2020)

Le RISDP est un cadre de développement de l'intégration régionale de 15 ans qui définit les priorités, les politiques et les stratégies de la SADC. Le plan comprend des stratégies relatives à l'élimination de la pauvreté, à l'intégration du développement régional, au développement équitable et équilibré au niveau régional, à l'intégration dans les économies continentale et mondiale, au développement durable et à l'égalité des sexes⁶.

Le RISDP révisé (2015-2020)⁷ prend en compte les expériences et les leçons apprises au cours des dix dernières années et réorganise les priorités identifiées dans le RISDP initial:

- a) Priorité A - Développement industriel et intégration du marché, y compris:
 - Développement industriel durable, compétitivité productive et capacité d'offre.
 - Libre circulation des biens et des services.
 - Convergence macroéconomique orientée vers la stabilité.
 - Intégration des marchés financiers et coopération monétaire.
 - Investissement intra régional et investissement direct étranger.
 - Intégration régionale approfondie.
- b) Priorité B - Infrastructure de soutien à l'intégration régionale, y compris:
 - Énergie.
 - Transports (de surface, aériens et intermodaux).
 - Tourisme.
 - TIC.
 - Météorologie.
 - Eau.
- c) Priorité C - Coopération en matière de paix et de sécurité (condition préalable à la réalisation du programme d'intégration régionale).
- d) Priorité D - Autres programmes spéciaux de dimension régionale sous a) Éducation et développement des ressources humaines; b) Santé, VIH et sida et autres maladies importantes pour la santé publique; c) emploi et travail; d) sécurité alimentaire et nutritionnelle; e) ressources naturelles transfrontalières; f) environnement; g) statistiques; h) secteur privé; i) égalité des sexes; et j) Science, technologie et innovation et recherche et développement.

Pour faire avancer la mise en œuvre du RISDP, l'accent sera mis sur les priorités A et B. Les objectifs de la priorité D seront mis en œuvre pour soutenir la réalisation et la réalisation des priorités A, B et C.

En ce qui concerne la mise en œuvre, le RISDP révisé aborde le tourisme dans le cadre de l'objectif stratégique «Soutien aux infrastructures d'intégration régionale», avec pour objectif spécifique «Compétitivité accrue et libéralisation des marchés régionaux de l'énergie, des TIC, des transports et du tourisme».

Le principal indicateur de performance touristique inclus dans le RISDP est le «% de la part de la SADC dans le tourisme mondial».

Les résultats immédiats spécifiquement liés au tourisme comprennent:

- Plate-forme pour le partage des meilleures pratiques sur les partenariats commerciaux inclusifs établie et opérationnelle.
- Stratégie de partenariat et de collaboration régionale avec le secteur privé élaborée et mise en œuvre.
- Stratégie régionale sur les entreprises inclusives élaborée et mise en œuvre.
- Promotion et mise en œuvre du renforcement des capacités statistiques, y compris la formation aux statistiques régionales harmonisées.
- Lois du tourisme harmonisées mises en œuvre dans au moins 5 États membres.
- Phase pilote UNIVISA mise en œuvre dans six États membres, dont cinq de la zone de conservation transfrontalière de Kavango-Zambèze (KAZA-TFCA).
- Autorité commune de la concurrence tripartite opérationnelle pour superviser la mise en œuvre de la décision de Yamoussoukro sur la libéralisation de l'accès aux marchés du transport aérien.
- Interventions de gestion des ressources naturelles domestiquées dans le cadre du PAR, des protocoles sur la conservation des pêches, de la foresterie et de la faune, et de l'application de la loi.
- Mise en œuvre de programmes sur les pêches, la foresterie et la faune, ainsi que sur les zones de conservation transfrontalières.
- Élaboration des directives de la SADC relatives aux meilleures pratiques pour les TFCA.
- Des plans régionaux de développement des compétences des ressources humaines élaborés pour les secteurs clés des priorités A, B et C et d'autres domaines d'intégration et de coopération sociales et économiques.
- Cadre de politique de migration de la main-d'œuvre de la SADC approuvé et mis en œuvre dans le vaste contexte de la facilitation de la circulation des personnes.

⁶ SADC (2001) Summary of the Regional Indicative Strategic Development Plan

⁷ SADC (2015) Plan de Développement Indicatif Régional Approuvé, 2015-2020

2.3.2 PROTOCOLE DE LA SADC SUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME, 1998⁸

Les fonctions et les aménagements touristiques au sein de la SADC sont entrés en vigueur par le Protocole sur le développement du tourisme de la SADC, formulé et signé en 1998 et modifié en 2009. Les arrangements institutionnels et le statut de mise en œuvre du tourisme au sein de la SADC ont connu divers processus et étapes de transformation comme indiqué ci-dessous. Le Protocole énonce la déclaration de politique générale, les objectifs et les arrangements institutionnels de la SADC pour le développement du tourisme dans la région. Objectifs spécifiques inclus:

1. Utiliser le tourisme comme vecteur de développement social et économique durable.
2. Assurer un développement équitable, équilibré et complémentaire de l'industrie du tourisme dans toute la région.
3. Optimiser l'utilisation des ressources et accroître l'avantage concurrentiel dans la région grâce à des efforts collectifs.
4. Assurer la participation des petites et micro entreprises, des communautés locales, des femmes et des jeunes.
5. Contribuer au développement des ressources humaines dans la région par la création d'emplois et le développement des compétences.
6. Créer un climat favorable aux investissements dans la région.
7. Améliorer la qualité, la compétitivité et les normes de service.
8. Améliorer les normes de sécurité des touristes sur les territoires des États membres et prévoir des dispositions pour les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes âgées dans leurs pays.
9. Promouvoir de manière agressive la région en tant que destination touristique unique mais aux multiples facettes, capitalisant sur ses atouts communs et mettant en valeur les attractions touristiques uniques de chaque État membre.
10. Faciliter les voyages intra régionaux pour le développement du tourisme en facilitant la suppression des restrictions de visas et de visas et l'harmonisation des procédures d'immigration.
11. Améliorer les services et les infrastructures touristiques.

Les zones de focalisation fonctionnelle spécifiques suivantes sont encapsulées dans le protocole:

- Facilitation des déplacements: visas, processus d'immigration, accès aux transports.
- Formation et éducation au tourisme: harmoniser et coordonner le programme de tourisme dans les écoles, la formation et les normes de formation.
- Marketing et promotion: conformément à la Charte de RETOSA (1997), RETOSA sera l'organe de marketing et de promotion de la SADC et aura pour mandat de promouvoir la région.
- Recherche et statistiques sur le tourisme: harmoniser les méthodologies et les systèmes de collecte et d'échange de données.
- Normes de service: mécanisme de contrôle régional, harmonisation des systèmes d'enregistrement, d'accréditation et de classement.
- Transports: améliorer la qualité globale des transports touristiques, développer des panneaux de signalisation appropriés dans les pays respectifs.
- Tourisme écologiquement durable: poursuivre des politiques rationnelles et durables d'utilisation et de gestion des ressources naturelles et culturelles.
- Incitations à l'investissement et développement: utiliser les lois respectives pour faire de la région un lieu d'investissement attrayant, promouvoir la croissance et le développement des initiatives du secteur privé, assurer la participation des communautés locales au tourisme, mettre en place un mécanisme financier favorisant la participation locale, accorder la priorité aux investissements. développement durable de la nature transfrontalière et du développement culturel.

Le mécanisme institutionnel de mise en œuvre du protocole comprend:

- Le sommet.
- Le Conseil des ministres de la SADC.
- Le Comité des ministres du tourisme (COM).
- Le Comité des hauts fonctionnaires (COSO) .
- Unité de coordination du tourisme.
- L'Organisation du tourisme régional de l'Afrique australe (RETOSA).

Voir l'annexe A pour les fonctions spécifiques attribuées aux divers organes décrits ci-dessus.

2.3.3 AMENDEMENT AU PROTOCOLE DE LA SADC SUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME, 2009⁹

Dans le protocole original sur le tourisme, RETOSA avait été créé pour servir principalement de branche de promotion et de marketing du secteur du tourisme de la SADC et était régi par une charte entrée en vigueur en 1997¹⁰.

En 2009, suite à la modification des dispositions institutionnelles du protocole, RETOSA a assumé des fonctions de coordination des politiques, en plus du marketing, en étroite collaboration avec la fonction Secrétariat de tourisme de la SADC. Le concept d'unité de coordination du tourisme, tel que spécifié dans le protocole d'origine, a disparu et les fonctions de coordination administrative ont été transférées au secrétariat de la SADC, RETOSA assumant toutes les fonctions d'exécution. Voir l'annexe A pour plus de détails sur la structure et les fonctions modifiées.

⁸ Communauté de développement de l'Afrique australe, (1998): Protocole sur le développement du tourisme, SADC

⁹ Communauté de Développement de l'Afrique australe, (2009): Accord Portant Modification du Protocole sur le Développement du Tourisme dans la Communauté de Développement de l'Afrique australe

¹⁰ Communauté de Développement de l'Afrique australe, (1998): Charte de l'Organisation Regionale du Tourisme de l'Afrique australe (RETOSA)

2.3.4 RESTRUCTURATION DU TOURISME DE LA SADC À PARTIR DE 2015

En juillet 2016, le Comité des ministres du tourisme a approuvé la transformation organisationnelle de RETOSA pour devenir une entité de marketing régionale axée sur le secteur privé, laissant les fonctions de coordination des politiques au Secrétariat de la SADC. Le COM a demandé au Secrétariat de la SADC de tirer parti du processus de restructuration en cours pour réactiver l'unité de coordination du tourisme (TCU) au sein du secrétariat de la SADC.

Le rôle de l'UTC serait d'assurer une coordination efficace ainsi que l'élaboration, l'harmonisation et la mise en œuvre de la politique, de la législation et des questions relatives au tourisme.

En mars 2017, le Conseil des ministres a approuvé la nouvelle structure organisationnelle du tourisme de la SADC, qui comprend l'UTC sous la direction de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles (FANR). La TCU occupe deux postes, à savoir chargée principale de programme - tourisme et chargée de programme - politique et développement des marchés. Cependant, les deux postes sont classés dans la catégorie flexi et étaient vacants au moment de la rédaction du présent document.

En novembre 2017, le Comité des Ministres du Tourisme a fait ce qui suit:

- Exhorté les États membres à envisager de détacher des fonctionnaires auprès du secrétariat de la SADC pour occuper ce poste.
- Recommandé au Conseil d'envisager de modifier les postes actuels au sein de l'Unité de coordination du tourisme (UCT) de postes flexibles à des postes entièrement financés pour en assurer la durabilité.
- Chargé le Secrétariat de la SADC, en collaboration avec les États membres, d'élaborer un programme touristique de la SADC; et
- Chargé le Secrétariat de mobiliser des ressources pour soutenir la mise en œuvre du programme de tourisme de la SADC une fois élaboré.

2.3.5 FERMETURE DE RETOSA

En mars 2018, le président du conseil d'administration de RETOSA a informé le secrétariat de la SADC, par l'intermédiaire de son président, que RETOSA était confronté à de graves problèmes financiers. Des efforts ont été déployés pour relever les défis sous la direction de l'État membre, l'Afrique du Sud, en sa qualité de présidente de la SADC. Le 8 mai 2018, une réunion extraordinaire du conseil d'administration de RETOSA a recommandé qu'une procédure adéquate soit suivie pour fermer RETOSA.

En juin 2018, une réunion extraordinaire du Comité des ministres du tourisme a recommandé que le processus de liquidation de RETOSA soit lancé avec effet immédiat afin d'atténuer le risque de non-respect des obligations contractuelles.

En réponse, le Conseil des ministres réuni des 13 et 14 août 2018, dans sa décision 29:

- i) Exhorté les États membres à régler leurs arriérés de contributions afin de permettre à RETOSA de remplir ses obligations contractuelles, notamment de payer les salaires du personnel;
- ii) A approuvé la dissolution du conseil d'administration et engagé le processus de liquidation de RETOSA avec effet immédiat, conformément aux dispositions de la charte établissant RETOSA; et
- iii) A chargé le Secrétariat de développer un mécanisme réalisable garantissant la réalisation des objectifs du programme touristique de la SADC et de soumettre un rapport au Conseil lors de sa réunion du mois d'août 2019.

2.3.6 RELATION AVEC D'AUTRES SECTEURS DE LA SADC

Lors de la réunion d'août 2018, le Conseil a également noté la nécessité d'une collaboration étroite entre les ministres responsables du tourisme, de l'environnement et des ressources naturelles et de l'organe chargé de la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité afin de faciliter:

- Des dialogues intersectoriels avec l'immigration, les douanes et la police, entre autres, pour élaborer des stratégies visant à supprimer les obstacles au développement du tourisme transfrontalier et aux voyages transfrontaliers de touristes, tels que la poursuite de la mise en place d'installations d'accès touristique et du programme touristique Univisa; et
- Participation pleine et effective des ministères responsables du tourisme ainsi que du secteur privé aux efforts de lutte contre le braconnage dans la région, notamment en ce qui concerne la communication et les relations publiques liées au braconnage.

Au cours de la réunion susmentionnée, le Conseil a approuvé l'inclusion des ministres responsables du tourisme au sein du Comité mixte des ministres de l'environnement et des ressources naturelles et de l'organe chargé de la coopération politique, défense et sécurité, tels qu'approuvés par le Conseil réuni en mars 2017 à Ezulwini, Eswatini. superviser et surveiller la mise en œuvre de la stratégie LEAP de la SADC.

2.4 POLITIQUES ET PROGRAMMES DE LA SADC AFFECTANT LE SECTEUR DU TOURISME

Les documents, cadres et politiques suivants sont pertinents pour le programme touristique de la SADC et ont été pris en compte dans la formulation de ce document.

2.4.1 POLITIQUES, PLANS ET TRAITÉS DE LA SADC¹¹

Les politiques existantes de la SADC et les traités TFCA contiennent de nombreuses dispositions visant à créer un environnement favorable au tourisme transfrontalier. Ceux-ci incluent :

- **Protocole de la SADC sur la conservation de la faune et l'application de la loi, 1999¹²**: Le protocole ne fait pas spécifiquement référence au tourisme, mais vise notamment à «promouvoir la conservation des ressources fauniques communes par la création d'aires de conservation transfrontalières» (article 4, paragraphe 2, point f). Le protocole stipule que les Parties doivent s'efforcer d'harmoniser les systèmes juridiques nationaux. instruments normalisant les «incitations économiques et sociales à la conservation et à l'utilisation durable de la vie sauvage» (article 6, 2 [g]), qui pourraient être appliqués aux produits touristiques transfrontaliers.
- **Protocole Révisé sur les Cours d'eau Partagés, 2002¹³**: Bien que ce protocole ne mentionne pas spécifiquement le tourisme, ses objectifs incluent «de promouvoir l'utilisation durable, équitable et raisonnable des cours d'eau partagés» (article 2 [b]). Cela fournit un cadre pour le tourisme nautique transfrontalier, tel que le canoë et le rafting.
- **Protocole sur le commerce des services, 2012¹⁴**: Les objectifs du protocole sont les suivants: «libéraliser progressivement le commerce intrarégional des services sur la base de l'équité, de l'équilibre et des avantages mutuels», associé à la promotion de «la croissance et du développement économiques durables, améliorant ainsi le niveau et la qualité de la vie des personnes» d'Afrique australe »(article 2, [1 et 2]). L'article sur la reconnaissance mutuelle précise que les mesures nécessaires doivent être prises pour négocier un accord «prévoyant la reconnaissance mutuelle des exigences, des qualifications, des licences et d'autres réglementations. . . pour l'autorisation, l'octroi de licences, l'exploitation et la certification de fournisseurs de services et, en particulier, de services professionnels »(article 7 [1]). En ce qui concerne l'accès aux marchés, le protocole indique également qu'aucun État partie n'adoptera ni ne maintiendra de «limitation du nombre de fournisseurs de services» ou de «limitation du nombre total de personnes physiques pouvant être employées dans un secteur de services donné» (Article 14 [a et d]). Par conséquent, ce protocole prévoit de traiter la question des licences et permis pour les entreprises de tourisme et leurs employés franchissant les frontières internationales afin de faciliter le tourisme transfrontalier.

2.4.2 INITIATIVES DES ZONES DE CONSERVATION TRANSFRONTALIÈRES DE LA SADC (TFCA)

La SADC compte actuellement 18 TFCA, qui se trouvent à divers stades de développement (voir le tableau de l'annexe A et la figure 1 ci-dessous). Les TFCA revêtent une importance majeure pour la croissance future du tourisme dans la SADC, car ils envisagent la création de vastes zones de conservation qui, une fois fonctionnelles, offriront aux visiteurs une grande diversité d'expériences de grande qualité dans la nature, dans des environnements terrestres et marins, ainsi Sites du patrimoine mondial. En outre, le développement du tourisme offrira aux communautés à l'intérieur et à proximité de ces zones diverses possibilités de subsistance induites par le tourisme.

Les plans et initiatives suivants ont été entrepris pour donner effet à l'initiative TFCA:

- **Plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC, Plan sectoriel du tourisme (TFCA) (2012)¹⁵**: Le chapitre sur le secteur du tourisme décrit un plan intégré pour le développement durable des TFCA dans la région de la SADC à l'horizon 2027. Le plan sectoriel identifie mise en œuvre au cours de la période du plan, divisée en trois groupes, à savoir
 - i) projets d'infrastructures physiques;
 - ii) projets d'harmonisation des politiques et d'élaboration de stratégies; et
 - iii) projets de produits touristiques. Les projets prioritaires sont décrits à l'annexe A.
- **Programme TFCA de la SADC, 2013¹⁶**: Le programme TFCA de la SADC comprend 7 composantes clés, avec des objectifs, activités et produits spécifiques à réaliser aux niveaux régional, sous régional et national. Ceux-ci incluent: o Composante 1: Plaidoyer et harmonisation des politiques entre les TFCA de la région:
 - Composante 2: Renforcement des mécanismes de financement pour les TFCA, en initiant et en soutenant le soutien financier des PIC ou en créant un fonds régional spécifiquement pour le développement des TFCA dans la région de la SADC.
 - Composante 3: Renforcement des capacités des parties prenantes de la TFCA.
 - Composante 4: Mise en place de systèmes de gestion des données et des connaissances.
 - Composante 5: amélioration des moyens de subsistance locaux, axée sur la démonstration des avantages de la TFCA pour les communautés locales, augmentation des investissements privés et publics dans les projets transfrontaliers d'infrastructures et de tourisme et facilitation de l'accès transfrontalier aux marchés locaux et régionaux, susceptible d'accroître encore les revenus. Les activités clés incluent «Développer un portefeuille d'infrastructures transfrontalières, de projets commerciaux et de tourisme dans le cadre des AET» et «Organiser des conférences d'investisseurs pour encourager les investissements dans ces projets transfrontières».

¹¹ Communauté de développement de l'Afrique australe (2019): Produit touristique transfrontalier de TFCA de la SADC, Rapport d'analyse de la situation, Projet - Non publié

¹² Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) (1999) Protocole de la SADC sur la conservation de la vie sauvage et l'application des lois

¹³ Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) (2002) Protocole révisé sur les cours d'eau partagés dans la Communauté de développement de l'Afrique australe

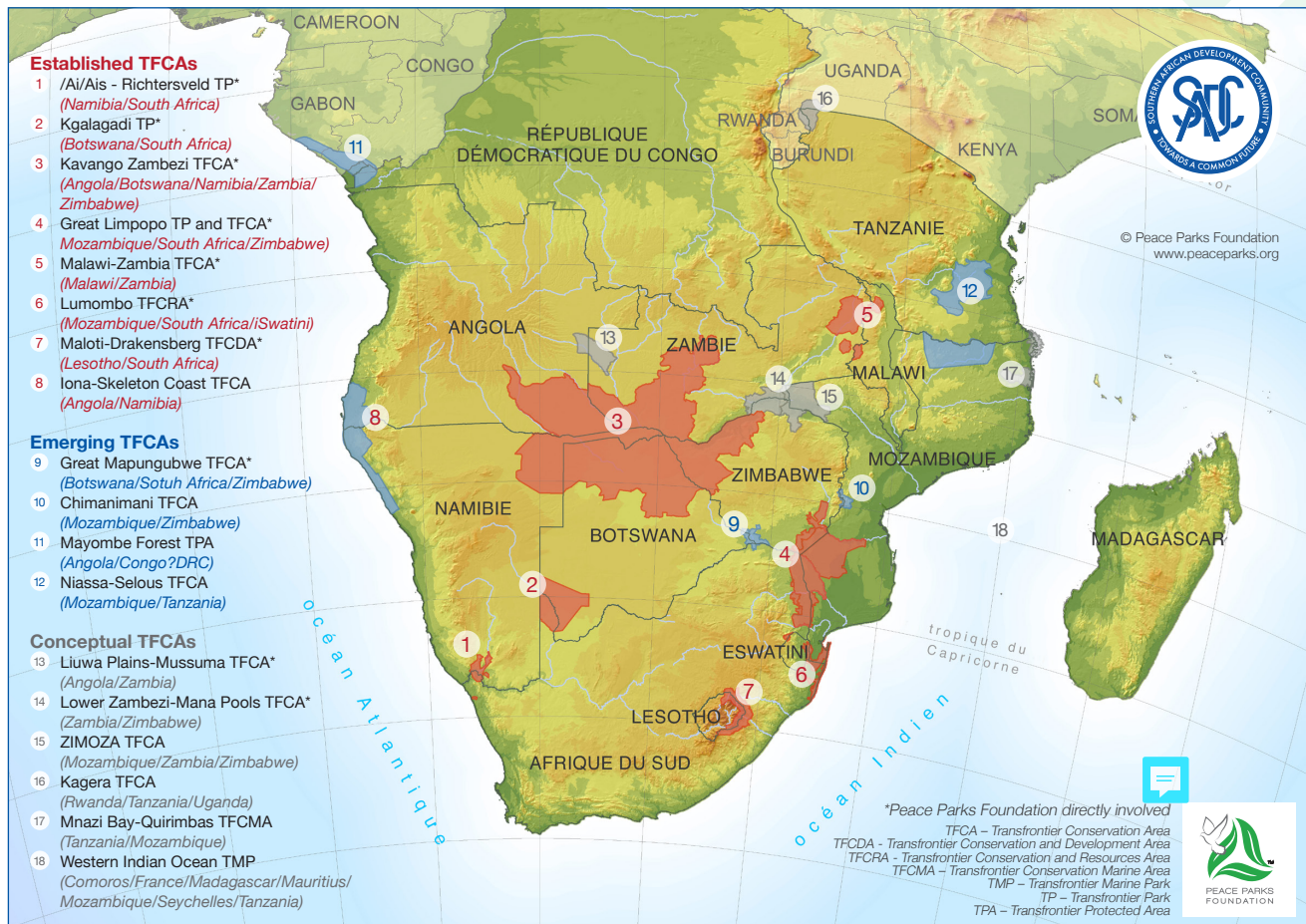
¹⁴ Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) (2012)

¹⁵ Communauté de développement de l'Afrique australe, (2012): Plan Directeur Regional sur les Infrastructures, Plan du secteur du tourisme (TFCA)

¹⁶ Communauté de développement de l'Afrique australe, (2013): Programme de la SADC pour les Zones de Conservation Transfrontalières, Secrétariat de la SADC, Gaborone, Octobre 2013

- Composante 6: Réduire la vulnérabilité des écosystèmes et des populations aux effets du changement climatique.
- Composante 7: Développement des APFC en produits touristiques régionaux commercialisables. Les activités clés comprennent «Développer et commercialiser des produits touristiques transfrontaliers phares régionaux» et «Élaborer des lignes directrices pour faciliter des partenariats de coentreprise équitables entre les communautés locales et le secteur privé.»

Fig. 1: Status of TFCAs in SADC (2019)



Le programme TFCAs de la SADC sera mis en œuvre à trois niveaux: (i) le secrétariat de la SADC; ii) le niveau de l'État membre national; et (iii) le niveau de TFCAs. Au niveau du secrétariat de la SADC, la direction FANR sera responsable de l'orientation générale de la politique, par le biais de divers protocoles de la SADC, et contribuera à l'harmonisation des politiques et de la législation en matière de gestion des ressources naturelles et de développement du tourisme. La dotation en personnel comprend un agent de programme TFCAs (chef de l'unité TFCAs de la FANR) et un agent de programme adjoint de TFCAs: responsable du soutien technique et administratif.

Boundless Southern Africa (2008 – actuel): La marque Boundless Southern Africa a été développée en tant que marque faitière pour la promotion des TFCAs en tant que destinations touristiques et d'investissements de manière consolidée et coordonnée. La marque a été approuvée par les ministres des neuf pays participants et a été lancée en mai 2008 lors de la préparation de la Coupe du monde 2010 de la Fédération Internationale de Football (FIFA) organisée en Afrique du Sud, qui se positionnait comme un événement appartenant à l'Afrique australe. dans son intégralité. La stratégie Boundless vise à accroître le potentiel touristique de l'Afrique australe en positionnant les TFCAs en tant que destinations touristiques et d'investissements privilégiées dans la région, en consolidant les produits multinationaux en un produit touristique régional complet et commercialisable.

Pour concrétiser le concept d'Afrique australe sans frontières, une unité de coordination TFCAs a été créée au sein du Département sud-africain des affaires de l'environnement (DEA) en 2007. La stratégie comportait une approche en deux phases, à savoir:

Phase I: La marque Boundless Southern Africa concentrera ses efforts de marketing sur 7 TFCAs, à savoir: / Ai / Ais-Richtersveld, Kgalagadi, Kavango-Zambezi, Grand-Mapungubwe, Grand Limpopo, Lubombo et Maloti-Drakensberg.

Phase II: lors de la réunion conjointe des ministres de la SADC chargée de l'environnement et des ressources naturelles, de la pêche et de l'aquaculture et du tourisme, tenue les 23 et 24 novembre 2017, les ministres ont approuvé la mise en œuvre de la phase II de la stratégie de développement TFCAs, qui verrait l'Afrique australe sans bornes Cette initiative couvre les 18 TFCAs de la SADC. La phase II sera également utilisée pour assurer le développement et la durabilité de tous les TFCAs de la région, sur la base des enseignements suivants: i) la nécessité de mieux coordonner les efforts de marketing des destinations de TFCAs et d'utiliser une marque commune; ii) la nécessité de développer davantage d'itinéraires de tourisme transfrontalier et des itinéraires via davantage d'APT; et iii) la nécessité de soutenir les efforts visant à éliminer les obstacles qui entravent le développement du tourisme transfrontalier dans le TFCAs.

Malgré le manque de main-d'œuvre et de ressources, BSA a lancé et soutenu diverses initiatives pilotes de marketing touristique, notamment des voyages de presse, la promotion du tourisme d'observation d'oiseaux et la mise en scène et le développement de divers événements d'aventure et de sport en plein air, notamment le vélo de montagne, randonnées, courses d'aventure et golf dans divers TFCA. Le Département sud-africain des affaires environnementales a accueilli l'initiative BSA depuis sa création et il est nécessaire de consulter et de convenir de futurs arrangements en matière d'hébergement au sein de la SADC.

Au moment de la rédaction de ce document de programme, l'état d'Afrique australe sans frontières n'était pas clair. Au cours de la réunion conjointe des ministres de novembre 2017, les ministres:

- i) a approuvé la mise en œuvre de la phase II de la stratégie de développement de la TFCA;
- ii) a chargé le Secrétariat d'étudier la faisabilité et les modalités de la proposition visant à incorporer la marque Boundless Southern Africa dans la stratégie RETOSA et à relocaliser le secrétariat Boundless Southern Africa dans le RETOSA récemment transformé;
- iii) a chargé le Secrétariat de mobiliser des ressources pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie de développement de la TFCA;
- iv) a chargé le Secrétariat et RETOSA d'incorporer la commercialisation des TFCA en tant que produits touristiques régionaux dans la charte de RETOSA et dans le memorandum d'accord entre le RETOSA et le secrétariat de la SADC.

Cependant, la décision d'incorporer BSA dans RETOSA n'est pas réalisable, étant donné la décision du Conseil des ministres de la SADC de liquider RETOSA avec effet immédiat, comme indiqué ci-dessus.

2.5 IMPLICATIONS DES POLITIQUES ET PROGRAMMES ACTUELS DU TOURISME DE LA SADC

L'analyse ci-dessus montre clairement qu'il existe suffisamment de cadres de planification et de politiques pour orienter le développement futur du tourisme régional. Alors que les différentes politiques de la SADC fournissent un cadre solide pour le tourisme transfrontalier, Spenceley (2018)¹⁷ a constaté que les parties prenantes étaient préoccupées par le manque d'harmonisation des statuts et que tous les protocoles n'avaient pas été ratifiés au niveau national. Les parties prenantes ont également appelé à une meilleure information sur les effets des politiques, notamment en tirant les leçons des décisions prises. Par exemple, bien qu'il existe des dispositions visant à promouvoir les investissements privés, il est également nécessaire de créer davantage de possibilités pour les partenaires du secteur privé.

En outre, une meilleure coordination est nécessaire pour que les produits touristiques transfrontaliers fonctionnent efficacement. Par exemple, une amélioration de la communication et de l'orientation sur les protocoles transfrontaliers est nécessaire entre les ministres et les ministères, les comités mixtes et le personnel du groupe chargé de la sécurité sur le terrain (à savoir, l'immigration, la police et les douanes).

Les différentes politiques et programmes décrits ci-dessus ont, entre autres, les implications suivantes pour le programme touristique de la SADC.

Tableau 1: Résumé des politiques, plans et programmes régionaux liés au tourisme et leurs implications pour le programme de tourisme de la SADC

Politique/plan/Programme	Implications
1. L'Agenda de l'OMT pour l'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un potentiel de synergie et de collaboration accrues entre les régions: le programme de l'OMT pour l'Afrique concordant parfaitement avec le programme touristique de la SADC et, dans la mesure du possible, il conviendrait de rechercher des synergies et une collaboration avec les programmes de la Commission de l'OMT pour l'Afrique.
2. L'Agenda 2063 de l'Union africaine	<ul style="list-style-type: none"> • Divers projets phares soutiendront le tourisme dans la SADC: La mise en œuvre réussie de projets tels que la création d'une zone de libre-échange africaine, d'un passeport africain, la libre circulation des personnes et un réseau de transport aérien unique permettra de relever les graves défis liés à la croissance du tourisme dans la SADC.
3. Comité Spécialisé de l'Union Africaine (CUA) sur le Tourisme (STC)	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer la coopération et les partenariats: ce Comité continental des ministres responsables du tourisme au niveau de l'UA lancera des initiatives susceptibles d'avoir un impact sur le continent africain, y compris l'Afrique australe. En tant que tel, des synergies de programme devraient être recherchées avec le CTS sur le tourisme.
4. Autres secteurs de la SADC et les politiques, plans, traités y afférant	<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration intersectorielle au sein de la SADC devrait être poursuivie: la décision du Conseil des ministres d'inclure les ministres du Tourisme dans le Comité mixte des ministres de l'environnement et des ressources naturelles et de l'Organe dans la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité établit un référentiel pour la collaboration intersectorielle au sein de la SADC. La SADC devrait encourager et faciliter cette interaction et cette collaboration entre le tourisme et les autres secteurs, afin de garantir la mise en œuvre de ce programme. • Le tourisme de la SADC devrait veiller à inclure les exigences du tourisme dans les autres politiques et protocoles de la SADC, y compris le RISDP, les protocoles sur le commerce, la conservation de la vie sauvage, etc.

¹⁷ Communauté de développement de l'Afrique australe (2019): Produit Transfrontalier des TFCA de la SADC, Rapport d'analyse situationnelle, Projet non publié

5. Protocole de la SADC sur le tourisme (et celui amendé 2009)	<ul style="list-style-type: none"> • Le protocole fournit un cadre fonctionnel adéquat pour le tourisme de la SADC: le protocole définit un cadre large et global dans lequel le marketing et le développement du tourisme peuvent être exécutés. • Le modèle institutionnel «agence» n’a pas abouti: la création de RETOSA en tant qu’agence de mise en œuvre des secteurs public et privé et le renforcement de ses pouvoirs de mise en œuvre en 2009 n’ont pas abouti, malgré les tentatives de restructuration et de revitalisation de RETOSA. Les États membres ne voyaient manifestement pas les avantages adéquats de cet arrangement et la majorité des États n’étaient ni en mesure ni disposés à honorer leurs engagements financiers à l’égard de RETOSA. • Nécessité d’amender le protocole sur le tourisme: le protocole prévoit le RETOSA en tant qu’agence d’exécution du tourisme; et le protocole modifié (2009) supprime l’unité de coordination du tourisme et confie les fonctions de formulation des politiques, de marketing et de développement à RETOSA. Compte tenu de la décision du Conseil des ministres de 2018 de liquider RETOSA et de établir le TCU en tant que véhicule touristique de la SADC, le Protocole devra être modifié en conséquence.
6. Restructuration du tourisme de la SADC (A partir de 2015)	<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle et le champ du tourisme de la SADC doivent être redéfinis: le rôle, les fonctions et les capacités du tourisme de la SADC doivent être clairement définis et des options institutionnelles alternatives doivent être envisagées. • La dotation en personnel permanent de l’unité du tourisme est essentielle: La dotation en personnel efficace de l’unité de coordination du tourisme est essentielle à l’exécution du programme.
7. Clôture de RETOSA	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de conclure rapidement RETOSA: compte tenu de la décision du Conseil des ministres de clôturer RETOSA, le processus devrait être achevé dans les meilleurs délais afin d’éviter toute incertitude et toute impasse dans la mise en œuvre du programme. • La SADC devrait envisager des options pour remplacer les rôles et fonctions essentiels de RETOSA et s’appuyer sur son travail¹⁸: RETOSA a agi pendant 20 ans en tant qu’organisme de conseil, de marketing et de conseil en matière de tourisme régional avant la décision de l’abolir en 2018. Au cours de son mandat, l’organisation a élaboré une série de directives et de programmes de développement et de marketing du tourisme et le TCU devrait continuer à les appliquer et à les améliorer.
8. Initiative Zones de Conservation Transfrontalières (TFCA)	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme touristique de la SADC devrait mettre un accent particulier sur les TFCA: l’initiative TFCA fournit un argument concret et hautement pertinent pour le développement du tourisme grâce à la collaboration régionale et aux synergies dans la gestion des destinations. Le programme touristique de la SADC devrait soutenir l’initiative TFCA à tous les égards possibles.
9. Plan Directeur de la SADC sur le développement des infrastructures, Plan du secteur du tourisme (TFCA) de 2012	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme touristique de la SADC doit s’appuyer autant que possible sur le plan directeur de la TFCA: le plan directeur contient un portefeuille important mais sélectif de propositions d’investissements en infrastructures et techniques pour libérer le potentiel de diverses TFCA. Bien que la faisabilité d’un programme d’infrastructure financé par les régions n’ait pas encore été prouvée, le programme touristique de la SADC devrait chercher à adopter les propositions de plan directeur pertinentes, lorsque cela est possible et pertinent.
10. Programme de la SADC sur les TFCA, 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme de tourisme de la SADC doit établir un partenariat fonctionnel avec le programme TFCA: le programme TFCA (en particulier les composantes 5 et 7) revêt une importance capitale pour le programme touristique et tout doit être mis en œuvre pour établir un partenariat fonctionnel entre le programme touristique de la SADC et le programme TFCA, afin de: maximiser les ressources et éviter les chevauchements et les doubles emplois.
11. Initiative Boundless Southern Africa (2008 - actuel)	<ul style="list-style-type: none"> • Les projets et initiatives de mise en œuvre concrets réalisés par BSA depuis sa création doivent être maintenus et développés: compte tenu de l’expérience acquise dans la mise en œuvre de ces initiatives transfrontalières concrètes en association avec les comités de gestionnaires de parcs et diverses agences des États membres, BSA pourrait jouer un rôle important en tant que marque de marketing et de promotion des investissements pour les TFCA de la SADC.
	<ul style="list-style-type: none"> • Un «siège» crédible et durable devrait être prévu pour l’initiative: BSA: BSA fonctionne comme une petite unité au sein du Département des affaires environnementales de l’Afrique du Sud. BSA n’a pas de statut légal et opère dans le cadre administratif du gouvernement sud-africain. Bien que cet arrangement ait bien fonctionné, il ne convient pas que BSA joue un rôle accru au sein de la SADC, en tant que marque promotionnelle régionale et véhicule de marketing au nom de la région entière et de tous les États membres de la SADC.

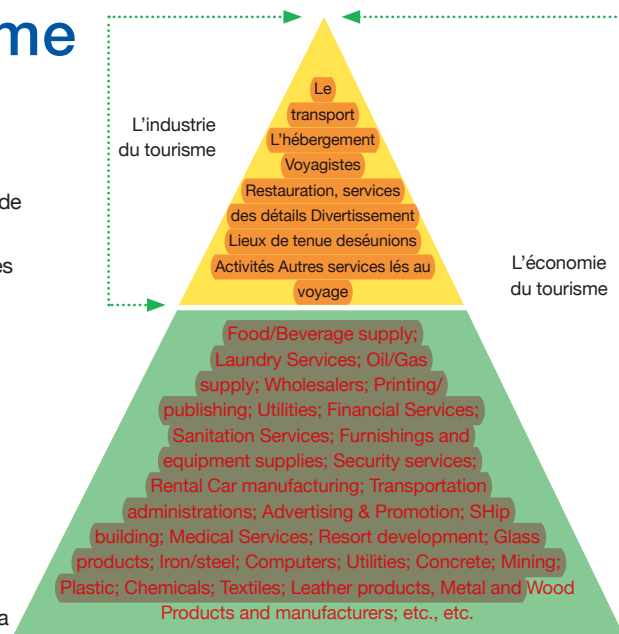
¹⁸ L’inventaire du travail fait par RETOSA à travers les années doit être compilé

3 Etat actuel du Tourisme

3.1 IMPORTANCE DU SECTEUR DE TOURISME DANS LA SADC

Le tourisme est une pierre angulaire de l'économie régionale, aux côtés de l'agriculture, des mines et des services. La SADC reconnaît que:

- Les investissements dans le tourisme pourraient générer des avantages économiques et sociaux locaux importants.
- Les dépenses touristiques filtrent à travers les économies régionales et locales et profitent non seulement aux prestataires de services touristiques directs, mais également à de nombreux autres services connexes, aux fournisseurs et à la population en général.
- Une industrie du tourisme en pleine croissance offre des opportunités d'affaires aux grandes entreprises ainsi qu'aux petites, moyennes et micro-entreprises (guides, restaurateurs, fournisseurs d'hébergement, fournisseurs d'activités, etc.).
- Le tourisme exige beaucoup de main-d'œuvre et crée des emplois à tous les niveaux de compétence, du niveau non qualifié au niveau de la direction.
- Les voyages d'affaires et de tourisme entre les États membres de la SADC maximiseront les ressources touristiques collectives de la région.



Conformément au tableau 3 ci-dessous, le tourisme ajoute une valeur majeure aux économies mondiale et régionale et constitue une industrie à forte intensité de main-d'œuvre. Le secteur contribue directement à environ 2,8% du PIB total de la SADC et, en ajoutant les impacts économiques indirects et induits, sa contribution représente plus de 8% du PIB de la SADC. Le secteur entretient directement environ 2,5 millions d'emplois dans la région et au total plus de 6,3 millions d'emplois (directs, indirects et induits) dépendent du tourisme. Le tourisme est sans doute le secteur économique qui offre le meilleur potentiel de croissance et d'emploi de la région.

Tableau 2: Impact économique du tourisme dans le monde et dans la SADC (2017)¹⁹

	Monde	SADC
PIB	<ul style="list-style-type: none"> • Direct: 2,5 billions USD, soit 3,2% du PIB mondial total • Total²⁰ : 7,6 milliards de dollars, soit 10,2% du PIB mondial total 	<ul style="list-style-type: none"> • Direct: 19,4 milliards USD, 2,8% du PIB régional • Total: 56,3 milliard de USD, 8,2% du PIB régional total
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Direct: 118 millions d'emplois, 3,8% du total des emplois mondiaux • Total: 313 millions d'emplois, soit 9,9% de tous les emplois dans le monde, soit 1 emploi sur 10 	<ul style="list-style-type: none"> • Direct: 2,5 millions d'emplois, soit 2,4% du total des emplois régionaux • Total: 6,3 millions d'emplois, 6,1% de tous les emplois régionaux emplois
Visitor Exports ²¹	<ul style="list-style-type: none"> • 1,5 billion de dollars américains, soit 6,5% du total des exportations mondiales 	<ul style="list-style-type: none"> • 18,3 milliards USD, soit 9,1% du total des exportations régionales

Source: WTTC, 2018

3.2 GLOBAL TOURISM TRENDS

Selon l'Organisation des Nations Unies pour le tourisme (OMT), le tourisme mondial a connu une croissance constante au cours des deux dernières décennies et le seul ralentissement du nombre d'arrivées de touristes dans le monde a eu lieu en 2008-2009, au plus fort de la crise économique mondiale. En 2017, le tourisme mondial a connu une croissance exceptionnelle, avec 1 326 millions de visiteurs, avec une hausse de près de 7% et les recettes touristiques, une augmentation de près de 5%, pour atteindre 1 340 milliards de dollars américains.

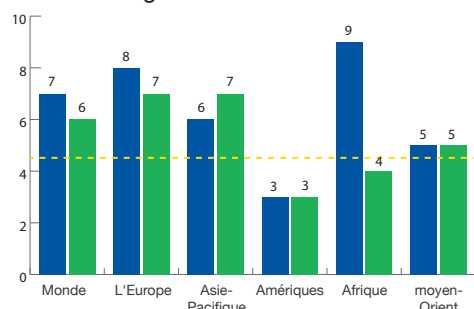
Le tourisme en Afrique a augmenté en 2017 à des niveaux supérieurs à la moyenne mondiale, le nombre d'arrivées de touristes ayant augmenté de près de 9%, passant à 63 millions, et les recettes touristiques augmentant de près de 8%, à 37 milliards USD. La bonne croissance s'est poursuivie au cours des six premiers mois de 2018 et l'OMT a prévu que le nombre d'arrivées de touristes internationaux augmentera d'environ 4,9% pour 2018 (à confirmer).

¹⁹ Conseil Mondial du Voyage et du Tourisme, (2018): Impact économique du voyage et du tourisme 2018, SADC

²⁰ Le PIB "total" et l'impact de l'emploi sur le voyage et le tourisme inclut l'impact direct, indirect et l'impact secondaire.

²¹ Se réfère aux dépenses des visiteurs internationaux.

Fig. 2: Arrivée des touristes intentionaux, changement en % 2016/17 et 2017/18



Source: OMT, 2018

Tableau 3: Tendances mondiales du tourisme et implications pour le programme du tourisme de la SADC

Tendances mondiales	Implications pour le tourisme de la SADC
<p>La durabilité devient la norme La conscience environnementale augmente de façon exponentielle. Le réchauffement de la planète, les menaces et la destruction de l'environnement sont sur les visages des voyageurs. Les objectifs mondiaux de développement durable orientent de plus en plus les objectifs du tourisme.</p>	La majorité des États membres de la SADC s'appuient sur leurs ressources naturelles et culturelles authentiques et bien conservées pour attirer les touristes, et l'initiative TFCA est un concept de conservation unique au monde. Tous les efforts doivent être déployés pour faire progresser et promouvoir la gestion du tourisme durable dans la région.
<p>Le temps comme monnaie de voyage Le temps de loisirs est de plus en plus précieux pour les voyageurs «riches en argent et pauvres en temps» qui exigent transparence et facilité de planification de voyage, de réservation de transport, de suppression des restrictions à la frontière, etc..</p>	Les procédures d'immigration et de visas (par exemple, conformément au visa Schengen de l'UE) doivent être simplifiées et simplifiées, l'accès aérien, les transports publics touristiques, les systèmes de circulation, les parkings, la circulation des piétons et l'accès aux TIC doivent être améliorés en permanence.
<p>La technologie mobile gouverne le voyage Le voyageur connecté influence les perceptions. Les visiteurs utilisent un téléphone mobile à toutes les étapes du voyage. Les voyageurs connectés pourraient être nos meilleurs ou nos pires vendeurs, et un produit ou une expérience attrayante sera promu ou rétrograde.</p>	La mobilité des visiteurs doit être constamment améliorée et les visiteurs doivent pouvoir se connecter à Internet pour explorer davantage et partager leurs expériences en Afrique australe. Le programme touristique de la SADC devrait faciliter une connectivité Internet facile et abordable, au moins sur les principaux sites touristiques de la région.
<p>La crise est la nouvelle norme Nous vivons dans un monde de peur et de méfiance. La sécurité des visiteurs, la sécurité et la santé sont primordiales dans la planification des voyages et la capacité de gérer les crises deviendra de plus en plus importante.</p>	La collaboration et la coordination entre les autorités de tourisme et de sécurité des États membres devraient être renforcées et une stratégie de communication en cas de crise mise en œuvre au niveau régional.
<p>Les voyages comme mécanisme de création de liens familiaux et multigénérationnels Les voyages en famille et les voyages entre générations sont en augmentation. Les voyages sont de plus en plus considérés comme une occasion de créer des liens dans un monde en évolution rapide. Les voyageurs plus âgés ont des besoins spéciaux.</p>	Il convient de promouvoir les possibilités de voyage en famille et d'encourager le développement des activités et des expériences des enfants. L'accès universel devrait être davantage promu et amélioré.
<p>Le virus du voyage millénaire Les voyages millénaires augmentent dans le monde entier, mais ils se développent particulièrement rapidement dans les marchés asiatiques émergents. La génération du millénaire la vit maintenant, la partage maintenant et cherche une gratification instantanée.</p>	Des offres spéciales devraient être développées pour les explorateurs plus jeunes et intrépides qui souhaitent s'impliquer de près dans la nature, les traditions culturelles et les activités d'aventure. Les industries créatives et les zones de vie nocturne sûres devraient être améliorées.
<p>Croissance de l'économie partagée. Les perturbations technologiques dans les secteurs de l'hébergement, des transports, des restaurants et autres sont courantes et les destinations qui les englobent présentent un avantage concurrentiel, mais elles s'accompagnent de défis.</p>	Les États membres de la SADC devraient considérer l'économie partagée comme un mécanisme de promotion des PME et d'accès amélioré aux marchés. La SADC devrait élaborer des lignes directrices pour assurer la protection des consommateurs et un ordre concurrentiel dans le secteur, sans décourager la croissance.
<p>Personnalisation et authenticité valorisées Les voyages sont devenus une commodité - les gens ont été partout et la «particularité» est un concept relatif. Une attention particulière, des expériences authentiques et une offre de services sur mesure sont de plus en plus attendues et valorisées.</p>	La société multiculturelle en Afrique australe offre une opportunité majeure pour des expériences de voyage personnalisées et interactives. Le tourisme culturel et les interactions sûres avec les diverses cultures de la région devraient être encouragés.
<p>Des marchés de plus en plus segmentés Au fur et à mesure que les gens se déplacent, la recherche d'expériences qui correspondent à leurs goûts et à leurs intérêts augmentent - les expériences doivent être ajustées avec précision aux besoins du segment.</p>	Les autorités du tourisme des États membres doivent bien connaître les besoins des segments de marché existants et émergents, les communiquer au secteur et les intégrer dans les politiques de développement nationales et régionales.
<p>Changements de marché géographiques. Les marchés en Asie et en Chine arrivent à maturité et deviennent de plus en plus sophistiqués pour répondre aux besoins de voyages; La Russie s'est bien développée ces dernières années.</p>	Les autorités de commercialisation du tourisme des États membres devraient renforcer et renforcer davantage leurs relations et partenariats de commercialisation sur ces marchés en croissance. La SADC devrait fournir des recherches et des informations sur le marché permettant aux États membres de capitaliser sur les changements de marché.

3.3 PERFORMANCE RECENTE

La section suivante donne un aperçu de l'ampleur et de la performance du tourisme dans la SADC et ses pays membres.²²⁺²³

3.3.1 PART DU MARCHÉ ET CROISSANCE DU TOURISME

Part du marché des États membres: La figure 3 ci-dessous donne un aperçu des parts de marché du tourisme des différents États membres de la SADC, en termes d'arrivées et de recettes touristiques. Le chiffre indique que les 7 premiers pays (RSA, Zimbabwe, Botswana, Mozambique, Namibie, Maurice et Tanzanie) reçoivent plus de 78% des touristes arrivés dans la SADC et près de 85% des recettes du tourisme.

Trois pays, à savoir la RSA, Maurice et la Tanzanie, reçoivent 70% de toutes les dépenses touristiques, alors qu'ils ne reçoivent que 50% des arrivées. Les îles de l'océan Indien ne reçoivent que 8% environ des arrivées dans la région, alors que leur part des recettes est plus du double de celle.

Il ressort clairement de cette analyse que la SADC connaît de grandes inégalités en matière de tourisme, notamment en ce qui concerne les avantages économiques dérivés du tourisme. La majorité des États membres d'Afrique continentale souffrent de petites parts de marché et de faibles rendements économiques du tourisme.

Taux de croissance: Le taux de croissance annuel composé moyen des arrivées de touristes dans la SADC pour la période 2005-2016 était de 4,2% par an, soit légèrement au-dessus du taux de croissance moyen mondial de 4% par an et inférieur au taux de croissance de l'Afrique continentale de 4,7% par an. Dans les pays où les arrivées de touristes ont connu une faible croissance, par exemple RDC, Mozambique et l'Angola enregistre une croissance particulièrement forte des arrivées au cours de la période. Les arrivées dans des destinations plus matures telles que l'Afrique du Sud et le Botswana ont progressé à des niveaux modestes compris entre 1% et 3% par an au cours de la période.

Recettes par citoyen: Les pays de la SADC reçoivent en moyenne 51 USD de dépenses de tourisme international par habitant et par an, soit près du double du revenu touristique moyen par habitant pour l'Afrique (27 USD).

Les recettes touristiques par habitant varient énormément d'un État membre à l'autre. Les revenus par habitant sont particulièrement élevés dans les États insulaires des Seychelles et de Maurice, qui combinent un tourisme de grande valeur et une population limitée, les Seychelles recevant 4 358 USD par résident. et l'île Maurice recevant 1 245 USD par résident. Le tourisme est également une source de revenu substantielle par habitant pour le Botswana (494 USD), la RSA (141 USD) et la Namibie (132 USD), tandis que les recettes touristiques par habitant sont presque négligeables au Lesotho (18 USD, Eswatini (11 USD), au Mozambique (US \$ 4) et au Malawi (US \$ 2), malgré les ressources touristiques relativement riches de ces pays.

Fig. 3: Part des arrivées et des recettes de la SADC, 2016

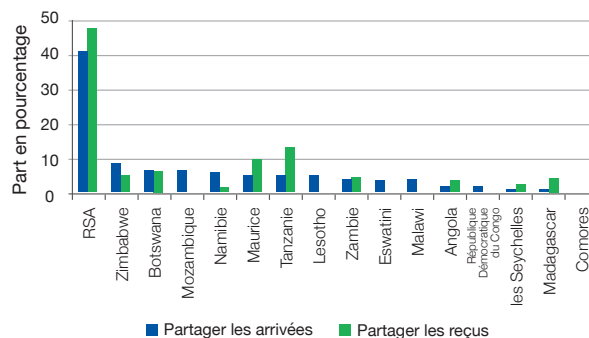


Fig. 4: Taux de croissance annuelle moyenne des arrivées du tourisme, 2005-2016

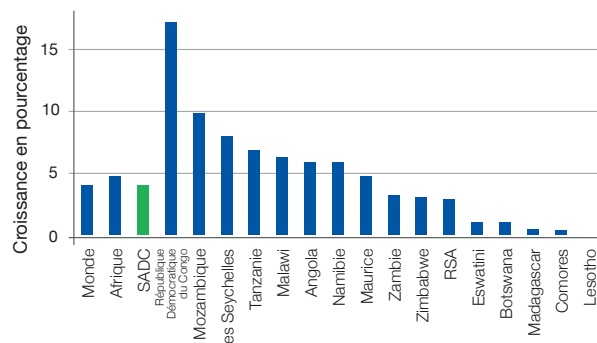
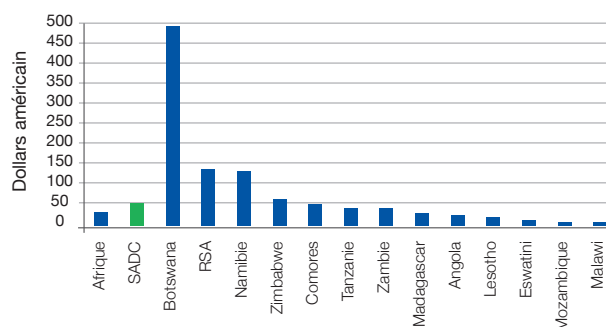


Fig. 5: Recettes du tourisme per capita (Ex Seychelles/Maurice)

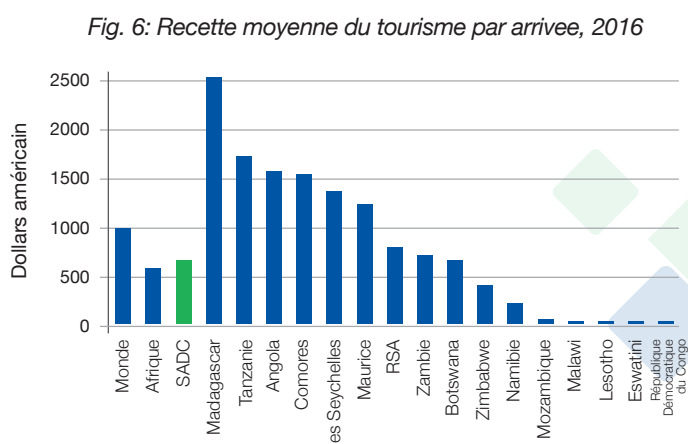


²² OMT, (2018): Baromètre Mondial du Tourisme, Vol. 4: Octobre 2018.

²³ Alors que le Baromètre du tourisme de l'OMT consolide les statistiques compilées par les États membres, la validité et la fiabilité des statistiques nationales des arrivées et des dépenses peuvent ne pas être précises étant donné le manque de collecte de statistiques sur les meilleures pratiques et les instruments de mesure dans certains États membres.

Recettes par arrivée: les politiques des États membres concernant le type de tourisme qu'ils souhaitent attirer et leur stade dans le cycle de vie du tourisme diffèrent considérablement. Les recettes moyennes par arrivée dans la SADC s'élevaient à 670 USD en 2016, soit un niveau inférieur à la moyenne mondiale de 1004 USD par arrivée, mais nettement supérieur à la moyenne de 578 USD par arrivée sur le continent. Les recettes par arrivée sont les plus élevées dans les îles de l'océan Indien (tourisme de grande valeur), en Angola (tourisme d'affaires à valeur élevée) et en Tanzanie (tourisme de safari de grande valeur)

En résumé, la portée, l'ampleur et les niveaux de développement du tourisme varient considérablement d'un État membre de la SADC à un tel système et, de ce fait, les besoins et les priorités en matière de soutien et de facilitation du tourisme varient et varient.



3.3.2 COMPÉTITIVITÉ DU TOURISME

Le tableau 4 ci-dessous présente l'indice de compétitivité du tourisme du Forum économique mondial²⁴ y compris les classements et les scores des critères²⁵ de 12 pays de la SADC²⁶ pour 136 pays mesurés.

Tableau 4: Classement des pays membres sur l'indice de compétitivité touristique du WEF (2017)*

Sous indexes et piliers	Environnement propice					Politiques et conditions habilitantes pour le voyage et le tourisme					Infrastructure			Ressources naturelles et culturelles	
	Classement mondial (Sur 136)	Environnement des affaires	Sûreté et sécurité	Santé et hygiène	Ressource humaine et marché du travail	Préparation des TIC	Priorisation du voyage et du tourisme	Ouverture internationale	Compétitivité des prix	Durabilité environnementale	Infrastructure du transport aérien	Infrastructure terrestre et portuaire	Infrastructure des services du tourisme	Ressources naturelles	Ressources culturelles et Affaires de voyage
Afrique du sud	53	5.3	3.9	3.8	4.6	4.4	4.7	2.4	5.2	3.6	3.4	3.4	4.4	4.4	3.4
Maurice	55	5.2	5.9	5.3	4.8	4.5	6.0	3.5	4.1	4.3	3.0	4.5	4.9	2.4	1.3
Namibie	82	4.9	5.2	3.5	4.1	3.9	4.6	2.7	5.4	3.9	3.0	3.2	4.0	3.8	1.2
Botswana	85	5.1	5.3	3.5	4.5	4.1	4.6	2.2	5.7	4.5	2.2	2.8	3.6	3.5	1.3
Tanzanie	91	4.1	5.1	2.9	3.6	2.7	4.8	3.2	5.4	4.2	2.0	2.6	2.9	4.9	1.5
Zambie	108	4.6	5.4	2.7	4.1	2.8	3.9	2.9	4.8	4.6	1.9	2.3	2.6	3.7	1.3
Zimbabwe	114	3.0	5.5	2.9	3.6	2.9	3.9	2.9	5.1	4.1	1.9	2.4	2.8	3.6	1.5
Madagascar	121	3.6	5.0	3.3	3.8	2.1	4.4	3.0	5.0	3.6	1.8	2.0	2.7	3.1	1.4
Mozambique	122	4.2	4.6	1.8	3.6	2.6	4.0	3.1	4.6	4.2	1.8	2.1	2.8	2.9	1.3
Malawi	123	4.2	5.4	3.0	4.2	2.5	3.4	2.8	4.6	4.2	1.4	2.1	2.2	2.9	1.3
Lesotho	128	4.2	5.4	2.9	3.6	3.2	4.7	1.7	5.0	4.7	1.3	1.9	2.5	2.1	1.0
RDC	133	4.1	4.0	2.8	3.9	1.6	1.9	1.5	3.8	4.0	1.6	1.8	1.9	4.1	1.4

* Scores moyens, où: 1 = performance extrêmement mauvaise et 7 = performance extrêmement bonne.

* Couleurs vont du vert = bonne performance par rapport aux concurrents; au rouge = mauvaise performance par rapport à la concurrence.

²⁴ Forum Economique Mondial, (2017): rapport sur le Voyage et la Compétitivité 2017

²⁵ L'indexe comorend quatre sous indexes, 14 piliers et 90 indicateurs individuels, ditribués entre les différents piliers tel que demontré dans la photo ci-dessous.

²⁶ Angola, Eswatini, Seychelles, Comoros ne sont pas couverts par l'indexe

- Comme le montre le classement mondial global des États membres:
 - 7 des 12 États mesurés se situent dans le premier quartile (classement de 103 sur 136 et moins) en ce qui concerne la compétitivité du tourisme. Ce sont la Zambie, le Zimbabwe, Madagascar, le Mozambique, le Malawi, le Lesotho et la RDC.
 - Trois autres (3) des 12 États se classent dans le deuxième quartile (entre 69 et 102 sur 136). Ce sont la Namibie, le Botswana et la Tanzanie.
 - Seuls deux pays (l'Afrique du Sud et Maurice) se situent dans le troisième quartile (entre 33 et 68 sur 136) et aucun pays ne se classe dans le quatrième quartile (les 32 premiers pays).
- L'indice «Environnement propice au tourisme». Il est important de noter que la majorité des pays obtiennent des résultats exceptionnels en ce qui concerne le pilier «sécurité», contrairement à la couverture et aux perceptions négatives de la presse. .
- En ce qui concerne le sous-indice «Politique relative aux voyages et tourisme et conditions habilitantes», les États membres obtiennent généralement de bons résultats en ce qui concerne «la priorisation des voyages et du tourisme», la «compétitivité-prix» et la «durabilité environnementale». La majorité des destinations ne répondent pas aux critères de «préparation aux TIC» et de «l'ouverture internationale», en particulier les régimes de visas et d'immigration.
- Les États membres de la SADC ont généralement des résultats médiocres dans le sous-indice «Infrastructures», en particulier dans les piliers de transport aérien et terrestre.
- Comme on peut s'y attendre, les États membres de la SADC s'en tirent généralement bien en termes de ressources naturelles, mais ils se situent relativement mal dans le pilier «Ressources culturelles et voyages d'affaires». La raison en est que, en plus des sites et expressions culturels, ce pilier comprend des indicateurs tels que le nombre de terrains de sport et le nombre de réunions d'associations (MICE).

En résumé, l'indice de compétitivité touristique du WEF indique que les principaux défis à relever au niveau régional sont notamment les suivants:

- Création de marque et gestion de l'image.
- Accès aux TIC et à Internet.
- Accès international et ouverture, y compris les politiques d'accès aérien et les régimes de visas.
- Infrastructure d'accès terrestre et aérien.
- Conservation des ressources naturelles en tant que USPs et amélioration des expériences culturelles.

3.4 LEÇONS DE COMPARAISON AVEC DES INITIATIVES D'AUTRES ORGANISMES RÉGIONAUX

L'Annexe C compare les structures touristiques d'organisations touristiques comprenant plusieurs États et d'autres organisations apparentées, notamment l'association touristique Asie-Pacifique (PATA), l'Organisation du tourisme des Caraïbes (CTO), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Association des pays de l'océan Indien (IORA) et European Travel Commission (ETC).

Les facteurs pris en compte dans la comparaison incluent a) le but principal/priorité, b) structure de gestion, c) structure du secrétariat, d) conditions d'adhésion, niveaux et structure, e) le financement et f) les activités clefs.

Voici les leçons clefs tirées de cette comparaison:

- **La facilitation, l'autonomisation et la création de partenariats sont des capacités valorisées:** les organisations de la région ont de plus en plus de valeur ajoutée: a) l'autonomisation des secteurs du tourisme des États membres (par la réalisation et la diffusion d'études de marché, la formation aux meilleures pratiques de gestion du tourisme, la gestion de l'information, etc.) , b) facilitant la circulation des touristes (en encourageant et en préconisant des pratiques harmonisées en matière de visas et d'immigration, en préconisant et en donnant des conseils sur un accès aérien approprié. c) établir des partenariats (entre les États membres, entre le tourisme et les autres secteurs, entre les secteurs public et privé, avec les canaux de distribution, etc.).
- **L'élimination des obstacles aux voyages entre les pays est un domaine prioritaire pour ces organisations,** par exemple introduction d'un visa Schengen dans l'UE, introduction d'un visa unique des Caraïbes lors de la Coupe du monde de cricket, etc.
- **La plupart des organisations régionales** dédiées au tourisme telles que CTO, PATA et ETC mettent en œuvre des programmes de marketing régionaux, mais ces programmes visent principalement à renforcer une image régionale et les perceptions de la marque plutôt que des activités de marketing tactiques, segmentées et axées sur les ventes.
- **Établie grâce à une large adhésion:** les organismes régionaux qui réussissent ont une adhésion cohérente et généralisée de la part de tous les membres et des États membres, tant du secteur public que du secteur privé. Une condition préalable au succès est que tous les membres doivent considérer le tourisme comme un secteur prioritaire.
- **La collaboration entre les secteurs public et privé est essentielle:** les organisations sont largement représentatives des secteurs public et privé de la région, ce qui leur confère l'autorité, l'expérience, les compétences et les ressources dont elles ont besoin. Dans les cas où ils ne comprennent pas des membres des secteurs public et privé, ils ont formé de solides partenariats entre les deux.
- **Les partenariats institutionnels sont essentiels:** ils s'appuient également sur des partenariats solides avec des institutions connexes, par exemple. OMT, WTTC, la communauté des donateurs, etc.
- **Fournir des avantages concrets:** les membres de ces organisations régionales devraient recevoir des avantages significatifs, qui correspondent à leurs besoins.
- **Stratégiques:** ils fonctionnent selon une vision claire, des priorités et des activités.

- **Opérationnel «maigre et méchant»:** ils réduisent la bureaucratie, ainsi que les structures de gouvernance et de secrétariat hypertrophiées, afin de réduire les coûts de fonctionnement et de pouvoir agir rapidement. Cela inclut des secrétariats petits mais efficaces, qui mettent en œuvre des plans ciblés.
- **Construit sur un consensus:** leur objectif est de créer un consensus entre les divers partis et membres.
- **Financement adéquat et constant:** les mécanismes de financement sont fiables, équitables et proviennent de plusieurs sources durables, pas seulement des cotisations des membres.

3.5 VUES DE L'INDUSTRIE CONCERNANT LES FACTEURS DE SUCCÈS DE LA CROISSANCE DU TOURISME

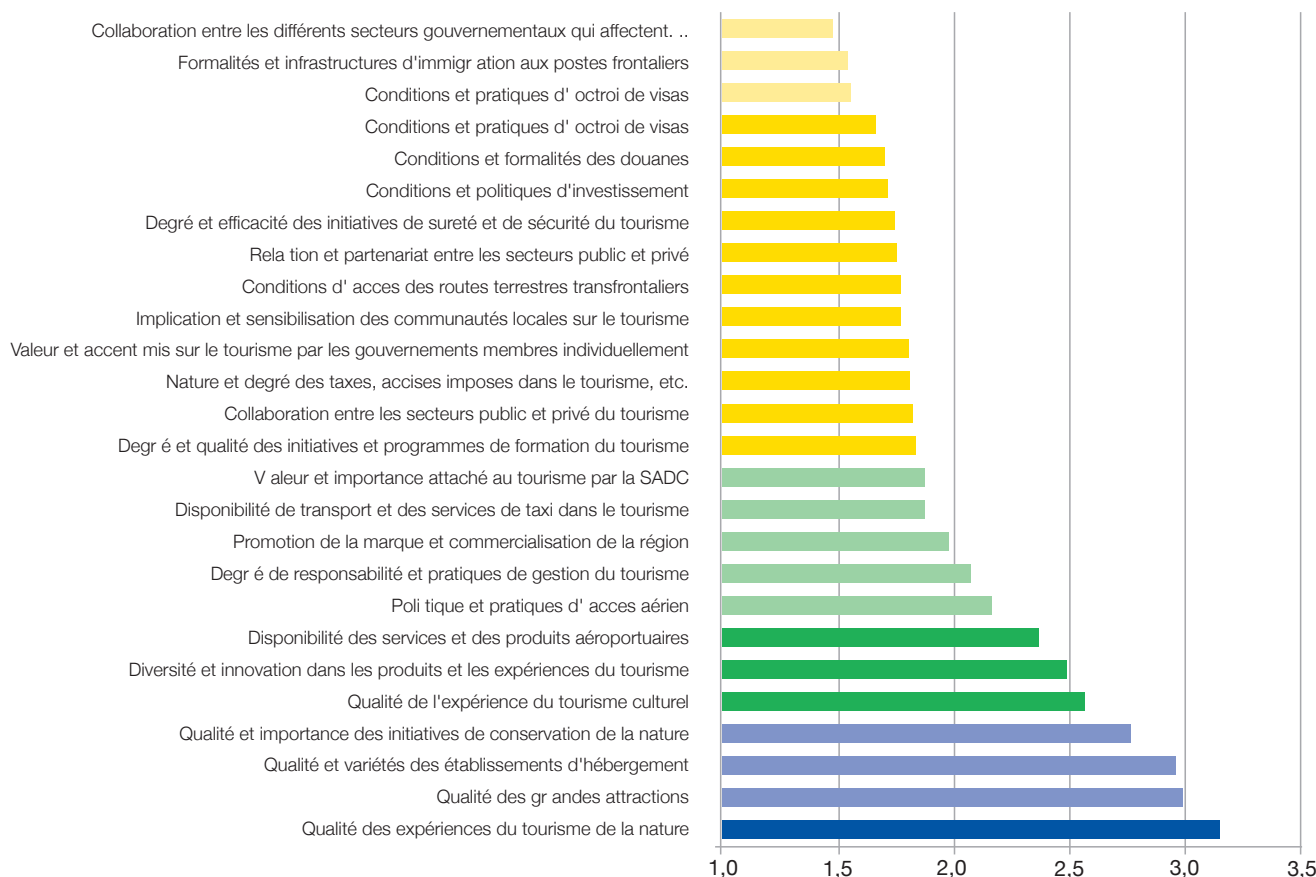
L'annexe D présente les résultats détaillés du sondage en ligne auprès des parties prenantes. La section suivante met en évidence les principales conclusions.

3.5.1 VUES CONCERNANT LA GESTION DU TOURISME AU NIVEAU RÉGIONAL

La figure 7 ci-dessous présente les résultats des vues des parties prenantes au sujet de la performance actuelle sur différents aspects de la gestion du tourisme.

Fig. 7: Evaluation moyenne des aspects clés de la gestion durable du tourisme

n=90 4=Excellent 3=Bon 2=Moyen 1=Mediocre



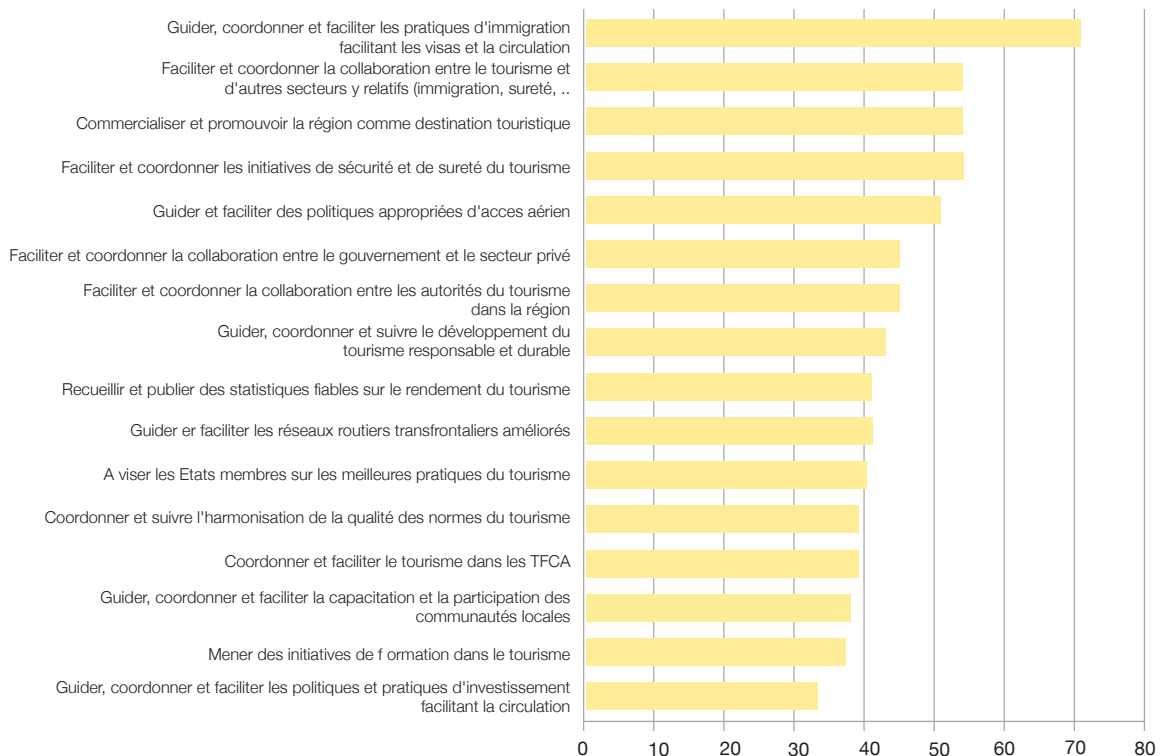
Comme c'est clair en le voyant à travers la figure 7:

- Les personnes interrogées ont généralement jugé bonnes et acceptables la qualité et la diversité des ressources, produits et expériences naturels et culturels, ainsi que leur gestion.
- La stratégie de marque et de marketing de la région, le transport aérien et routier et les pratiques de gestion durable ont été classés comme moyens.
- La gestion du tourisme dans la région est cependant insuffisante en termes de collaboration et de partenariats entre les différentes institutions de tourisme membres et entre les secteurs public et privé.
- En outre, les conditions permettant au secteur privé de faire des affaires efficacement, telles que les conditions et pratiques douanières, la fiscalité, l'accès transfrontalier, la sécurité et la sécurité du tourisme et les conditions d'investissement sont considérées comme médiocres.
- La région est particulièrement mal lotie en ce qui concerne les conditions et procédures d'immigration et de visa, la collaboration entre le tourisme et les autres secteurs qui affectent l'industrie étant la moins bien classée.

3.5.2 VUES CONCERNANT LES DOMAINES D'INTERVENTION CLEFS POUR LA SADC

La figure 8 ci-dessous présente le nombre de répondants qui ont cotés différentes interventions potentielles de la SADC sur le tourisme comme "très importantes" quand on leur avait demandé d' "Evaluer l'importance d'inclure les activités potentielles suivantes dans le plan d'action de la SADC sur le tourisme pour les 5 ans à venir (prière d'évaluer de manière critique pour permettre la priorisation des activités)".

Fig. 8: Nombre des répondants qui ont évalués certains aspects comme "Tres important" pour la SADC (n=90)



Conclusions principales:

- L'amélioration des pratiques en matière de visas et d'immigration était au centre des préoccupations des répondants, près de 80% estimant que cet aspect était «d'une importance cruciale» pour la SADC.
- Les problèmes jugés extrêmement importants par 60% des répondants et plus sont:
 - Assurer une plus grande collaboration entre le tourisme et les autres secteurs qui jouent un rôle essentiel dans l'avancement du tourisme, notamment l'immigration, la sécurité, la gestion de l'environnement, le commerce, etc.)
 - Marketing et image de marque de la région
 - Faciliter et coordonner la sécurité touristique
 - guider et faciliter des politiques d'accès aérien appropriées
- Les aspects jugés extrêmement importants par environ 50% ou plus des répondants sont les suivants:
 - Faciliter la collaboration entre les autorités touristiques des différents États membres
 - Faciliter la collaboration et le dialogue entre les secteurs public et privé
 - Guider, coordonner et surveiller les pratiques de tourisme durable dans la région

Plus de la moitié des répondants ou des répondants ont également formulé des suggestions spécifiques concernant les améliorations du tourisme, qui couvrent les sujets suivants (voir l'annexe D pour plus de détails):

- Amélioration des visas et des conditions d'immigration, y compris la mise en place d'un Univisa et l'amélioration des services d'immigration et de douane aux postes de frontière pour les touristes.
- Assurer la sécurité des visiteurs, y compris une répression régionale de la criminalité, de la corruption et du harcèlement des touristes en bordure de route par les agents de la circulation.
- Un guide du véhicule et du guide touristique plus fluide et plus libre permettant un accès transfrontalier.
- Normaliser et libéraliser les exigences des guides touristiques dans la région.
- Améliorer l'environnement des entreprises et réduire les coûts liés à leurs activités.
- Améliorations des infrastructures, en particulier de l'état des routes.
- Renforcement de la conservation et de la protection de la faune.
- Plus de marketing et de promotion pour améliorer la perception des marques régionales.
- Sensibilisation au tourisme chez les jeunes, les communautés et les chefs de gouvernement.
- Libéraliser l'accès aérien et améliorer les services d'affrètement.
- Amélioration de la formation professionnelle et de l'autonomisation locale.
- Meilleure collaboration institutionnelle, en particulier entre agences de tourisme et compagnies aériennes.

3.6 RÉSUMÉ DES GRANDES OPPORTUNITÉS ET DÉFIS DE LA CROISSANCE DU TOURISME

Sur base des résultats, les points forts et les opportunités ainsi que les faiblesses et les menaces qui pourraient affecter la croissance du tourisme en Afrique australe sont les suivants:

FORCES ET OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES ET MENACES
RESSOURCES NATURELLES, CULTURELLES ET L'ENTREPRENARIAT	
<ul style="list-style-type: none"> • La variété culturelle et l'authenticité pourraient devenir un USP pour la région • Le tourisme culturel offre des possibilités de croissance économique inclusive, de création d'emplois et de formation professionnelle. • La région possède une grande qualité et une grande variété de ressources naturelles, y compris divers écosystèmes et paysages qui attirent de nombreux segments de marché, ainsi qu'une forte population d'espèces naturelles emblématiques. • Les TFCA offrent des opportunités de renforcement et de diversification des produits • Le tourisme offre la possibilité d'inclure économiquement un large éventail de citoyens grâce à la création d'emplois, à la mise en œuvre de pratiques commerciales en exploitant leurs ressources naturelles et culturelles (par exemple, l'hébergement, les villages écologiques, les projets de potagers, etc.) et aux opportunités offertes par la chaîne logistique (services de réparation, transport, construction, fourniture de produits frais, etc.) • Les nouveaux canaux et plateformes de marketing perturbants (AirBnB, Uber, etc.) ouvrent l'esprit d'entreprise et les opportunités d'emploi aux communautés locales. • Il existe un potentiel d'enrichissement, de combinaisons de produits et de diversification de l'offre, par exemple. «Raconter l'histoire» derrière ce qui est réellement déposé dans les restaurants (par exemple, fruits à pain, herbes, etc.), les expériences agro-touristiques locales, etc. • On pourrait rechercher des possibilités de reconstitution des stocks de gibier dans les conservatoires et dans les parcs nationaux. • Divers exemples de bonnes pratiques de TCC dans la région peuvent être tirés, par exemple. Conservancies in Namibia, Tanzania (prix de la meilleure pratique) • La gestion durable du tourisme peut constituer une approche de positionnement particulière pour la région. New technologies can be used to disseminate research information to the right users 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès limité des visiteurs à de nombreuses expériences culturelles et naturelles (emplacement, routes, état du marché, capacité de réservation) • Les barrières linguistiques empêchent certaines communautés de «raconter leur histoire» • Manque de prise de conscience et de connaissance des expériences culturelles proposées comme produits commerciaux • Les gouvernements accordent généralement une priorité limitée au tourisme culturel • Profondeur et sophistication limitées de l'interprétation des visiteurs concernant les phénomènes culturels et naturels • Les politiques de conservation ne sont pas uniformes dans la région • Menace de braconnage et de destruction des ressources naturelles • Difficultés à traverser les frontières pour découvrir les meilleures offres de la région • Les pays manquent de différenciation dans les expériences de safari • Le segment du tourisme de nature haut de gamme présente un facteur de fuite économique élevé • Incohérence des expériences communautaires • Défis de gouvernance dans de nombreux projets de formation communautaire, notamment la gestion financière et la répartition équitable des avantages • Insuffisance de la collaboration et de la coordination entre le tourisme et les autres secteurs dans les pays membres, pour établir des liens avec le tourisme. • Mauvais accès au financement commercial pour les entrepreneurs communautaires • Les expériences de TCC ont besoin de plus de marketing et de relations de tournée plus solides. Lack of clear guidelines for establishing sustainable CBT enterprises and for moving from leasing models to full community ownership, including consistent legal requirements • Manque de compréhension, d'information et des capacités parmi les jeunes et les entrepreneurs concernant la • Gestion durable du tourisme • Besoin de clarté concernant les labels durable du tourisme et les mérites y relatifs • L'impact du changement climatique n'est pas très bien compris et cela crée des incertitudes
CONDITIONS DE LA DEMANDE	
<ul style="list-style-type: none"> • La SADC peut jouer un rôle important dans la gestion de la réputation régionale • La SADC peut servir de forum de réseautage permettant aux destinations individuelles de collaborer à des promotions multi-destinations et de se familiariser avec les meilleures pratiques en matière de marketing. • Les nouvelles technologies offrent d'importantes opportunités pour le e-marketing régional collectif. • Une approche marketing ciblée et segmentée peut assurer la complémentarité de destinations individuelles pour desservir des segments de marché spécifiques. • L'infrastructure aéroportuaire s'améliore dans la région, offrant des possibilités d'amélioration de l'accès aérien • De nouveaux pôles touristiques émergent, par exemple Victoria Falls / Livingstone, où de plus en plus d'avions plus gros atterrissent • Le plan de développement des infrastructures touristiques de la SADC TFCA a été élaboré 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents pays se font concurrence pour conquérir des parts de marché - il est difficile de promouvoir toute la région • Statut touristique inégal des États membres - politiques, financement, ouverture à l'immigration, etc. • Risque accru de véhiculer des perceptions défavorables en matière de santé / sécurité relatives à un / plusieurs pays sur l'ensemble de la région, lors de la promotion d'une zone aussi vaste • Le financement pour la gestion de la réputation et le marketing régionaux est limité • Mauvais accès routier à de nombreuses attractions, notamment transfrontalières • Réseau aérien régional faible et coûts aériens élevés, également sur les vols intérieurs • Collaboration limitée entre compagnies aériennes et organisations de marketing nationales • Infrastructure aéroportuaire sous-utilisée dans diverses destinations • Pas de cohérence des régimes de visas et des coûts - les États membres ont leurs propres politiques

FORCES ET OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES ET MENACES
CONDITIONS DE LA DEMANDE	
<ul style="list-style-type: none"> • Opportunités de capitaliser sur les nouvelles technologies et le traitement numérique pour faciliter les mouvements transfrontaliers • Possibilité de postes frontières uniques avec deux pays dans les mêmes locaux, par exemple Kgalagadi TFCA • Possibilités de visas Univisa ou communs pour plusieurs destinations / pays, par ex. Visa KAZA • Possibilité d'élargir la libre circulation transfrontalière dans les TFCA • La SADC peut jouer un rôle clé dans l'harmonisation des régimes de visas dans la région et collaborer avec les services de sécurité pour garantir des systèmes de visas et des visas électroniques plus homogènes. • Possibilité de supprimer complètement les visas pour les marchés régionaux de la SADC • La SADC en tant que forum pour apprendre de la mise en œuvre et du partage des revenus des visas collectifs auprès d'autres régions / régions 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures de demande de visa fastidieuses pour de nombreux pays • Manque de collaboration et de compréhension entre les autorités du tourisme et de l'immigration • Processus d'immigration transfrontaliers encombrants, embouteillages, installations pour les visiteurs médiocres, procédures incohérentes et formulaires d'entrée aux différents postes frontières • La variété des taxes pour se déplacer dans la région - incohérence, mauvaise communication - conduit à la confusion et à la réticence des visiteurs • Service de médiocre et corruption de certains agents de l'immigration
FACILITÉS ET SERVICES D'APPUI	
<ul style="list-style-type: none"> • La SADC est en mesure de promouvoir une planification professionnelle visant à diversifier les opportunités d'investissement touristique dans la région. • Possibilité d'en savoir plus sur les pratiques et les programmes d'investissement réussis des pays membres, par exemple. Maurice et projets d'investissement individuels • Possibilité de tirer parti des synergies avec le protocole de commerce de services de la SADC • La SADC peut plaider en faveur d'interventions dans la chaîne d'approvisionnement du tourisme, par exemple. soutien de l'État aux achats locaux (régionaux) de biens et services touristiques, modification des droits de douane sur les produits et services touristiques fournis dans la région, etc. • Possibilité de plaider en faveur de l'harmonisation des systèmes de demande d'investissement et de licence dans la région • Possibilité d'harmoniser le contenu de la formation aux compétences touristiques et les systèmes d'accréditation • Possibilité pour la SADC d'obtenir un soutien pour la formation et le renforcement des capacités par les donateurs et le secteur privé • Les meilleures pratiques en matière de guidage transfrontalier peuvent être partagées, par exemple. accord de guidage bilatéral entre la RSA et la Namibie • Les travaux réalisés par RETOSA sur l'harmonisation des normes de qualité de l'hôtellerie et la formation peuvent être davantage utilisés et étendus. • La SADC peut assurer une plus grande collaboration entre le tourisme et les organes de sécurité / sécurité et santé de la SADC afin de se concentrer davantage sur la sécurité et la santé des touristes. • La SADC en tant que véhicule d'une relation régionale, d'une communication de crise et d'une gestion de l'image • Les États membres peuvent échanger des informations sur les meilleures pratiques de gestion de la sécurité des visiteurs utilisant les dernières technologies. • Possibilité d'un programme cohérent de communication et d'information des visiteurs sur les assurances requises, les consignes de sécurité, les choses à faire et à ne pas faire avec la culture, etc., en utilisant les nouvelles technologies • La SADC peut créer une prise de conscience régionale des besoins et des procédures d'assurance responsabilité civile 	<ul style="list-style-type: none"> • Trop de bureaucratie, des coûts élevés et des lourdeurs administratives pour les investissements touristiques et la création d'entreprises • Les PME de la région se heurtent à de nombreux obstacles à l'entrée - financement, accès au marché, compétences, etc. • La sécurité foncière et le régime foncier sont précaires dans certains États membres • Les institutions financières de la région ne comprennent pas les recettes des entreprises touristiques et évitent le financement du tourisme • Le secteur est fortement taxé dans de nombreux États membres • Risque d'investissement élevé perçu et incertitude politique dans certains domaines, avec pour résultat que les investisseurs hésitent • Les efforts de formation aux compétences touristiques et les processus d'accréditation sont incohérents et non harmonisés dans la région. • Capacité insuffisante des formateurs et des institutions de formation • Compétences insuffisantes en gestion du tourisme local, ces postes étant principalement occupés par des étrangers • Des politiques et des systèmes de permis de travail encombrants et incohérents freinent le professionnalisme du tourisme • La réglementation restrictive des guides touristiques transfrontaliers dans certains pays empêche les voyageurs de déployer des guides. • Les barrières linguistiques au niveau des communautés locales sont un défi pour la TCC • Absence de normes d'accueil communes dans toutes les régions et divergences d'opinion sur la nécessité de telles • Absence de directives de normes appropriées pour les produits communautaires • Les perturbations causées par l'économie de partage ne respectent pas toujours les réglementations locales • Les autorités peinent à appliquer les systèmes de normes en raison de ressources limitées • La qualité et la disponibilité des services d'urgence et de santé sont insuffisantes dans de nombreuses zones touristiques. • L'ignorance et la fausse perception prévalent souvent parmi les visiteurs potentiels en ce qui concerne la santé, la sécurité et la sûreté des visiteurs dans la région • Absence de mécanisme de responsabilité publique pour l'industrie • Absence de plan de gestion de crise, de communication et de soutien aux victimes dans la région • Avis de voyage inéquitables et mal informés émis par de nombreux gouvernements

FORCES ET OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES ET MENACES
ORGANISATION ET COLLABORATION DE L'INDUSTRIE	
<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de mise en commun des ressources des États membres dans le cadre d'initiatives de marketing bilatérales et multilatérales • Opportunités de partage de connaissances et de mentorat concernant la région de marketing de destination • La SADC peut jouer un rôle dans la promotion du tourisme intrarégional et des voyages parmi les citoyens de la SADC • Possibilité d'approches novatrices et de mécanismes pour assurer la participation du secteur privé à l'exécution du programme de la SADC, par exemple: forum d'affaires sur le tourisme public et privé pré-Indaba • Le tourisme doit être inscrit à l'ordre du jour de la SADC, avec des instructions pour que les autres secteurs lui accordent la priorité • Le Comité mixte sur la sécurité et la vie sauvage offre au tourisme un exemple de collaboration avec d'autres clusters et permet au tourisme de revendiquer les politiques et les initiatives de secteurs connexes. • Possibilités de capitaliser au niveau régional les statistiques de performance existantes et disponibles, par exemple. les moteurs de réservation, les compagnies aériennes partenaires, les entrées des attractions publiques, etc. • Le tourisme devrait être inclus dans les stratégies nationales et régionales pour le développement de statistiques • La SADC pourrait élaborer des directives et organiser des ateliers de formation régionaux sur la collecte de statistiques et la gestion des données. 	<ul style="list-style-type: none"> • On accorde pas au tourisme la priorité qu'il mérite au sein de la SADC et des États membres, malgré des paroles vives • Le financement gouvernemental pour la commercialisation du tourisme est limité • La promotion d'une marque touristique régionale commune s'est avérée difficile en raison de la concurrence entre les États membres. • Absence de participation du secteur privé à la formulation des politiques et aux efforts antérieurs d'exécution du marketing • Incitations médiocres du secteur et manque de forums efficaces pour encourager les partenariats public-privé • Insuffisance des bénéfices communautaires des projets d'investissement privés • Manque de synergie entre le tourisme et d'autres secteurs influents, par exemple immigration, douane, sécurité, santé, protection de la nature et de la culture, etc. • Les départements du tourisme de la SADC et des États membres travaillant en «silos» - manque de planification intégrée, le tourisme étant un domaine d'intérêt • L'absence de statistiques fiables et actuelles sur le tourisme est un défi pour la majorité des États membres • Coordination institutionnelle généralement faible entre les différents acteurs impliqués dans la collecte de statistiques sur le tourisme • Le secteur privé refuse généralement de fournir des statistiques de performance valables et fiables. • Manque de capacité technique et de systèmes et de modèles harmonisés pour la collecte et la communication de données sur le tourisme. • Ressources et soutien externe limités pour développer et gérer la recherche et les statistiques sur le tourisme

4 Direction Stratégique du Programme

La section suivante présente une vision du tourisme, une mission, des domaines d'intervention clés et des rôles d'engagement pour le programme touristique de la SADC.

4.1 VISION

D'ici 2030, la croissance des voyages transfrontaliers et à destinations multiples dans la SADC dépassera les niveaux de croissance du tourisme mondial moyens.

4.2 MISSION

Défendre, faciliter et coordonner efficacement les politiques, programmes et pratiques en matière de tourisme dans la région en collaboration avec les États membres.

4.3 OBJECTIVES

Le programme de tourisme de la SADC vise à atteindre les objectifs suivants:

- Dépasser les niveaux de croissance mondiaux moyens des recettes et des arrivées touristiques dans et dans la région, tels que mesurés par le baromètre du tourisme de l'OMT.
- Élargir l'extension des entrées et des recettes touristiques entre les États membres de la SADC, c'est-à-dire augmenter le nombre de pays visités en moyenne.
- Allonger la durée moyenne de séjour des visiteurs dans la région de la SADC.
- Augmentation du nombre de visites de retour dans la région.
- Harmoniser les politiques axées sur le développement et la croissance du tourisme dans la SADC.

4.4 PRINCIPES DE CROISSANCE

La SADC poursuivra ces objectifs de croissance sur la base des principes suivants:

- **Développement du tourisme durable:** conformément à l'Agenda de l'OMT pour l'Afrique et aux objectifs de développement durable (ODD), la SADC favorisera le développement du tourisme, ce qui se traduira par:
 - La durabilité de l'environnement, qui devrait sous-tendre toutes les décisions de développement et les opérations de l'industrie.
 - Équité sociale et culturelle, inclusion économique, autonomisation et transformation, en prenant dûment en compte les intérêts des résidents locaux et en encourageant la participation au tourisme de groupes marginalisés (tels que les communautés rurales, les femmes et les jeunes) qui ont besoin d'emplois et d'entreprises.
 - La viabilité économique, en recherchant les meilleurs rendements touristiques par visiteur en maximisant les dépenses des visiteurs et en réduisant les pertes de revenus du tourisme hors de l'économie locale.
- **Maximiser les partenariats:** si l'UDC SADC jouera un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de ce programme de tourisme, la valeur du tourisme est créée par diverses parties et de véritables partenariats entre les acteurs sont la clé du succès du secteur. Cela implique une approche de croissance du tourisme qui soit:
 - Dirigé par le gouvernement a dirigé, avec les autorités gouvernementales fournissant l'orientation stratégique, les politiques et les cadres juridiques appropriés, la gestion des destinations et le soutien au marketing, les infrastructures et les services publics pour le tourisme afin que le tourisme se développe de manière durable.
 - Axé sur le secteur privé, le secteur privé investissant dans et exploitant des installations et des services commerciaux du tourisme de manière compétitive.
 - Basée sur la communauté, les communautés locales accueillant des touristes en toute sécurité et avec hospitalité et bénéficiant des recettes du tourisme.
 - Conscient de la main-d'œuvre, le secteur du tourisme offrant des conditions de travail équitables et une main-d'œuvre organisée s'engageant dans la vision de croissance du tourisme régional.
- **Approche gouvernementale:** au sein de la SADC et de ses États membres, des départements autres que le tourisme fournissent la plupart des services qui sous-tendent la croissance du tourisme. Le succès de la mise en œuvre du programme touristique de la SADC nécessite:
 - Partenariat entre les structures de la SADC: Divers départements du Secrétariat de la SADC et des États membres sont des partenaires clés dans la mise en œuvre de la stratégie. Ceux-ci incluent l'immigration, les transports, la sécurité publique, les routes, le développement de la culture et autres. Des partenariats solides et formalisés devraient être forgés entre le tourisme et les autres départements concernés de la SADC et de ses États membres.
 - Partenariat entre la SADC et les autres niveaux gouvernementaux concernés, agences, ONG et organisations du secteur privé: la fourniture d'infrastructures touristiques, la commercialisation des destinations et la gestion d'attractions clés telles que les parcs nationaux, les aires de conservation transfrontalières et les sites du patrimoine mondial sont confiées à divers organismes semi-officiels, des organisations gouvernementales et non gouvernementales et des agences telles que des offices de tourisme, des agences de conservation et du patrimoine, diverses ONG, des organisations et forums du secteur privé et d'autres agences travaillant en partenariat avec les gouvernements. La SADC établira de solides partenariats avec les agences et organisations concernées.

4.5 ROLES OF THE SADC TCU

Compte tenu des ressources limitées de la SADC TCU et de ses ressources limitées et du fait que le tourisme est un secteur hautement intégré, la SADC TCU adoptera une approche à trois niveaux dans la mise en œuvre du programme touristique de la SADC, en fonction des enjeux, à savoir:

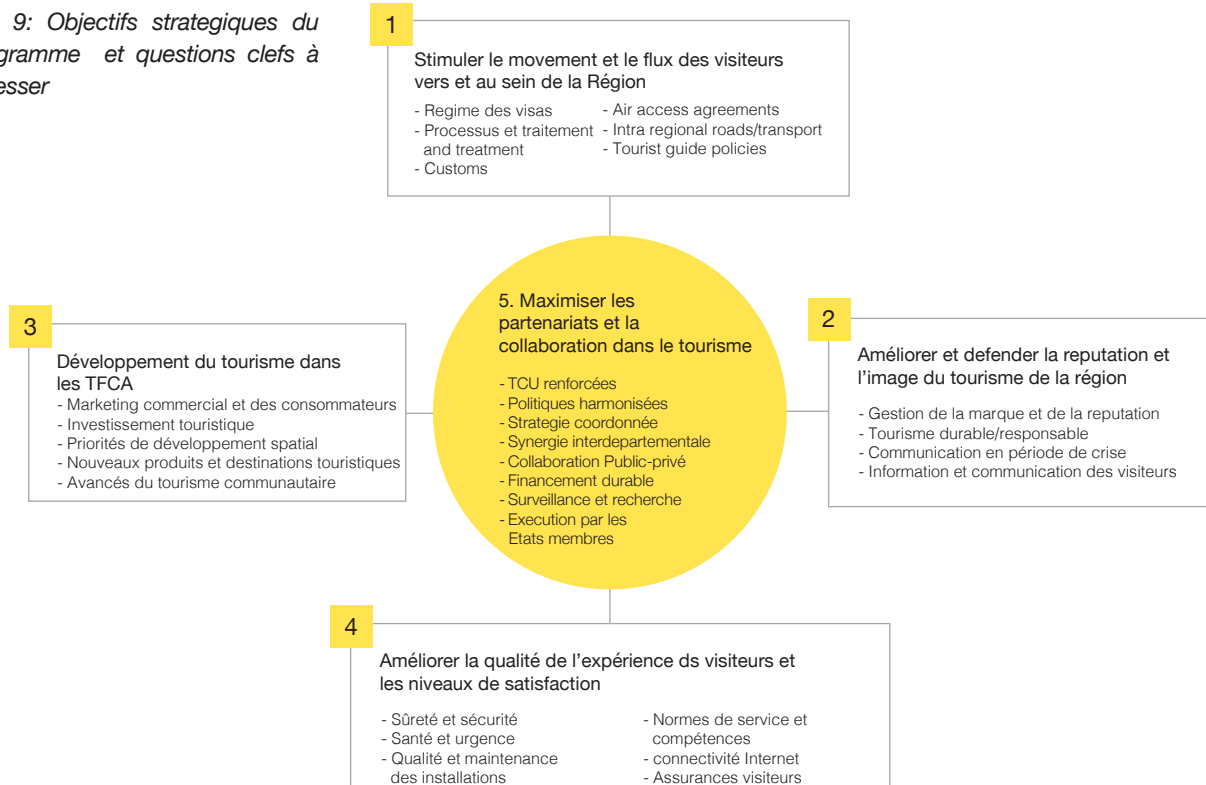
Rôles du TCU de la SADC ²⁷
<p>Plaidoyer: «soutenir publiquement ou suggérer une idée, un plan ou une manière de faire quelque chose»</p> <p>La SADC TCU doit servir de porte-parole pour faire avancer les politiques et les programmes qui conduiront ou soutiendront une croissance du tourisme durable, sur lesquels la TCU n'a pas ou peu de contrôle direct, une influence ou qui ne sont pas considérés comme prioritaires pour l'application de ressources substantielles en TCU.</p>
<p>Facilitation: «aider les gens à gérer un processus ou à parvenir à un accord ou à une solution sans s'impliquer directement dans le processus»</p> <p>La SADC TCU doit jouer le rôle de coordinateur et de médiateur pour faire avancer les politiques et les programmes qui conduiront à ou soutiendront la croissance du tourisme durable, sur lesquels la TCU n'a pas ou peu de contrôle direct mais où elle est en mesure de guider, conseiller, coordonner et / ou engager partenaires de mise en œuvre, en utilisant ses ressources pour obtenir une valeur substantielle.</p>
<p>Mise en œuvre, coordination et suivi: «mettre en œuvre un plan ou un système»</p> <p>La SADC TCU, en association avec les autorités touristiques des États membres, assumera la responsabilité de la mise en œuvre des politiques et programmes qui conduiront à ou soutiendront la croissance du tourisme durable, sur lesquels la TCU a un mandat et un contrôle directs et auxquels elle appliquera ses ressources financières et humaines internes.</p>

4.6 DOMAINES DE CONCENTRATION CLEFS

Compte tenu des défis et des opportunités mis en évidence dans la section 3 et de la vision et des objectifs futurs adoptés à la section 4, le programme touristique de la SADC poursuivra cinq objectifs stratégiques fondamentaux, à savoir:

- Objectif 1:** Stimuler le mouvement des visiteurs et les flux vers et dans la région
- Objectif 2:** Améliorer et défendre la réputation du tourisme et l'image de la région
- Objectif 3:** développer le tourisme dans les aires de conservation transfrontalières
- Objectif 4:** Améliorer la qualité des expériences et des niveaux de satisfaction des visiteurs
- Objectif 5:** Maximiser les partenariats et la collaboration touristiques

Fig. 9: Objectifs stratégiques du programme et questions clés à adresser



²⁷ Les définitions ci-dessous conformément au dictionnaire cambridge: <https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/>

5 Objectifs et activités du Programme

Les cinq objectifs stratégiques seront adressés à travers les stratégies et actions suivantes

5.1 OBJECTIF 1: STIMULER LA CIRCULATION DES VISITEURS ET FLUX VERS ET AU SEIN DE LA RÉGION

Les stratégies suivantes seront menées pour réaliser cet objectif:

1. Programme de facilitation de l'immigration avec 3 activités de programme
2. Programme d'amélioration de l'accès aérien et routier avec 4 activités de programme
3. Programme de mobilité des ressources humaines avec 3 activités de programme

Les stratégies et activités du Programme pour chaque objectif sont décrits ci-dessous:

Stratégie 1.1	Programme de facilitation de l'immigration	Rôle
Justification	Faciliter les processus d'immigration des visiteurs et les mouvements transfrontaliers de visiteurs est un facteur de réussite essentiel pour stimuler le tourisme dans la région et à l'intérieur de celle-ci. L'enquête auprès de l'industrie a confirmé la nécessité d'améliorer les conditions de visa et d'immigration. Les activités suivantes seront entreprises:	
Activité du Programme	1. Harmonisation des visas: les exigences actuelles en matière de visa posent un certain nombre de problèmes pour la croissance du tourisme régional, notamment la nécessité de plusieurs visas lors du franchissement des frontières, les différences entre les exigences en matière de visa entre les pays membres, le coût élevé des visas, la difficulté à obtenir des visas, la diversité des procédures de demande et formulaires, etc. Les activités suivantes seront entreprises:	
	<ul style="list-style-type: none"> • Mener une évaluation des processus actuels en matière de visas, des succès et des contraintes au sein de la SADC, notamment: <ul style="list-style-type: none"> - Détermination de la nature et de l'étendue des obligations de visa des États membres, des contraintes à cet égard et de leur incidence sur le tourisme - Déterminer quelles études, procédures et schémas ont été conclus dans la région pour relever les défis de l'immigration et les enseignements tirés à cet égard. - Identifier les meilleures pratiques pour faciliter le mouvement des visiteurs dans la région (par exemple, la libre circulation entre les États membres insulaires) et promouvoir de tels modèles parmi les États membres 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer davantage des études comparatives sur les pratiques de visa dans plusieurs pays menées par RETOSA, par ex. Schengen, CARICOM, Afrique de l'Est, etc. et identifier les principes opérationnels et la logistique qui pourraient être appliqués à la SADC. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Sur base des conclusions, présenter au Comité ministériel du tourisme un projet de plan d'action en plusieurs étapes pour approbation, y compris: <ul style="list-style-type: none"> - Simplifier le régime de visas vers l'UNIVISA de la SADC ou moins de visas pour la SADC, par ex. élargir le visa KAZA pour les blocs régionaux convenus, développer un «laissez-passer régional» pour faciliter la circulation transfrontalière des résidents de la SADC, etc. - Harmonisation des processus de demande et d'émission de visas, par exemple. en mettant en œuvre les visas électroniques et les visas à l'arrivée dans la région, en simplifiant et en harmonisant les formulaires de demande, les frais de visa, etc. - Harmonisation et réduction des coûts de visa, le cas échéant. - Mise en marche d'un processus d'exemption de visa pour le tourisme. - Mise en œuvre intégrale du Protocole de la SADC sur la libre circulation des personnes (FMP) 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une réunion / un atelier conjoint de l'organe chargé de la politique de défense et de sécurité de la SADC et du comité ministériel du tourisme de la SADC pour examiner et approuver les propositions, ainsi que pour former et mettre en place un comité conjoint de mise en œuvre de l'immigration. 	Mettre en œuvre/Faciliter
	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser le plan d'action sur la base des décisions de l'atelier et le soumettre au Conseil des ministres pour approbation. 	Implement/ Faciliter
	<ul style="list-style-type: none"> • Jouer un rôle de soutien au comité conjoint de mise en œuvre sur l'immigration pour mettre en œuvre les propositions et faire le suivi des progrès. 	Faciliter

Stratégie 1.1	Programme de facilitation de l'immigration	Rôle
Activité du Programme	<p>2. Amélioration des postes frontières: les touristes transfrontaliers parcourent souvent de longues distances dans des délais serrés. En planifiant un voyage et en décidant des itinéraires et des pays à inclure, les touristes (en particulier les voyageurs indépendants) tiennent compte du temps et des efforts nécessaires pour traverser les frontières et les installations touristiques à de tels passages. Les points de passage frontaliers de touristes doivent fournir des processus faciles et sans tracas et des installations adéquates.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec les États membres et avec le soutien de l'Organe chargé de la politique de défense et de sécurité de la SADC, formuler un guide de bonnes pratiques pour les installations, les processus et les services de poste-frontière favorables aux touristes, en comparant les conditions des postes-frontières dans des pays comparables de haute qualité. Parmi d'autres, cela pourrait inclure: <ul style="list-style-type: none"> - Possibilités et conditions pour les locaux partagés et les postes frontières «à guichet unique» - installations et services touristiques - Procédures, formulaires, technologies utilisées - Politique de file d'attente constante pour les résidents étrangers et régionaux - information et signalisation efficaces - Conduite et rapidité des fonctionnaires de l'immigration - Procédures et installations de contrôle de la santé - o conditions de sécurité 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • En tant que phase pilote, identifiez un ou deux points de passage frontaliers touristiques dans la région et effectuez un audit des installations, services et procédures touristiques à ces postes frontaliers à l'aide de la ligne directrice sur les meilleures pratiques, y compris un programme de mesures correctives visant à remédier aux carences constatées. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les conclusions au comité mixte sur la mise en œuvre de l'immigration ou à un forum approprié et promouvoir l'adhésion et les améliorations par les États membres. 	Plaider
	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller les améliorations apportées aux postes-frontières et transmettre les résultats de leurs travaux au comité conjoint sur la mise en œuvre de l'immigration et aux comités ministériels compétents. 	Mettre en oeuvre
Activité du Programme	<p>3. Amélioration des services d'immigration: bien que la conduite et les niveaux de service du personnel d'immigration (agents d'immigration, agents de sécurité et autres personnels) se soient améliorés dans de nombreux postes frontières ces dernières années, les plaintes relatives à un service médiocre et à la corruption restent problématiques dans de nombreux postes frontières. Cela impliquera les actions suivantes:</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> • Develop a tourism-focused Customer Service Training Programme, for implementation by members states, specifically directed at immigration and other personnel deployed at border posts. This may include, among others: <ul style="list-style-type: none"> - Understanding of the tourism industry and the link between tourism and immigration - Customer interaction and communication good practices - Staffing levels and management for fluctuating demand - Dealing with tourists in difficult circumstances and crises 	Mettre en oeuvre/Faciliter
	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'harmonisation des normes de service et du bien-être des visiteurs aux postes frontières, en facilitant les interactions et la formation entre les agences gouvernementales des différents États membres.. 	Faciliter/Plaider
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des supports de communication et appliquer les technologies de la communication de l'information (TIC) à la lutte contre la corruption des touristes et à la promotion de leur utilisation par les États membres. 	Mettre en oeuvre/Faciliter

Stratégie 1.2	Programme d'amélioration de l'accès aérien et routier	Rôle
Justification	La qualité et le coût des accès routiers et aériens sont des facteurs déterminants lorsque les voyageurs terrestres et les voyageurs aériens planifient et exécutent des itinéraires touristiques régionaux. Le succès et la croissance de la croissance des voyages régionaux et du développement des APFC dépendent donc fortement de la facilité et de l'abordabilité de l'accès routier et aérien.	
Activité du Programme	1. Améliorer les politiques et les pratiques d'accès aérien: Un accès aérien coûteux et peu commode est une contrainte touristique majeure pour de nombreuses destinations de la SADC. Si une demande insuffisante est souvent un obstacle à l'expansion des routes réalisable, la libéralisation des politiques et pratiques en matière d'accès aérien conformément à la décision de Yamoussoukro sur la libéralisation de l'accès aérien et en conformité avec les meilleures pratiques peut jouer un rôle important et positif dans l'expansion aérienne, tant au niveau international que régional. et des itinéraires domestiques. En outre, les aéroports d'Afrique australe devraient être améliorés conformément aux normes internationales et devraient être encouragés à développer la connectivité aérienne internationale.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Comparer les politiques, pratiques et infrastructures en matière d'accès aérien entre les États membres, y compris: <ul style="list-style-type: none"> - Comparaison de la disponibilité des vols et des coûts des principaux marchés et des principales routes, y compris les principales routes touristiques intérieures. - La nature et l'étendue des accords bilatéraux de services aériens conclus avec des marchés touristiques potentiels clés - Nature et étendue des infrastructures aéroportuaires - Redevances d'atterrissage, taxes, redevances, frais de carburant, etc. dans les aéroports nationaux et internationaux desservant les principales destinations touristiques des États membres - Autres facteurs clés influant sur le coût des vols intérieurs réguliers et charters 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Mener une étude comparative des meilleures pratiques sur les pratiques, infrastructures et infrastructures d'accès aérien réussies, à comparer avec les SADC Member State practices and identify key gaps and opportunities.. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter et diffuser les résultats au groupe de ministres de la SADC chargé de l'infrastructure et des services et promouvoir l'adhésion aux meilleures pratiques. 	Plaider
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les progrès en matière d'accès aérien et de progression et croissance d'aéroport sur une base bi-annuelle. 	Mettre en oeuvre
Activité du Programme	2. Harmonisation des coûts et des exigences du tourisme en matière de tourisme: les procédures et coûts de douane différent considérablement d'un pays membre à l'autre et ont une incidence sur les coûts et les efforts nécessaires à la réalisation de voyages en avion. Ceci inclut une variété de taxes d'entrée de véhicules dans certains pays, notamment la Garantie Véhicule Commercial (CVG), l'assurance responsabilité civile, les frais d'accès / de transport routier, le laissez-passer de sortie, la taxe sur le carbone, etc.	
	<ul style="list-style-type: none"> • comparer les politiques, les coûts et les pratiques d'entrée des véhicules (y compris les véhicules de tourisme et les véhicules de tourisme terrestres), identifier les incohérences, les coûts et les taxes inutiles et recommander des mesures visant à harmoniser les coûts et les pratiques et à permettre une plus grande liberté de mouvement des voyageurs. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer des normes pour les voitures de location et les véhicules de tourisme transfrontaliers et convenir de tarifs douaniers abordables pour les voitures de location touristiques et les véhicules de tourisme... 	Faciliter
	<ul style="list-style-type: none"> • Engager l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU) sur leurs politiques et leurs initiatives et intégrer la position du tourisme de la SADC 	Faciliter
	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter et diffuser les résultats au groupe de ministres de la SADC chargé de l'infrastructure et des services, promouvoir l'adhésion aux meilleures pratiques et surveiller les changements et les améliorations. 	Plaider
Activité du Programme	3. Amélioration des routes touristiques prioritaires: des routes de qualité suffisante et navigables tout au long de l'année sont essentielles à la promotion du tourisme régional, car les touristes qui s'y rendent sur un itinéraire régional souhaitent souvent visiter des sites et vivre des expériences inaccessibles par voie aérienne.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour le Plan directeur du développement de l'infrastructure régionale de la SADC (RIDMP), Plan sectoriel du tourisme (TFCA) (2012), afin d'inclure les progrès réalisés à ce jour et de couvrir l'ensemble de la région et tous les TFCA. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter et diffuser les résultats au groupe de ministres de la SADC chargé de l'infrastructure et des services, promouvoir la mise en œuvre des propositions d'amélioration des routes prioritaires. 	Plaider
	<ul style="list-style-type: none"> • En association avec les États Membres, surveiller l'état des routes et les progrès réalisés en matière d'amélioration des routes sur une base annuelle, et en rendre compte aux comités ministériels des groupes de pays concernés.. 	Faciliter
Activité du Programme	4. Amélioration de la signalisation routière et interprétative: Alors que les systèmes GPS ont largement amélioré le potentiel des voyageurs autonomes à trouver dans la région, les destinations / installations finales ne s'affichent souvent pas sur les systèmes GPS locaux et la connectivité Internet n'est pas souvent opérationnelle zones. Une signalisation routière et interprétative appropriée reste un mécanisme important pour assurer la facilité de navigation des touristes dans la région.	

Stratégie 1.2	Programme d'amélioration de l'accès aérien et routier	Rôle
	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à améliorer le manuel de directives de la SADC sur la fourniture de panneaux de signalisation touristique (panneaux de couleur marron), notamment la conception des panneaux, les symboles utilisés, le design et les couleurs, les règles acceptables concernant le nombre et l'emplacement des panneaux de signalisation, des exemples de meilleures pratiques dans la région, etc.. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Présenter et diffuser les résultats au groupe de ministres de la SADC chargé de l'infrastructure et des services, promouvoir la mise en place de panneaux de signalisation internationaux normalisés. 	Plaider
	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la fourniture et la signalisation d'arrêts de repos adéquats le long des principales autoroutes régionales. 	Plaider
	<ul style="list-style-type: none"> Offrir un cours de formation régional sur les pratiques de signalisation routière touristique, les règles internationales et les processus de demande et d'approbation pour la fourniture de panneaux de signalisation touristique. 	Mettre en oeuvre/ Plaider

Stratégie 1.3	Programme de mobilité des ressources humaines	Rôle
Justification	La croissance et le développement du tourisme régional dépendent fortement de la disponibilité et de la mobilité régionale de la main-d'œuvre spécialisée dans le tourisme. Si le tourisme est un vecteur important de création d'emplois au niveau local et que le développement des compétences locales doit être une priorité, les pays les moins avancés de la région doivent développer leurs industries touristiques au fil du temps, en fonction des niveaux de service internationaux. Ceci est particulièrement pertinent pour les segments haut de gamme des safaris et du tourisme d'affaires. Les employés qualifiés étrangers et régionaux peuvent jouer un rôle important en garantissant des niveaux de service de haute qualité et en conseillant les sections locales pour occuper des postes appropriés. Les compétences en matière de gestion du tourisme et de l'accueil sont rares dans de nombreux pays et il est important que les destinations puissent s'appuyer sur un bassin de main-d'œuvre régional plus large pour recruter des compétences de peur.	
Activité du Programme	1. Harmonisation des systèmes régionaux de reconnaissance des qualifications et d'accréditation de la formation: les systèmes de reconnaissance des compétences et des qualifications en tourisme et des formateurs de formateurs diffèrent considérablement d'un pays membre à l'autre. Des normes de qualification harmonisées dans les pays membres amélioreront le bassin de main-d'œuvre du secteur du tourisme, également qualifié, et assureront une plus grande mobilité des compétences au niveau régional..	
	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une évaluation comparative des initiatives de développement des compétences en tourisme, des installations et des systèmes d'accréditation des qualifications dans les États membres et mettre en évidence les opportunités, les différences et les lacunes, en tenant dûment compte des études ou enquêtes précédemment effectuées à cet égard. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les conclusions au groupe de ministres de la SADC chargé du développement social et humain et des programmes spéciaux et engager les membres du groupe dans une discussion en vue d'une meilleure harmonisation des qualifications et de la formation professionnelle du tourisme et de l'accueil dans la région. 	Faciliter
	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec le groupe de ministres de la SADC chargé du développement social et humain et des programmes spéciaux pour élaborer un programme d'échange régional pour le développement des compétences en tourisme. Cela peut impliquer un accord aux termes duquel les institutions de formation dans les pays touristiques plus avancés de la région offriront à des étudiants sélectionnés d'autres pays des possibilités de formation en tourisme à un coût réduit ou subventionné, en échange d'opportunités d'emploi pour leurs citoyens. De même, les établissements privés situés dans des zones transfrontalières pourraient être encouragés à fournir des possibilités d'échange (par exemple, des guides et des gardes forestiers) au personnel pour s'informer des conditions de l'autre côté de la frontière. 	Faciliter
Activité du Programme	2. Harmonisation des politiques relatives aux permis de travail: L'approbation et l'attribution de permis de travail varient considérablement d'un pays membre à l'autre. L'obtention de permis de travail pour le personnel limite les investissements dans le tourisme, car les investisseurs doivent savoir qu'ils sont en mesure d'employer du personnel expérimenté, en particulier lors des phases de lancement de l'entreprise. Ces membres du personnel ne sont souvent pas disponibles dans les destinations touristiques en développement.	
	<ul style="list-style-type: none"> Mener une évaluation comparative des réglementations et des processus d'approbation des permis de travail dans les États membres, mettre en évidence les différences et les lacunes, examiner les accords et les politiques du groupe commerce et services sur la mobilité des compétences dans la région et faire des propositions pour améliorer les politiques d'autorisation du travail au profit des régions. développement du tourisme. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les conclusions au groupe de ministres de la SADC chargé du développement social et humain et des programmes spéciaux et engager les membres du groupe dans un débat sur la libéralisation et l'harmonisation des processus d'attribution et d'autorisation des permis de travail dans la région. Il convient de veiller à promouvoir un emploi préférentiel pour les ressortissants de la SADC et, lorsque des étrangers sont employés en raison de pénuries de compétences régionales, un mentorat obligatoire et le renforcement des capacités des employés locaux par les titulaires de permis. 	Faciliter
	<ul style="list-style-type: none"> Encourager les autorités du tourisme des États membres à faire en sorte que les ministères homologues compétents dans leur pays adoptent les politiques et les pratiques en matière de permis de travail dans le secteur touristique agréées par la SADC. Si nécessaire, les États membres peuvent convenir d'approches reposant sur des bases réciproques. 	Plaider
Activité du Programme	3. Assurer une plus grande mobilité des guides touristiques: les politiques des États membres diffèrent en ce qui concerne les conditions d'entrée et d'enregistrement des guides Des visites guidées restrictives, peu claires ou en deçà des normes peuvent affecter la réputation des États membres de la SADC, empêcher les relations commerciales transfrontalières et décourager les voyageurs de développer et de promouvoir des forfaits transfrontaliers.	
	<ul style="list-style-type: none"> Mener ou actualiser des études déjà réalisées dans le cadre d'une évaluation comparative des règles d'inscription des visites guidées et des règles d'entrée dans les États membres, y compris les États membres insulaires, mettre en évidence les différences et les lacunes et recommander les meilleures pratiques. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Organiser un atelier avec les principales agences de voyage régionales (transfrontalières), les guides et les associations de guides de premier plan, y compris les États membres insulaires, afin de discuter des points de vue des gouvernements et du secteur privé concernant les visites guidées régionales et de formuler un document de synthèse sur le tourisme de la SADC sur les politiques et pratiques des guides. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les résultats au Comité des ministres du Tourisme pour approbation et au Conseil des ministres pour adopter le document de synthèse en tant qu'approche de la SADC pour les pratiques des guides touristiques. 	Plaider

5.2 OBJECTIF 2: AMÉLIORER ET DÉFENDRE LA RÉPUTATION ET L'IMAGE DU TOURISME RÉGIONAL

Les stratégies suivantes seront menées pour réaliser cet objectif:

1. Programme de communication de l'image avec 3 activités de programme
2. Programme de perennisation de l'Afrique australe avec 2 activités de programme

Ces stratégies et activités du Programme sont pour chacun décrites ci-dessous.

Stratégie 2.1	Programme de communication de l'image	Rôle
Jutification	Experience has shown that regional (SADC) destination marketing has not been entirely successful, given the mandate of national tourism organisations to promote their countries. However, SADC can play an important role in collaboration with Member State tourism organisations protecting and enhancing the image of Southern Africa as a travel destination, especially in respect of personal health, safety and general knowledge of conditions in the region.	
Activité du Programme	1. Formuler une stratégie de communication régionale du tourisme définissant clairement les publics cibles, les messages de communication, les canaux, les types d'informations à communiquer, la complémentarité avec les plates-formes et initiatives existantes au niveau régional et dans les pays membres, ainsi que d'autres aspects déterminant le champ d'application et les perspectives. échelle des systèmes de communication à développer. La communication devrait également être axée sur les citoyens de l'Afrique australe afin de sensibiliser le public au tourisme et de le faire mieux connaître.	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Établir des plates-formes de communication numériques: les visiteurs potentiels, les professionnels du tourisme et les citoyens locaux utilisent des plates-formes numériques, en particulier des sites Web et des plates-formes d'information sur les réseaux sociaux, pour se tenir au courant des conditions et des opportunités des destinations qu'ils souhaitent visiter. Les plates-formes suivantes seront mises en place et gérées par la TCU, en tenant compte de l'évolution éventuelle des plates-formes numériques RETOSA antérieures: 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Créer un site Web southernafrica.travel, contenant des informations sur les activités de voyage dans la région, les exigences en matière d'immigration, la sécurité, la santé, l'échange de devises et d'autres informations pertinentes. Le site Web devrait être adapté aux appareils mobiles et pourrait comporter des liens vers les sites Web de promotion du tourisme des différents pays membres. Il devrait comporter une section «Newsflash», qui contiendra des informations sur les derniers développements en matière de voyages, tels que les nouveaux développements de produits transfrontaliers (par exemple dans les TFCA), les conditions de santé et de sécurité, les modifications et améliorations apportées à l'immigration et aux visas, les conditions météorologiques, etc. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Créer un compte Twitter lié au site Web, qui pourrait servir de mécanisme de communication pour communiquer les informations susmentionnées ainsi que pour des événements / réalisations exceptionnels de nature régionale. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Créer un compte Facebook liée au site Web, où des informations similaires sont transportées, avec des liens vers les pages Facebook des destinations membres. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Créer un blog sur le tourisme en Afrique australe relié au site Web, où les influenceurs peuvent être invités à écrire des histoires positives et où les problèmes et les événements potentiellement dommageables peuvent être mis en perspective. 	Mettre en oeuvre
Activité du Programme	<ul style="list-style-type: none"> Le développement, la maintenance et la mise à jour des plates-formes seront confiés à une personne spécifique au sein de TCU ou seront externalisés si cela n'est pas possible. 	Mettre en oeuvre
	2. Réalisation d'un programme régional de relations publiques: étant donné le large éventail de destinations et d'expériences offertes dans la région, il sera important de renforcer l'image globale de la région de la SADC auprès de l'industrie du tourisme, des marchés de consommation potentiels et des citoyens de la région. Les réalisations telles que les initiatives de conservation, les succès de la TFCA, les succès de la lutte contre le braconnage, les nouveaux sites du patrimoine mondial, la nature et les événements culturels exceptionnels, etc. doivent être célébrées et communiquées à des publics ciblés afin de construire et de renforcer l'image et la crédibilité régionales au fil du temps.	
	<ul style="list-style-type: none"> Sur base de la stratégie de communication formulée au point 2.1.1 ci-dessus, nommer une entreprise de relations publiques qualifiée chargée des communications d'image de tourisme et de la gestion des supports numériques pour le compte du TCU. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Relier tous les messages de communication et les communiqués aux plates-formes numériques établies et partager et republier le contenu via les plates-formes numériques et autres supports des États membres ; 	Mettre en oeuvre / Faciliter

Stratégie 2.1	Programme de communication de l'image	Rôle
Activité du Programme	3. Développer une stratégie de communication en période de crise: il est bien connu que divers pays membres connaissent de temps à autre des crises sanitaires, politiques, de sécurité et autres. Les faits réels et l'ampleur de tels événements sont souvent déformés par une communication médiocre ou aléatoire, ce qui a pour conséquence que les perceptions des parties non affectées de la région peuvent être indûment altérées.	
	<ul style="list-style-type: none"> Formuler une stratégie de communication du tourisme en situation de crise pouvant être rapidement activée en cas de catastrophes sanitaires, sécuritaires, climatiques ou autres dans la région, susceptible d'affecter les perceptions des clients en matière de voyages et de tourisme et de porter atteinte à l'image de la région. Cela devrait inclure un protocole de communication sur les communications d'émission, l'interaction avec les médias, une stratégie de communication proactive des faits, des processus d'approbation de communication, etc. Ce protocole devrait être formulé en synergie avec les systèmes de gestion des catastrophes et d'alerte rapide existants de la SADC. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un groupe d'action pour la communication de crise composé de représentants des États membres afin de réagir rapidement et de mettre en œuvre la stratégie de communication de crise et, le cas échéant, de former les organisations de tourisme des États membres à la gestion de crise. 	Faciliter
	<ul style="list-style-type: none"> Aligner les activités du fournisseur de relations publiques désigné pour inclure la communication de crise potentielle et le lier à la stratégie de communication régionale globale. 	Mettre en oeuvre

Stratégie 2.2	Programme de pérennisation de l'Afrique australe	Rôle
Justification	L'intégrité environnementale, l'authenticité culturelle et l'équité sociale étant au cœur de l'identité touristique de la SADC, la gestion du tourisme durable doit être renforcée et étendue de manière à inclure l'industrie touristique dans son ensemble et devenir la pierre angulaire du positionnement et de l'image régionaux.	
Activité du Programme	1. Promotion de la gestion du tourisme durable: Il existe diverses politiques, directives, régimes d'assurance et labels de durabilité du tourisme disponibles au niveau régional et international. TCU plaidera et encouragera la gestion du tourisme durable auprès des États membres et mettra à la disposition de ceux-ci les informations les plus récentes et les lignes directrices appropriées en matière de gestion du tourisme durable et responsable. Les actions comprendront:	
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un groupe d'action pour la durabilité du tourisme, composé de représentants désignés des pays membres, qui se réuniront régulièrement pour poursuivre la formulation et l'adoption de lignes directrices sur le tourisme durable acceptées au niveau régional et d'autres initiatives en matière de durabilité. 	Faciliter
	<ul style="list-style-type: none"> Le groupe d'action, avec l'appui du TCU, étudiera et organisera des ateliers d'échange d'informations sur les systèmes de divers pays membres et internationaux et, sur la base des résultats, formera une politique et des directives appropriées de la SADC en matière de tourisme durable, qui seront adoptées par le Comité du tourisme. Les ministres en tant que position officielle sur la gestion du tourisme durable. Les directives doivent prendre en compte et renforcer les travaux effectués précédemment par RETOSA. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et défendre les principes directeurs auprès des États membres et encourager les autorités touristiques des États membres à s'engager avec leurs partenaires des secteurs public et privé à adopter les principes directeurs et à plaider en faveur d'une gestion du tourisme durable au sein de leurs circonscriptions. 	Plaider
Activité du Programme	2. Promotion de l'accès universel au tourisme: Toute personne, quelle que soit sa forme, devrait avoir accès aux sites et expériences touristiques. Le vieillissement moyen des voyageurs sur les marchés clés et le marché latent des personnes handicapées obligent les gouvernements et les prestataires de services de destination à mettre en place l'infrastructure et les installations nécessaires pour garantir l'accès universel à leurs destinations. La SADC va:	
	<ul style="list-style-type: none"> Formuler un ensemble de lignes directrices et de principes acceptés au niveau international pour atteindre l'objectif universel du tourisme, en passant par les travaux de base, de communiquer avec les diffuseurs et de les diffuser aux États membres. Les pays membres seront encouragés à payer leurs achats politiques et pratiques pour qu'ils achètent des produits touristiques et des fournisseurs fournisseurs de leurs destinations et de leurs acheteurs et de leurs installations. de marketing. Directives directives respectives traditions culturelles et stigmatisation potentielle de l'AU dans la région. 	Mettre en oeuvre et plider
	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et défendre les principes directeurs auprès des États membres et encourager les autorités touristiques des États membres à s'engager avec leurs partenaires des secteurs public et privé à adopter les principes directeurs et à plaider en faveur de la gestion de l'AC au sein de leurs circonscriptions. 	Plaider
	<ul style="list-style-type: none"> Le TCU inclura l'aspect de l'AU dans le tourisme dans des ateliers sur la gestion du tourisme durable et dans des initiatives d'éducation et de développement des compétences en tourisme. 	Faciliter

5.3 OBJECTIF 3: DÉVELOPPER LE TOURISME DANS LES ZONES DE CONSERVATION TRANSFRONTALIÈRES

Les stratégies poursuivies seront comme suit:

1. Programme de développement du marché des TFCA avec 3 activités de programme
2. Programme de facilitation des investissements avec 2 activités de programme
3. Programme d'inclusion économique rurale avec 3 activités de programme

Les stratégies et activités du Programme sont décrites ci-dessous.

Stratégie 3.1	Programme de développement du marché des TFCA	Rôle
Justification	e développement et la promotion du tourisme dans les TFCA offrent une opportunité tangible d'optimiser les opportunités touristiques en fonction des ressources naturelles et culturelles des TFCA, en organisant et en promouvant des itinéraires touristiques transfrontaliers, des expériences, des événements, etc. / ou en association avec Boundless Southern Africa (BSA), la SADC jouera un rôle direct dans le développement de produits et le marketing pour faire progresser la croissance du tourisme dans les TFCA au profit de plusieurs États membres. Bien que les TFCA soient actuellement situés en Afrique continentale, tout doit être mis en œuvre pour étendre le concept aux États membres insulaires de l'océan Indien et aux représentants de ces États membres impliqués dans les initiatives TFCA proposées ci-dessous.	
Programme Activity	1. Formuler une stratégie de développement de marché bien documentée pour les TFCA: Le programme de développement de marché de TFCA prendra en compte trois facteurs clés: a) l'environnement favorable au développement d'un tourisme durable, b) la création de la demande et c) le développement d'attractions et de produits. À cet égard, BSA va::	
	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les progrès réalisés et les résultats obtenus dans la stratégie de phase 1 de la BSA, les carences identitaires et les succès, et incorporer les leçons apprises au cours de la phase 1 lors de la transition vers la phase 2. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner la stratégie de phase 2 de BSA et formuler une stratégie de marketing bien documentée, pratique et applicable pour les TFCA, indiquant un positionnement clair sur le marché pour chaque TFCA, segments de marché et produits qui seront promus et développés afin de soutenir le positionnement, ainsi mix promotionnel. La stratégie devrait reposer sur une compréhension segmentée des besoins, des exigences et des habitudes de déplacement des marchés sources de tourisme national (c'est-à-dire national), régional et international, et devrait donner la priorité aux zones prêtes à exploiter le marché en matière d'accès, d'hébergement, commodités, attractions et activités. Il convient de considérer les TFCA dans le contexte plus large des régions voisines qui ne relèvent pas des limites techniques de la TFCA, mais qui peuvent être liées aux chaînes de valeur de celles-ci. La stratégie devrait être approuvée par toutes les principales parties prenantes, y compris les ministères concernés, les autorités locales, les agences, les structures de la TFCA, les ONG et les organisations communautaires. 	Mettre en oeuvre
Activité du Programme	2. Expansion de l'action marketing des TFCA: les destinations de TFCA sont généralement mal connues et promues, tant au niveau régional qu'international. Alors que quelques TFCA comme Kgalagadi TFCA, Ai-Ais-Richtersveld TFCA et dans une certaine mesure le Greater Limpopo TFCA ont progressé dans la croissance du marché du tourisme transfrontalier, la majorité des TFCA sont faiblement avancées du point de vue du tourisme. BSA travaillera avec les organisations touristiques des États membres pour:	
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils marketing appropriés tant au niveau des BSA qu'au niveau des TFCA, en mettant l'accent sur les supports marketing numériques (tels qu'un site Web attrayant et interactif, des comptes et pages de médias sociaux, des newsletters électroniques, etc.), mais également du marketing traditionnel. des approches telles que l'exposition dans des salons de tourisme appropriés et des expositions et foires grand public. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Mener et organiser des voyages éducatifs dans les médias et impliquer les médias pour exposer une sélection d'opérateurs et d'agents de tourisme desservant des marchés cibles aux attractions, expériences et produits proposés dans les TFCA. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une campagne médiatique ciblée en ligne sur les médias sociaux (notamment Instagram et Facebook), en présentant des scènes exceptionnelles à couper le souffle et des occurrences de la nature et de la culture afin de créer une influence virale sur l'attractivité des TFCA. Les organismes de tourisme des États membres de la TFCA feront partie intégrante de la campagne et utiliseront leurs canaux de marketing pour promouvoir et diffuser des messages et des images de la campagne. 	Mettre en oeuvre

Stratégie 3.1	Programme de développement du marché des TFCA	Rôle
Activité du Programme	3. Développer et promouvoir des itinéraires et des routes transfrontaliers: étant donné que BSA n'est pas une entreprise de vente touristique, c'est-à-dire qu'il n'est pas un voyageur mais un facilitateur permettant au secteur privé de saisir les opportunités offertes par les TFCA, l'organisation travaillera en étroite collaboration avec les particuliers. Les TFCA, les destinations complémentaires (par exemple les zones côtières et les îles de l'océan Indien) et les opérateurs touristiques privés organisent et vendent des expériences et des activités touristiques transfrontalières. En tant que tel, BSA va:	
	• Établir et formaliser des partenariats solides et durables avec les voyageurs et les prestataires de services dans la région, afin d'élargir leur offre aux TFCA. BSA jouera un rôle de facilitateur en conseillant les opérateurs appropriés sur les itinéraires et les expériences pouvant être mis sur le marché et en les exposant à ces itinéraires potentiels par le biais de voyages de familiarisation.	Faciliter
	• Accorder une attention particulière au conditionnement et à la promotion du développement des routes maritimes entre les îles de l'océan Indien et à la liaison des routes continentales avec les routes maritimes («de la brousse à la plage»).	Mettre en oeuvre
	• Etablir des itinéraires appropriés (itinéraires, installations, attractions, expériences) et veiller à ce qu'ils soient intégrés aux systèmes de cartographie numérique (GPS); les incorporer sur le site Web et d'autres plateformes numériques; imprimer des cartes à distribuer par l'intermédiaire de sociétés de location de véhicules et sous forme d'encarts dans des magazines tout-terrain; les distribuer aux partenaires des voyageurs; etc.	Mettre en oeuvre
	• Par le biais de communications et d'enquêtes régulières auprès des voyageurs, soulève les problèmes spécifiques rencontrés par les voyageurs et les voyageurs individuels en matière d'accès, d'infrastructures, d'immigration, de sécurité, etc. avec TCU, communique avec les structures de la SADC et les États membres et surveille les progrès accomplis.	Faciliter/ plaider
Activité du Programme	4. Soutenir le développement et la croissance d'événements transfrontaliers dans les TFCA: Un certain nombre d'événements passionnants (vélo de montagne, course en montagne, etc.) sont déjà organisés dans les TFCA, apportant avec eux les opportunités de revenus et la publicité nécessaires à ces régions. La BSA soutiendra la croissance et l'expansion d'événements terrestres et océaniques en partenariat avec les TFCA individuels et les États membres, et:	
	• Conclure la formulation des directives de la SADC TFCA sur le développement d'événements transfrontaliers, afin de guider les décisions sur le type d'événements à masquer, le type d'assistance que BSA est en mesure d'offrir et la manière dont la publicité peut être optimisée.	Mettre en oeuvre
	• Communiquer les directives de développement de l'événement aux parties prenantes impliquées dans le développement et la promotion des TFCA par le biais de canaux en ligne, d'ateliers, de réunions, etc.	Mettre en oeuvre
	• Aider les organisateurs d'événements à accéder aux autorités, à comprendre le règlement de l'événement et les règlements et procédures d'approbation et à obtenir les approbations nécessaires.	Faciliter
	• Soutenir les événements dans la mesure du possible par le biais d'une couverture publicitaire, d'une visibilité en ligne et d'autres canaux et plateformes possibles.	Mettre en oeuvre

Stratégie 3.2	Programme de facilitation de l'investissement	Rôle
Justification	Les TFCA sont à différents stades de leur cycle de vie touristique et les installations et services sont limités dans la plupart de ces régions. Des investissements considérablement plus importants dans les infrastructures et les services d'accueil sont nécessaires pour créer des économies d'échelle viables, susceptibles de créer suffisamment d'emplois et de sources de revenus pour les habitants. BSA jouera un rôle proactif dans la prospection des investissements du secteur privé dans les TFCA.	
Activité du Programme	1. Exploiter les opportunités d'investissement des TFCA: Tandis que les pays membres encouragent les investissements dans les infrastructures, les installations et les services touristiques, un programme d'investissement transfrontalier ciblé donne un nouvel élan à rapidement installations et services touristiques dans les TFCA. Sérums BSA:	
	• Inviter les pays membres impliqués dans les TFCA à les adopter en tant que zones spéciales d'investissement touristique dans leurs plans de développement du tourisme et à adopter des systèmes d'incitations à l'investissement attractifs, cohérents et attractifs, dans ces zones, sous l'égide de la SADC.	Faciliter/ Plaider
	• Collaborer avec les autorités du tourisme et de conservation des États membres pour mener des études de faisabilité afin de déterminer les projets susceptibles d'être financés qui peuvent être mis en œuvre dans des TFCA identifiés et documentés dans un format de base de données structuré, les opportunités potentielles d'investissement touristique, y compris les emplacements, l'ampleur de l'investissement, le type / caractère de l'investissement recherché, procédures et réglementations régissant les investissements, les incitations disponibles, etc. et en tenant dûment compte des différences dans les processus de concession entre les États membres impliqués dans les TFCA;	Faciliter
	• Mener une campagne de marketing auprès d'investisseurs potentiels ciblés afin de présenter les opportunités d'investissement et de susciter l'intérêt pour le développement de produits et services dans les TFCA.	Mettre en oeuvre
	• Encourager les États membres avec des TFCA à fournir un «guichet unique» aux investisseurs souhaitant investir dans des TFCA, où ils recevront des conseils, une assistance et une assistance leur permettant de suivre la procédure appropriée et de s'engager avec les bonnes autorités pour sécuriser leurs investissements.	Faciliter

Stratégie 3.2	Programme de facilitation de l'investissement	Rôle
Activité du Programme	<p>2. Promotion et mise en œuvre de la ligne directrice de la SADC sur les produits touristiques transfrontaliers dans les TFCA: les approches et réglementations en matière de développement de produits et d'investissement diffèrent d'un pays à l'autre dans les TFCA, ce qui décourage les investissements. BSA va:</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les directives de développement et de concession de produits touristiques de la SADC pour les TFCA. Le réseau TFCA a fourni un processus clair pour orienter le développement de produits dans les TFCA (et ailleurs dans la région). BSA appliquera les directives pour sélectionner et débloquer des opportunités d'investissement dans le tourisme. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un guide de l'investisseur sur les investissements dans les TFCA, décrivant les réglementations, les procédures, les politiques foncières, etc. pour l'investissement dans les différents TFCA. 	Mettre en oeuvre

Stratégie 3.3	Programme d'inclusion économique rurale	Rôle
Justification	<p>Les communautés dans et autour des TFCA sont des parties prenantes et des partenaires essentiels au développement réussi des TFCA et tout doit être mis en œuvre pour garantir leur participation directe et indirecte à la chaîne de valeur du tourisme et pour obtenir le maximum d'avantages et de possibilités pour les membres de la communauté, dans l'intérêt des entreprises de transformation. L'inclusion économique. Comme il a déjà été indiqué, le tourisme est une industrie à multiples facettes et à forte intensité de main-d'œuvre avec des obstacles à l'entrée relativement faibles. De nombreuses communautés (en particulier celles situées dans les TFCA ou à proximité de celles-ci) ont accès à des ressources naturelles et culturelles uniques et, grâce au tourisme, elles peuvent utiliser ces ressources à leur avantage. Les communautés peuvent également puiser dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises touristiques et leur fournir des biens et services tels que des produits frais, des services et matériaux de réparation et de construction, des transports, etc.</p> <p>Le document sur les directives d'engagement de la communauté TFCA de la SADC sera consulté en tant que ressource et servir de directives pour faire avancer l'autonomisation de communautés dans les TFCA.</p>	
Activité du Programme	<p>1. Lancement d'une initiative de tourisme communautaire pour les APFC: Cela impliquera de centrer le développement du tourisme dans les zones de l'AOPT dotées d'un mode de vie culturel riche et unique, de traditions et d'événements. Le programme comportera les éléments suivants:</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et sélectionner les itinéraires, les zones de destination et les événements dans les TFCA en tant que zones de concentration pour le développement du tourisme communautaire sur 10 ans, avec l'objectif d'en lancer deux par an. L'accent devrait être mis sur la création d'entreprises touristiques ainsi que d'entreprises fournissant des produits et services aux entreprises touristiques. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les structures communautaires pertinentes, les ONG, les entreprises privées et les autres organisations de soutien concernées et obtenir un soutien et un engagement pour le développement du tourisme culturel le long des itinéraires, dans les zones de destination et en tant que composantes intégrales des événements des TFCA.. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des forums de routes / zones comprenant des représentants de la communauté, des opérateurs privés et des autorités comme mécanismes de discussion et d'établissement de plans d'action pour développer les routes. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des ateliers de développement de produits et de compétences et de formation avec les parties intéressées et concernées afin de proposer des concepts de développement de produits et de réalisation réalisables pour les zones concernées. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Convenir de modèles commerciaux durables (voir point 2 ci-dessous) et de structures de gouvernance pour ces entreprises appartenant à la communauté, et aider les communautés à mettre en place des structures bien organisées, florissantes et juridiquement solides. 	Faciliter
	<ul style="list-style-type: none"> Travailler avec les forums sur les itinéraires / secteurs pour élaborer un plan de développement de base simple mais clair pour chacun des secteurs et événements identifiés. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les développements du tourisme culturel dans la stratégie de marketing de la TFCA, obtenir l'engagement du secteur privé, des départements pays concernés et des diverses parties intéressées et concernées pour soutenir et mettre en œuvre les plans de développement, commencer la mise en œuvre et promouvoir les produits. 	Plaider
Programme Activity	<p>2. Promouvoir des directives opérationnelles pour le développement de produits communautaires: Le développement de produits et d'expériences appartenant à la communauté ou basés sur celle-ci (par exemple, hébergement / chambres chez l'habitant locaux, représentations culturelles, excursions locales, etc.) devrait être d'un niveau et d'une qualité appropriés pour améliorer et soutenir le TFCA. marque qui propose des expériences authentiques, écologiques et de qualité. À cet égard, BSA:</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> S'inspirer des travaux réalisés et de la littérature disponible pour formuler un ensemble de base de directives et de normes opérationnelles, qu'il recommandera aux entreprises de respecter. Celles-ci pourraient inclure des directives de planification d'entreprise pour assurer un modèle commercial durable et viable pour la formation assistée par ordinateur, la sécurité, l'hygiène, les installations, le matériel, le linge, l'ameublement, le contrôle technique des véhicules, l'étiquette de service, la communication, etc. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer ces directives dans les programmes de formation et de renforcement des capacités (voir ci-dessous). 	Mettre en oeuvre

5.4 OBJECTIF 4: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES EXPÉRIENCES ET DU NIVEAU DE SATISFACTION DES VISITEURS

Les stratégies à suivre seront comme suit:

1. Programme de sécurité et de bien-être des visiteurs avec 3 activités de programme
2. Programme d'amélioration de la qualité et des installations avec 3 activités de programme

Les stratégies et activités sont décrites ci-dessous.

Stratégie 4.1	Programme de la sécurité et du bien-être des visiteurs	Rôle
Rationale	Les risques pour la sécurité et la santé sont des risques majeurs et de telles préoccupations empêchent de nombreux voyageurs d'explorer l'Afrique australe. Les préoccupations et les perceptions concernant la sécurité médiocre, les risques pour la santé, la corruption, la piraterie en mer, le harcèlement, les normes d'hygiène insuffisantes, etc. Programme de communication d'image).	
Activité du Programme	1. Engagement de l'organe de la SADC chargé de la politique, la défense et la sécurité: les forces de sécurité et les institutions ne sont souvent pas suffisamment informées et sensibilisées aux besoins de sécurité particuliers des voyageurs et aux préoccupations de l'industrie du tourisme à cet égard. Pour sensibiliser davantage les voyageurs aux besoins des voyageurs en matière de sécurité et de santé, le Programme du tourisme de la SADC associera en permanence l'organe de la SADC à:	
	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un manuel de référence sur la sécurité et la sécurité du tourisme dans la région, y compris la surveillance des touristes, la sécurité des postes frontières et des aéroports, la sécurité des touristes en mer (en particulier lors de voyages entre et entre les îles des États membres), le traitement des voyageurs se trouvant aux barrages routiers et autres. points de contrôle de sécurité, pots-de-vin et corruption, risques et services pour la santé, exigences en matière d'assistance et d'évacuation d'urgence, accélération des procédures judiciaires et judiciaires, sanctions des infractions contre les touristes, mesures de soutien aux victimes, éducation et sensibilisation aux conséquences de la sécurité des touristes, etc. Le manuel inclura des exemples de meilleures pratiques d'autres destinations de la région et du monde, y compris la création d'unités de la police touristique dédiées. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les conclusions à l'Organe de la SADC afin de le sensibiliser et afin que l'Organe et les États membres adoptent les mesures appropriées en tant que pratique recommandée dans la région, utilisant les technologies appropriées pour assurer l'intégration des processus et des informations de sécurité et envisageant de mettre en œuvre des processus et des systèmes de réclamation. 	Plaider
Activité du Programme	2. Lancer une campagne de lutte contre la corruption dans le secteur du tourisme: La corruption de touristes, en particulier aux points de contrôle tels que les postes frontières, les points de contrôle de sécurité, les points de contrôle de la circulation, etc., est un sujet de préoccupation dans de nombreux États membres de la SADC. la croissance potentielle des segments de marché du tourisme indépendants et autonomes en particulier. Le programme touristique de la SADC:	
	<ul style="list-style-type: none"> • Formuler une position claire sur la corruption et les pratiques de corruption du tourisme, à soumettre à l'Organe de la SADC chargé de la politique, de la défense et de la sécurité et au Comité des ministres du tourisme de la SADC pour examen et adoption en tant que position politique régionale. Cela peut inclure des mesures proactives pour réduire le risque de corruption, telles que des systèmes de paiement sans numéraire et d'autres mesures de contrôle électroniques. La prise de position sera soumise au Conseil des ministres de la SADC pour approbation. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider auprès des autorités de la sécurité, de l'immigration et du tourisme des États membres de la SADC pour que les politiques et les approches décrites dans le document de synthèse soient largement appliquées au sein de l'industrie du tourisme régional, par le biais du secteur privé et des autorités touristiques gouvernementales.. 	Faciliter/ Advocate
Activité du Programme	3. Faciliter l'efficacité des systèmes d'assurance des visiteurs: la nature et l'étendue des assurances des visiteurs voyageant en Afrique australe sont variables et souvent mal définies, en particulier pour les touristes indépendants. Alors que la majorité des visiteurs internationaux peuvent souscrire une assurance voyage personnelle dans leur pays d'origine, la couverture en matière d'assurance de responsabilité professionnelle n'est pas toujours claire et les exigences en matière d'assurance commerciale diffèrent d'un État membre à l'autre. Le programme touristique de la SADC:	
	<ul style="list-style-type: none"> • Mener une enquête détaillée sur la nature et l'étendue des assurances de consommateurs et de professionnels de voyages disponibles sur les principaux marchés internationaux et régionaux, sur la couverture et les lacunes d'assurance, sur les lacunes juridiques et réglementaires et sur les domaines dans lesquels les assurances de voyages peuvent être améliorées. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre ses conclusions et recommandations concernant les exigences minimales en matière d'assurance et les lacunes à cet égard à l'Organe chargé de la politique de défense et de sécurité de la SADC et au Comité des ministres du tourisme de la SADC pour examen et approbation des recommandations.. 	Plaider
	<ul style="list-style-type: none"> • Plaider en faveur de l'application des recommandations aux niveaux réglementaire et commercial par les ministères et les institutions des gouvernements des États membres, les organisations du secteur privé et les entreprises du secteur touristique. 	Plaider

Stratégie 4.2	Programme d'amélioration de la qualité	Rôle
Justification	La qualité et les normes des installations et des services de tourisme varient considérablement entre les États membres et au sein de ceux-ci. Bien qu'il puisse ne pas être pratique et réalisable d'appliquer exactement les mêmes normes et critères de qualité et systèmes dans une région où les niveaux de développement varient autant que dans la SADC, les normes relatives aux besoins essentiels des voyageurs, à leurs attentes et à leur facilité de circulation devraient être harmonisées le plus loin possible.	
Activité du Programme	1. Promotion de l'harmonisation des normes relatives aux installations et aux services: les systèmes de licence, de classement et de classification du tourisme varient considérablement d'un État membre à l'autre. Au cours de son mandat, RETOSA a défini des exigences d'entrée et des normes minimales pour différents niveaux d'étoiles pour différentes catégories d'hébergements. Ceux-ci ont été initialement introduits en 2011 et révisés et adaptés en 2016. Le programme de tourisme de la SADC aura pour objectifs::	
	<ul style="list-style-type: none"> Examiner et reconditionner (si nécessaire) les directives contenues dans les normes harmonisées de classement et de classification des logements en Afrique australe et les adopter comme normes de logement approuvées par les États membres de la SADC. Cela devrait inclure des critères et des normes pour la gestion du tourisme durable. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un audit de la nature et de l'étendue des initiatives et des systèmes de normes de qualité dans les pays membres et promouvoir l'application et la mise en œuvre de normes conformes aux normes de classement de la SADC. Cette évaluation devrait prendre en compte les capacités d'évaluation développées dans le cadre de programmes de «formation de formateurs» menés par RETOSA en Angola et au Mozambique pour évaluer les formateurs d'évaluateurs. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Monitor progress with implementing suitable standards and grading and classification systems in member countries on an annual basis. 	Faciliter
Activité du Programme	2. Promotion de la normalisation et de la mobilité des guides de tourisme régionaux: à l'heure actuelle, les exigences en matière d'inscription et de qualification des guides touristiques varient considérablement d'un État membre à l'autre. Le tourisme transfrontalier terrestre repose en grande partie sur l'efficacité du guidage des voyageurs sur les itinéraires régionaux et la cohérence de ce dernier devrait être encouragée entre les États membres. A cet égard, le programme touristique de la SADC:	
	Évaluer l'état actuel du guide touristique dans les États membres, y compris l'enregistrement des guides touristiques, les normes, les qualifications et les réglementations, identifier les points communs et les lacunes dans les approches et formuler une approche harmonisée d'enregistrement des guides touristiques pouvant être promue dans les États membres qui n'ont pas encore été adoptés ou mis en œuvre. systèmes d'inscription de guide touristique.	Mettre en oeuvre
	En tenant dûment compte du travail déjà accompli dans le domaine du développement de guides touristiques régionaux, introduisez une accréditation «Guide régional de la SADC» enregistrée, approuvée par la SADC pour les guides qui respectent les normes de guidage dans plus d'un pays membre et spécifiant pour lesquels. Les guides des pays sont enregistrés et qualifiés. Les guides qualifiés devraient pouvoir utiliser cette accréditation pour traverser les frontières et agir en tant que guides dans les pays pour lesquels ils sont qualifiés. Des dispositions spéciales devraient être incluses dans cette accréditation afin d'exiger l'inclusion de guides de sites locaux, qui devraient être des citoyens des États membres visités, dans les programmes de guidage transfrontaliers.	Faciliter
Activité du Programme	3. Promouvoir l'expansion de la connectivité Internet dans la région: l'explosion de l'utilisation d'appareils et d'applications mobiles pour la planification et le divertissement du voyage fait de la connectivité Internet une nécessité et non un luxe pour la croissance du tourisme. Le programme touristique de la SADC:	
	Mener des recherches pour déterminer la qualité des expériences touristiques en matière de connectivité en ligne et déterminer comment les attentes des touristes pourraient être satisfaites à cet égard..	Mettre en oeuvre
	Engager le groupe de ministres de la SADC chargé des infrastructures et des services et les fournisseurs de services Internet à présenter les résultats et à examiner les possibilités d'étendre l'accès Internet à haut débit dans la région, en collaboration avec les fournisseurs de services Internet et mobiles.	Plaider

5.5 OBJECTIF 5: MAXIMISER LES PARTENARIATS ET LA COLLABORATION DANS LE DOMAINE DU TOURISME

Les stratégies qui suivent seront menées pour cet objectif:

1. Programme de partenariats dans le secteur du tourisme avec 2 activités de programme
2. Programme de renforcement des institutions chargées du tourisme avec 4 activités de programme

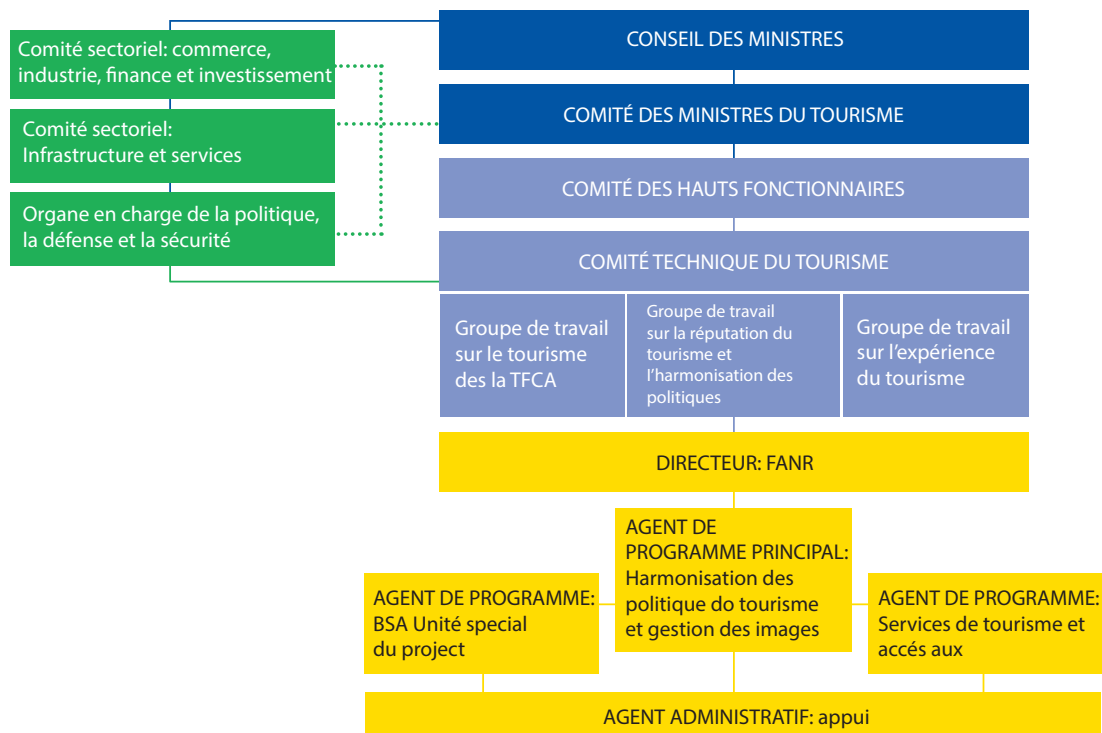
Les stratégies et programmes seront comme suit:

Stratégie 5.1	Programme des partenariats dans le secteur du tourisme	Rôle
Justification	Ce programme vise à maximiser les partenariats publics, privés et communautaires et reconnaît que son succès repose entièrement sur des partenaires travaillant en synergie, conformément aux principes du tourisme régi par le gouvernement, dirigé par le secteur privé et communautaire.	
Activité du Programme	<p>1. Mise en place de comités de travail publics-privés appropriés pour diriger la mise en œuvre du programme touristique de la SADC: : alors que le TCU sera l'institution opérationnelle chargée de la mise en œuvre du programme, les différents pays membres devraient superviser et diriger le processus de mise en œuvre. Les pays membres devraient nommer un éventail de professionnels du tourisme des secteurs public et privé appropriés pour siéger aux comités de travail et prévoir dans leur budget la participation à deux ou trois réunions annuelles des comités. Trois comités de travail seront mis en place, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le groupe de travail TFCA, qui sera chargé de superviser la mise en œuvre du programme touristique de TFCA. • Le groupe de travail sur l'accès et l'expérience touristiques, chargé de superviser la mise en œuvre des programmes de circulation et de satisfaction des visiteurs. • Le groupe de travail sur les partenariats pour la réputation du tourisme et l'harmonisation des politiques, chargé de la mise en œuvre des programmes de gestion de l'image et de renforcement des institutions. 	Mettre en œuvre
	<p>2. Renforcement des relations avec les comités sectoriels de la SADC concernés par le tourisme: de nombreuses initiatives contenues dans le programme de tourisme nécessiteront la participation et l'engagement de tous à la mise en œuvre de secteurs autres que le tourisme. L'approbation par le Conseil des ministres, en août 2017, de l'inclusion des ministres responsables du tourisme dans le Comité mixte des ministres de l'environnement et des ressources naturelles et de l'Organe dans le cadre de la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, afin de faciliter la navigation et la participation transfrontalières La lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages constitue un pas en avant important dans la reconnaissance de la nature intersectorielle du tourisme. Ce principe sera élargi pour inclure les interactions avec les autres clusters de la SADC concernés, notamment a) les ministres responsables du Commerce, de l'Industrie, des Finances et de l'Investissement et b) les ministres responsables de l'Infrastructure et des Services. Le programme touristique de la SADC, par l'intermédiaire de ses comités compétents:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommander au Comité des ministres du tourisme les questions, aspects et études qui devraient être portés à leur connaissance ou qui devraient être discutés avec d'autres groupes de ministres compétents.. • Faciliter de telles interactions and/or engagements with other relevant clusters. • Surveiller l'impact potentiel des réglementations adoptées par d'autres secteurs sur le tourisme et traiter les réglementations et procédures susceptibles d'avoir un impact négatif sur la croissance du tourisme régional. 	Faciliter/ Plaider
Activité du Programme		Faciliter
		Faciliter
		Faciliter

Stratégie 5.2	Programme de renforcement des institutions du tourisme	Rôle
Justification	<p>À l'heure actuelle, le TCU n'est pas connu du personnel nécessaire à la mise en œuvre du programme de tourisme. La situation devrait être traitée de toute urgence. Le statut actuel est le suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le TCU est actuellement sans personnel. L'organisation actuelle qui consiste à confier à un membre du personnel de l'unité TFCA la responsabilité de s'occuper du tourisme est réduite à la capacité et à la productivité de la fonction tourisme et la situation est intenable. • En août 2017, le Conseil a appelé les États membres à détacher du personnel qualifié dans l'unité. À ce jour, un pays a indiqué son intention de détacher un fonctionnaire. Cependant, le détachement ne s'est pas concrétisé et il semble improbable que le détachement devienne une réalité. • La réunion conjointe des ministres de la SADC de novembre 2017 a également recommandé, dans le journal, les postes sont transformés en postes permanents plutôt que détachés. Cependant, cela n'est pas encore arrivé. 	

Stratégie 5.2	Programme de renforcement des institutions du tourisme	Rôle
Activité du Programme	<p>1. Formalisation de la structure institutionnelle du tourisme de la SADC: La mise en œuvre de ce programme touristique repose entièrement sur la mise en place d'une structure institutionnelle appropriée pour le tourisme. Le programme de tourisme devrait également capitaliser sur les travaux effectués par le passé par RETOSA et intégrer les initiatives pertinentes de RETOSA dans l'exécution du programme de tourisme, afin d'éviter de «réinventer la roue». Outre les liens de cluster et les comités de travail proposés au point 5.1 ci-dessus, les éléments suivants sont proposés:</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> Adapter le protocole de la SADC sur le tourisme pour fournir les structures décrites ci-dessous et le faire approuver par le Conseil des ministres. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Faire la clôture de RETOSA de manière urgente. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir tous les dossiers, documents et informations de RETOSA relatifs aux recherches, initiatives et programmes antérieurs entrepris par RETOSA et intégrer ces travaux à l'exécution du programme de tourisme. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Équiper l'Unité de coordination du tourisme (UCT) sous la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles (FANR), avec les fonctions décrites dans le Protocole initial sur le tourisme (1998), et notamment la mise en œuvre des programmes et projets décrits dans le Programme du tourisme de la SADC. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Les postes à temps plein suivant seront créés: <ul style="list-style-type: none"> Administrateur principal de programme: Harmonisation des politiques touristiques, gestion de l'image et secrétariat, chargé de modifier les stratégies et les actions au titre des objectifs 2 et 5 et de gérer la fonction de secrétariat de l'UCT. Agent de programme: Services touristiques et accès des visiteurs, chargé d'affecter les stratégies et les actions au titre des objectifs 1 et 4. Agent de programme: Boundless Southern Africa BSA, chargé d'affecter les stratégies et les actions relevant de l'objectif 3. <p>Boundless Southern Africa sera une unité de projet spécial chargée de la mise en œuvre du Programme des zones de conservation transfrontalières. En tant que tel, BSA va:</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer d'être basé dans les locaux du Département des affaires environnementales de l'Afrique du Sud jusqu'en 2022, un arrangement approprié ayant été convenu par la suite. Continuer à faire appel aux services du coordonnateur actuel (directeur du marketing), les salaires étant pris en charge par le Département sud-africain des affaires environnementales pour la durée de ce programme. Poursuivre la liaison avec le réseau TFCA, la communauté de pratique du tourisme et les autres partenaires. Rendre compte de ses activités à travers le TCU et ses structures Avoir une allocation de compte distincte au sein de la FADR de la SADC qui lui permettra de générer des parrainages et de former des partenariats pour des activités de financement Agent administratif du tourisme, pour aider le coordonnateur principal: partenariats sectoriels et gestion de l'image à remplir la fonction de secrétariat du tourisme 	

Fig. 10: Projet de structure organisationnelle pour le Tourisme



Stratégie 5.2	Programme de renforcement des institutions du tourisme	Rôle
Activité du Programme	<p>2. Convenir d'une capacité de «passerelle» appropriée pour garantir le fonctionnement efficace du TCU, tout en renforçant la structure institutionnelle proposée: il faudra peut-être un certain temps à la SADC pour doter le TCU en personnel. Actuellement, un officier qui est également responsable du programme TFCA gère l'unité. Les dispositions suivantes sont recommandées pour assurer la continuité et l'élan de la mise en œuvre du programme :</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une étude de faisabilité concernant la proposition de rattachement de BSA au TCU en tant qu'unité de projet spécial axée sur l'objectif 3 (Développement du tourisme dans les TFCA) et, si cela est jugé réalisable, conclure la connexion dès que possible, avec le personnel actuel de BSA comme ressource. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Déplacer les postes de responsable principal de programme et de responsable de programme sur une base permanente grâce aux pratiques de recrutement de la SADC, dans les meilleurs délais. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Pendant que ces effectifs sont en voie d'achèvement, mobiliser le soutien du PIC en tant que capacité de «transition». 	
Activité du Programme	<p>3. Convenir sur un financement approprié du programme de tourisme: L'exécution de ce programme ne sera viable que si l'UCT reçoit des ressources financières suffisantes. Dans le passé, les ministères du Tourisme des États membres ont versé des contributions spéciales à RETOSA pour s'acquitter de son rôle de mise en œuvre et de ce principe de financement proportionnel. should be extended in a focused, project-related manner. In this regard:</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> Le TCU élaborera des plans d'affaires couvrant trois ans, y compris des budgets de dépenses estimés, afin d'indiquer les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme de tourisme.. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur du tourisme continuera à faire pression pour que le budget de la SADC et des États membres soit adéquatement alloué à la mise en œuvre à long terme du programme de tourisme. 	Plaider
	<ul style="list-style-type: none"> Tout sera mis en œuvre pour réduire les coûts opérationnels grâce à l'utilisation de nouvelles technologies telles que les plates-formes de communication mobile, les conférences en ligne, etc.. 	Mettre en oeuvre
	<ul style="list-style-type: none"> Le TCU et les autres structures du tourisme de la SADC s'engageront avec la communauté des donateurs pour financer des éléments spécifiques de ce programme.. 	Mettre en oeuvre
Activité du Programme	<p>4. Collecte et analyse de statistiques et de recherches sur la performance touristique: Comme le dit le dicton, «on ne peut pas gérer ce que vous ne mesurez pas» La collecte et l'analyse de données touristiques au niveau régional nécessitent un effort collectif de la part des parties prenantes. Le TCU assurera la liaison étroite avec l'OMT et les États membres et :</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir un baromètre trimestriel des statistiques de performance touristique basé sur des indicateurs tels que le nombre d'arrivées de passagers dans les aéroports, le nombre de visiteurs dans les principales attractions, l'occupation des hôtels et les revenus, etc. 	Mettre en oeuvre

6 Rôles des parties prenantes

La mise en œuvre du programme de tourisme dépendra largement de la participation et des contributions de divers acteurs. Les rôles des principales parties prenantes dans la mise en œuvre du programme sont décrits ci-dessous.

6.1 LES ETATS MEMBRES

De nombreux programmes et initiatives mis en avant dans le programme de tourisme ne réussissent pas si chaque pays membre participe à leur mise en œuvre. Les autorités touristiques des États-Unis ont créé la responsabilité de créer un environnement de base en tourisme au-delà des frontières internationales, notamment: a) en matière de planification; b) facilitation; c) coordination; d) Réglementation et surveillance; e) Marketing de destination et e) Développement du tourisme.

Les États membres sont tenus de diriger la mise en œuvre du programme aux niveaux national et local. Ils sont tenus d'établir les capacités institutionnelles appropriées pour:

- Participer activement à la formulation et à l'exécution des processus et programmes touristiques de la SADC.
- S'assurer que tous les ministères et agences liés au tourisme appliquent les politiques et décisions de la SADC dans chaque État membre.
- Engager et encourager le secteur privé dans leurs pays respectifs à contribuer aux plans et programmes de la SADC et à investir dans les activités touristiques transfrontalières et à les exploiter.
- Engager les communautés locales situées à l'intérieur et autour des zones frontalières de leur pays à participer aux flux touristiques transfrontaliers et à en tirer profit.
- Contribuer financièrement à l'exécution du programme de tourisme de la SADC.

Les points focaux nationaux pour le tourisme devraient être désignés comme points de coordination pour la communication concernant la mise en œuvre du programme touristique de la SADC.

Les États membres devraient budgétiser ce programme au niveau national tout en faisant pression pour obtenir un soutien financier et technique supplémentaire du secteur privé.

6.2 LE SECTEUR PRIVÉ

Le secteur privé joue un rôle clé dans le développement et la promotion du tourisme. Cela implique la mise à disposition et la gestion d'installations permettant d'accueillir, de transporter, de nourrir, de divertir et de soigner les touristes. La prestation de services d'optimisation des ressources est en grande partie sa responsabilité. Le sens des affaires et les efforts commerciaux des entrepreneurs, des investisseurs, des gestionnaires et des travailleurs du secteur privé seront nécessaires pour faire progresser le tourisme dans les années à venir et atteindre les objectifs du programme. Les fonctions spécifiques incluent:

- Participer à la planification et à l'élaboration de politiques pour le tourisme aux niveaux national et de la SADC, de manière à informer et à renforcer les initiatives touristiques.
- Investir dans le développement de produits et services touristiques transfrontaliers.
- Exploiter et gérer les installations commerciales de manière efficace et rentable.
- Promouvoir et vendre des services commerciaux.
- Employer des personnes locales.
- Améliorer les compétences des employés, soit par une formation sur le tas, soit en organisant un coaching / une formation externe, afin de soutenir des niveaux de service régionaux harmonisés.
- Fournir des produits et services de qualité pour répondre aux attentes des clients, voire les dépasser.
- Mettre en place un tourisme socialement et écologiquement responsable.
- En collaboration avec le gouvernement et les autres membres du secteur privé, assurer la sécurité des visiteurs.
- Fournir aux visiteurs des informations appropriées sur le tourisme, la santé et la sécurité.
- Collaborer avec les organismes du secteur public et les autres parties prenantes pour commercialiser et promouvoir le tourisme transfrontalier, par exemple, en soutenant et en participant aux communications et à la stratégie de marque régionales.
- Soutenir les communautés locales par le biais de la sous-traitance, de l'achat de biens et de services et de la vente d'artisanat.
- Collaborer avec des collègues dans des associations de tourisme privées afin de parler d'une seule voix..

6.3 LES ONG ET LES PIC

Les organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans les domaines du tourisme, de la conservation, du développement rural et dans d'autres domaines liés au tourisme sont des partenaires importants du Programme du tourisme car elles complètent les efforts du gouvernement et fournissent des orientations conceptuelles, une aide à la planification, une assistance technique et des ressources financières. Les partenariats existants doivent encore être consolidés et de nouveaux partenariats doivent être développés, avec une définition claire des rôles et des responsabilités des ONG. Leur coopération devrait être alignée sur les objectifs du programme touristique de la SADC. Les ONG devraient avoir la possibilité de participer à l'exécution du programme de tourisme de la SADC en étant invitées ou cooptées aux groupes de travail du programme, si nécessaire.

De même, les partenaires de coopération internationaux (PCI) devraient, le cas échéant, être inclus dans les délibérations et les efforts pour exécuter le programme de tourisme.

6.4 COMMUNITIES

Les organisations à base communautaire (OBC) sont des partenaires importants à la fois pour tirer parti des efforts de la SADC et pour contribuer à la réalisation du potentiel du tourisme. Leurs rôles dans le développement touristique transfrontalier durable sont, entre autres, les suivants:

- Établir des organisations communautaires et des groupes d'intérêt pour jouer un rôle efficace dans le tourisme.
- Améliorer les capacités des membres à s'engager dans le tourisme.
- Exploiter les opportunités de formation et de sensibilisation au tourisme.
- Découvrez les possibilités de financement et d'incitations en faveur du tourisme.
- Interagir avec le gouvernement et les autres acteurs du tourisme.
- Créer des opportunités de partenariat avec des entreprises de tourisme.
- Dans la mesure du possible, participez au tourisme.
- Identifier les ressources et les attractions appropriées pour le développement du tourisme.
- Participer à la promotion et au développement du tourisme responsable.
- Rejeter et s'opposer aux développements susceptibles de nuire à l'environnement et à la culture locaux.
- Participer à la prise de décision dans la planification des développements touristiques locaux.
- Être une voix représentative des populations locales dans les structures et forums de tourisme.
- Promouvoir la connaissance des développements du tourisme communautaire.
- Encourager les médias à promouvoir les événements et manifestations touristiques locaux.
- Coopérer avec les ONG pour éduquer et sensibiliser la communauté.

7 Plan de mise en oeuvre

Les objectifs, stratégies et projets contenus dans le programme de tourisme nécessiteront un examen continu et les progrès de la mise en œuvre seront suivis en permanence. Le tableau suivant résume les priorités et processus de mise en œuvre requis.

Stratégie	Activités du Programme	Années			Indicateurs de succès
		1-3	4-6	7-10	
Objectif 1: Stimuler la circulation des visiteurs et du flux vers et au sein de la région					
Stratégie 1.1: Programme de facilitation de l'immigration	1. Harmoniser les visas <ul style="list-style-type: none"> - Mener une évaluation des processus d'acquisition des visas, succès et contraintes dans la SADC - Étudier les projets d'actroi des visas multiples - Présenter et approuver un plan d'action en étapes - Mettre en oeuvre un Comité de mise en oeuvre de l'immigration - Suivre les progrès 				Réduction des conditions d'octroi des visas Lancement de visas permettant l'entrée dans plusieurs pays Lancement de l'Univisa
	2. Améliorer les postes frontaliers <ul style="list-style-type: none"> - Formuler un guide de bonnes pratiques - Auditer les principaux postes de touristes et identification des lacunes - Présent au Comité de mise en œuvre de l'immigration - Que les États membres mettent en œuvre - Surveiller les progrès 				Installations et procédures touristiques dédiées aux principaux postes frontières
	3. Améliorer les services d'immigration <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un programme de formation du service à la clientèle axé sur le tourisme - Promouvoir l'harmonisation des normes de service et du bien-être des visiteurs aux postes frontières - Développer du matériel de communication et des méthodes de promotion de la lutte contre la corruption des touristes 				Amélioration des taux de satisfaction des touristes
Stratégie 1.2: Programme d'amélioration de l'accès routier et aérien	1. Améliorer les politiques et les pratiques d'accès aérien <ul style="list-style-type: none"> - Comparer les politiques et les pratiques d'accès aérien - Mener une étude sur les meilleures pratiques - Présenter et diffuser les résultats - Suivre les progrès sur l'accès aérien et la croissance 				Croissance du nombre et de la fréquence des vols internationaux depuis les marchés clés vers les États membres
	2. Harmonisation des coûts et des exigences du tourisme <ul style="list-style-type: none"> - Comparer les politiques, les coûts et les pratiques d'entrée des véhicules des États membres - Engager l'Union des douanes de l'Afrique australe (SACU) sur leurs politiques et intégrer la position du tourisme de la SADC - Fixer des normes pour les voitures de location transfrontalières et convenir de tarifs douaniers abordables - Présenter et diffuser les résultats au groupe de ministres de la SADC chargé de l'infrastructure et des services - Surveiller les changements et les améliorations 				Degré de la réduction et de la simplification des procédures douanières et des coûts dans les États membres
	3. Améliorer les routes principales du tourisme <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour le Plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC - Présenter et diffuser les résultats au groupe de ministres de la SADC chargé de l'infrastructure et des services et plaider en faveur de leur mise en œuvre - Suivre les progrès 				Kilomètres de routes d'accès touristiques revêtues ou durcies et entretenues

Stratégie	Activités du Programme	Années			Indicateurs de succès
		1-3	4-6	7-10	
	<p>4. Améliorer la signalisation routière et interpretative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un manuel régional sur la fourniture de panneaux de signalisation touristique - Présenter et diffuser les résultats au groupe de ministres de la SADC chargé de l'infrastructure et des services - Promouvoir la fourniture et la signalisation des arrêts de repos le long des principales autoroutes régionales - Offrir un cours de formation régional sur les pratiques de signalisation routière 				Nombre d'États membres ayant adopté et mis en œuvre un système de signalisation routière internationale
Stratégie 1.3: Programme de mobilité de Ressources humaines	<p>1. Harmoniser la reconnaissance des qualifications et des systèmes d'accréditation des formations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une évaluation comparative des systèmes de compétences touristiques dans les États membres - Engager le groupe sectoriel de la SADC pour le développement social et humain et les programmes spéciaux dans une discussion visant à améliorer l'harmonisation - Collaborer pour développer un programme régional d'échange de formation professionnelle 				Nombre d'États membres ayant accepté d'harmoniser les normes de qualification Nombre d'étudiants en programme d'échange
	<p>2. Harmoniser les politiques sur l'octroi des permis de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une évaluation comparative de la réglementation des permis de travail - Engager le groupe de ministres de la SADC chargé du développement social et humain et des programmes spéciaux dans un débat en vue de la libéralisation et de l'harmonisation des permis de travail 				Nombre d'États membres ayant accepté de libéraliser et d'harmoniser leurs politiques en matière de permis de travail
	<p>3. Assurer une grande mobilité des guides touristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une évaluation comparative de l'inscription des guides et des règles d'entrée - Présenter les résultats au Comité des Ministres du tourisme et adopter le document de synthèse en tant qu'approche de la SADC 				Nombre d'États membres ayant accepté et mis en œuvre une approche harmonisée du guidage touristique transfrontalier

Stratégie	Activités du Programme	Années			Indicateurs de succès
		1-3	4-6	7-10	
Objectifs 2: Améliorer et défendre la réputation et l'image du tourisme régionale					
Stratégie 2.1: Programme de communication de l'image	1. Formuler une stratégie régionale de communication <ul style="list-style-type: none"> - Etablir des plateformes de communication numérique - Créer un site Web www.southernafrica.travel - Créer un compte Twitter - Etablir une page Facebook - Créer un blog sur le tourisme en Afrique australe - Développer, maintenir et mettre à jour 				Lancement réussi des plateformes numériques Croissance de l'analyse de sites Web et de médias sociaux
	2. Diriger un programme régional de relations publiques <ul style="list-style-type: none"> - Nommer une entreprise de relations publiques qualifiée et faire la mise en oeuvre - Relier tous les messages de communication et les communiqués aux plates-formes numériques et aux systèmes de communication de la SADC et des États membres 				Valeur de la couverture médiatique positive obtenue grâce aux actions de relations publiques
	3. Développer une stratégie de communication en période de crise <ul style="list-style-type: none"> - Formuler une stratégie de communication en période de crise - Mettre en place un groupe d'action de communication de crise - Aligner les activités de l'entreprise de relations publiques désignée sur la communication de crise 				Stratégie de communication en période de crise adoptée Études de cas de mise en œuvre réussie
Stratégie 2.2 Programme Perennisation de l'Afrique australe	1. Promouvoir la gestion durable du tourisme <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un groupe d'action pour la durabilité du tourisme - Étudier divers systèmes et élaborer des directives de la SADC sur le tourisme durable. - Comité des ministres du tourisme à adopter - Promouvoir et défendre les lignes directrices - Organiser une série d'ateliers annuels sur la gestion du tourisme durable 				Groupe d'action établi Directives de tourisme durable adoptées Nombre d'ateliers et de participants
	2. Promouvoir l'Accès universel du tourisme <ul style="list-style-type: none"> - Formuler des lignes directrices pour assurer l'accès universel et les communiquer aux États membres - Promouvoir et défendre les lignes directrices auprès des États membres - Inclure l'UA dans le tourisme dans les ateliers sur la gestion du tourisme durable 				Directives d'UA développées Nombre d'ateliers et de participants

Stratégie	Activités du Programme	Années			Indicateurs de succès
		1-3	4-6	7-10	
Objectif 3: Développer le tourisme dans les Zones de Conservation Transfrontalières					
Stratégie 3.1: TFCA Market Development Programme	1. Formuler une stratégie de développement du marché bien documentée pour les TFCA <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les progrès réalisés et les résultats obtenus lors de la phase 1 de la BSA - Examiner la stratégie BSA Phase 2 et formuler une stratégie de marketing 				Stratégie marketing formulée et adoptée
	2. Expansion de la campagne de marketing des TFCA <ul style="list-style-type: none"> - Développer des outils marketing adaptés - Organiser des voyages de formation dans les médias et les professionnels du tourisme - Diriger un lecteur multimédia en ligne ciblé 				Lancement réussi des outils marketing Nombre d'opérateurs et de médias exposés Croissance de l'analyse des médias en ligne
	3. Développer et promouvoir les itinéraires et itinéraires transfrontaliers <ul style="list-style-type: none"> - Construire et formaliser des partenariats solides et durables avec les voyagistes et les fournisseurs d'installations de la région - Elaborer des itinéraires de conduite appropriés (itinéraires, installations, attractions, expériences) - Accorder une attention particulière à l'emballage et à la promotion du développement des routes maritimes entre les îles de l'océan Indien - Relever les défis avec les structures de la SADC et les États membres et suivre les progrès 				Nombre de routes où on peut conduire sans aide lancées et opérationnelles
	4. Soutenir le développement et la croissance d'événements dans les TFCA <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir une stratégie de base des événements - Aider les organisateurs d'événements à organiser - Soutenir les événements si possible 				Croissance du nombre d'événements dans les TFCA Croissance de la participation à des événements Étendue du niveau local des dépense en événements
Stratégie 3.2: Programme de facilitation de l'investissement	1. Faire les profils des opportunités d'investissement dans le tourisme <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les pays membres impliqués dans les TFCA à adopter des TFCA en tant que zones spéciales d'investissement touristique - Travailler avec les offices de tourisme et de protection de la nature des pays membres pour créer une base de données sur les opportunités d'investissement dans le tourisme - Conduire une campagne de marketing auprès d'investisseurs potentiels ciblés - Servir de «guichet unique» pour les investisseurs 				Nombre de zones spéciales d'investissement touristique établies Base de données des opportunités d'investissement établie Valeur des nouveaux investissements touristiques dans les TFCA
	2. Promotion et mise en œuvre des directives de la SADC sur les produits transfrontaliers du tourisme de la SADC dans les TFCA <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les directives de développement de produits touristiques de la SADC pour les TFCA - Développer un guide de l'investisseur 				Nombre de cas où la ligne directrice a été appliquée Portée du guide de l'investisseur

Stratégie	Activités du Programme	Années			Indicateurs de succès
		1-3	4-6	7-10	
Objectif 3: Développer le tourisme dans les Zones de Conservation Transfrontalières					
Stratégie 3.3: Programme d'inclusion économique rurale	1. Launching community-based tourism initiative for TFCAs <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et sélectionner les itinéraires et les zones de destination dans les TFCA en tant que zones de concentration pour le CBT - Identifier les partenaires pertinents pour le développement du tourisme culturel le long des itinéraires et dans les zones de destination. - Mettre en place des forums de route / secteur - Animer des ateliers de développement de produits - Convenir de modèles d'entreprise et de structures de gouvernance durables - Travailler avec les forums de routes / secteurs pour élaborer un plan de développement pour chacun des secteurs. - Intégrer le développement du tourisme culturel dans la stratégie de marketing des TFCA 				Nombre de forums de route établis Nombre d'ateliers tenus Nombre de produits / expériences culturels dans les itinéraires des voyageurs
	2. Promotion des directives opérationnelles et normatives pour le développement de produits communautaires <ul style="list-style-type: none"> - Formuler un ensemble de base de directives opérationnelles et de normes - Appliquer ces directives dans les programmes de formation et de renforcement des capacités 				Lignes directrices lancées Nombre de cas où les directives ont été appliquées avec succès
Objectif 4: Améliorer la qualité des expériences et des niveaux de satisfaction des visiteurs					
Stratégie 4.1: Programme de sécurité et de bien-être des visiteurs	1. Engagement de l'organe de la SADC en matière de politique de défense et de sécurité <ul style="list-style-type: none"> - Formuler un manuel de référence sur la sécurité et la sécurité du tourisme dans la région - Présenter les résultats à l'Organe de la SADC pour sensibiliser et à l'adoption par l'Organe et les États membres 				Document de synthèse élaboré et présenté à l'Organe Note de synthèse adoptée par l'Organe et soutenue par les États membres
	2. Lancer une action de la lutte contre la corruption dans le tourisme <ul style="list-style-type: none"> - Formuler une position claire sur la corruption, le harcèlement et les pratiques de corruption du tourisme dans le tourisme - Plaider auprès des États membres de la SADC pour l'application de politiques et d'approches 				Exposé de position élaboré Étendue de la communication avec les États membres
	3. Faciliter l'efficacité des systèmes d'assurance des visiteurs <ul style="list-style-type: none"> - Mener une enquête détaillée sur la nature et l'étendue des assurances de consommateurs et de professionnels du tourisme disponibles - Soumettre les conclusions et les recommandations à l'organe chargé de la politique de défense et de sécurité de la SADC et au comité des ministres du tourisme de la SADC et plaider en faveur de l'application des recommandations 				Constatations claires concernant le besoin d'assurances de voyage supplémentaires pour la SADC Nombre d'États membres où des assurances de voyage supplémentaires ont été établies

Stratégie	Activités du Programme	Années			Indicateurs de succès
		1-3	4-6	7-10	
Objectif 4: Améliorer la qualité des expériences et des niveaux de satisfaction des visiteurs					
Stratégie 4.2 : Programme d'amélioration de la qualité	1. Promouvoir l'harmonisation des infrastructures et des normes des normes de qualité <ul style="list-style-type: none"> - Examiner et reconditionner les normes Star Grading pour l'hébergement en Afrique australe - Réaliser un audit de la nature et de l'ampleur des initiatives et des systèmes de normes de qualité dans les pays membres et des formations dispensées par RETOSA - Suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de normes et de systèmes de classement adaptés 				Les normes de l'Afrique australe révisées et reconditionnées Nombre de pays qui appliquent des systèmes de normes appropriés Proportion d'établissements successfully graded
	2. Promotion de la normalisation et de la mobilité des guides touristiques <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer l'état actuel du guidage dans les États membres - Introduire un système d'accréditation «Guide régional de la SADC» enregistré 				Nombre d'États membres ayant adopté le système d'accréditation des guides régionaux Nombre des guides accredités
	3. Promouvoir l'expansion de la connectivité Internet dans la région: <ul style="list-style-type: none"> - Mener des recherches sur la connectivité touristique en ligne - Inviter le groupe de ministres de la SADC chargé de l'infrastructure et des services à présenter les résultats et à promouvoir l'expansion de la connectivité Internet. 				Degré de l'expansion de l'accès à Internet et à la bande passante, en particulier dans les zones clés du tourisme
Goal 5: Maximiser les partenariats et la collaboration dans le tourisme					
Stratégie 5.1: Programme de partenariats du secteur du tourisme	1. Créer des comités de travail publics-privés appropriés pour diriger la mise en œuvre du programme du tourisme de la SADC, notamment: <ul style="list-style-type: none"> - Réseau TFCA existant chargé de superviser la mise en œuvre du programme du tourisme des TFCA. - Le groupe de travail sur l'expérience touristique - Le groupe de travail sur la réputation du tourisme et les partenariats. 				Des comités de travail créés et opérant avec succès
	2. Renforcer les relations avec les comités sectoriels pertinents de la SADC <ul style="list-style-type: none"> - Recommander au Comité des ministres du Tourisme des questions à débattre avec d'autres groupes de ministres compétents - Faciliter de tels engagements 				Nombre d'engagements avec d'autres groupes sectoriels de la SADC
Stratégie 5.2: Programme de renforcement institutionnel du tourisme	1. Formaliser la structure institutionnelle du tourisme de la SADC <ul style="list-style-type: none"> - Adapter le protocole de la SADC sur le tourisme - Liquidation de RETOSA - Mise en place une unité de coordination du tourisme (TCU) - Créer des postes permanents conformément à la proposition, y compris BSA en tant qu'unité de projet spécial 				Protocole sur le tourisme adapté TCU en place Structure du personnel permanent établie
	2. S'accorder sur une capacité appropriée pour assurer le fonctionnement efficace de la TCU, tout en renforçant la structure institutionnelle <ul style="list-style-type: none"> - Déplacement pour occuper au moins le poste d'administrateur principal de programme sur une base permanente - Pendant que la dotation en personnel est terminée, utiliser le poste de chef d'équipe (expert principal) créée par le programme de soutien TUPNR en tant que 'capacité de transition' - MISSING THIRD POINT 				BSA officiellement liée au TCU Poste de responsable de programme occupé Expert principal du projet TUPNR officiellement détaché pour soutenir le TCU
	3. Se convenir sur un financement adéquat pour le Programme de tourisme <ul style="list-style-type: none"> - Le TCU doit élaborer un plan d'entreprise triennal - Faire pression pour un budget de mise en œuvre adéquat - Utiliser les nouvelles technologies pour réduire les coûts - S'engager avec la communauté des donateurs pour financer des éléments spécifiques de ce programme 				Croissance du budget du tourisme de la SADC Etendue du financement des projets par les États membres Portée de l'aide des donateurs au programme de tourisme
	4. Collecte et analyse des statistiques et de la recherche dans le tourisme <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un baromètre trimestriel des statistiques de performance du tourisme 				Nombre de publications du baromètre du tourisme par an

Références

- Boundless Southern Africa, (2018): Projet de texte : Positioner les parcs transfrontaliers (TFPs) et les zones de conservation transfrontalières (TFCAs) comme premières destinations du tourisme et de l'investissement dans l'Afrique australe: Note de conception préparé par la communauté de pratique du tourisme du réseau des TFCA de la SADC
- RETOSA, (2016): Normes de classement des hébergements en Afrique australe, Revision et Mise à Jour
- Communauté de développement de l'Afrique australe, (1998): Protocole de la SADC sur le développement du tourisme
- Communauté de développement de l'Afrique australe, (1999): Protocole de la SADC sur la conservation de la vie sauvage et l'application de la loi
- Communauté de développement de l'Afrique australe, (2001): Résumé du Plan Indicatif Regional de développement stratégique
- Communauté de développement de l'Afrique australe, (2002): Protocole révisé sur les cours d'eau partagées dans la Communauté de développement de l'Afrique australe
- Communauté de développement de l'Afrique australe, (2009): Accord portant amendement du Protocole sur le développement du tourisme dans la Communauté de développement de l'Afrique australe
- Communauté de développement de l'Afrique australe, (2012): Plan directeur régional de développement de l'infrastructure, Plan du secteur du tourisme (TFCAs)
- Communauté de développement de l'Afrique australe, (2013): Programme de la SADC sur les Zones de Conservation Tranfrontalières, Secretariat de la SADC, Gaborone, Octobre 2013
- Communauté de développement de l'Afrique australe, (2015): Plan Indicatif Regional de developpement stratégique révisé 2015-2020, Approuvé
- Communauté de développement de l'Afrique australe, (2018): Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres, Windhoek, 13-14 aout 2018
- Communauté de développement de l'Afrique australe (2019): Produit transfrontalier du tourisme des TFCA de la SADC, Rapport d'analyse de la situation, Projet-Non publié
- Communauté de développement de l'Afrique australe, (2015): Principes directeurs de la SADC sur les concessions de tourisme dans les TFCA
- Communauté de développement de l'Afrique australe (2019): Produit transfrontalier du tourisme des TFCA de la SADC, Rapport d'analyse de la situation, Projet-Non publié
- Resultats du tourisme, (2017): l'Afrique australe est-elle prête pour le tourisme transfrontalier? Resultats d'une enquete en ligne sur 126 operateurs du tourisme et des professionnels, Non publié
- WTTC, (2018): Impact économique du voyage et du tourisme 2018, SADC
- OMT, (2018): Compte rendu de la réunion, Commission pour l'Afrique, CAF/61/3.1 Madrid, Soixante t unième réunion, Abuja, Nigeria, 4 juin 2018 Ordre du jour provisoire point 3.1
- OMT, (2018): Baromètre Mondial du Tourisme, Vol. 4: Octobre 2018

SADC House
Plot No. 54385
Central Business District
Private Bag 0095
Gaborone
Botswana
+267 395 1863
www.sadc.int



In partnership with:



**german
cooperation**
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Implemented by: **giz** Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH